

# Itinérance cachée : définitions et mesures

Au Québec et à l'international

Pour tout renseignement concernant l'ISQ  
et les données statistiques dont il dispose,  
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>e</sup> trimestre 2020  
ISBN 978-2-550-87550-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle  
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

Septembre 2020

# Avant-propos

Il n'existe pas de définition mondialement reconnue de l'itinérance cachée. La portée du concept varie de façon importante en fonction de la langue, du niveau de développement économique des pays et des normes culturelles des groupes concernés. Par ailleurs, en raison de sa nature mouvante, ce phénomène social est particulièrement difficile à mesurer. En effet, les personnes en situation d'itinérance cachée sont difficiles à joindre, et donc, à dénombrer et à sonder.

Dans la foulée des travaux entourant la réalisation du deuxième portrait de l'itinérance au Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) s'est penché sur la mesure de

l'itinérance cachée, une forme d'itinérance peu explorée sur le plan statistique. Ce rapport offre ainsi un survol des définitions de l'itinérance utilisées à l'échelle internationale et présente également diverses initiatives de mesure. On y retrouve aussi un portrait de l'itinérance cachée au Québec, réalisé à partir de données recueillies pour une première fois en 2014 dans le cadre d'une enquête populationnelle menée par Statistique Canada.

Avec le présent rapport, dont l'objectif principal est d'accroître les connaissances en matière d'itinérance, l'ISQ vise d'abord et avant tout à soutenir les efforts du Québec quant à la mesure de ce phénomène complexe et diversifié.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink that reads "Florea D." in a cursive style.

Daniel Florea

Publication réalisée à  
l'Institut de la statistique du Québec par : Marie-Andrée Gravel

Sous la direction de : Ghyslaine Neill  
Paul Berthiaume

Relecture : Paul Berthiaume  
Patricia Caris  
Ghyslaine Neill  
Bertrand Perron  
Brigitte Poussart

Révision et édition : Danielle Laplante, coordination de l'édition  
Sarah Bélanger, révision linguistique  
Gabrielle Tardif, mise en page

Pour tout renseignement concernant  
le contenu de cette publication :

Direction principale des statistiques sociales et de santé  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 500  
Montréal (Québec) H3B 4J8  
Téléphone :  
514 873-4749  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)  
Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

## Remerciements

Les analyses contenues dans ce rapport ont été réalisées grâce à l'accès aux données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR).

## Notice bibliographique suggérée

GRAVEL, Marie-Andrée (2020). *Itinérance cachée : définitions et mesures. Au Québec et à l'international*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 101 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/securite/victimisation/itinérance-cachee-definitons-mesures-quebec-international.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/securite/victimisation/itinérance-cachee-definitons-mesures-quebec-international.html)].

## Signes conventionnels

- x Donnée confidentielle
- F Coefficient de variation supérieur à 33 % ; estimation peu fiable, ne peut être diffusée
- \* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence
- \*\* Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement
- IC Intervalle de confiance

# Table des matières

<b>Introduction</b> . . . . .	<b>7</b>
<b>1 L'itinérance : définitions et mesures</b> . . . . .	<b>9</b>
1.1 Définitions de l'itinérance à l'échelle internationale . . . . .	9
1.1.1 Définir l'itinérance : qui et comment ? . . . . .	9
1.1.2 Définir l'itinérance cachée : différences et facteurs communs . . . . .	24
1.2 Mesure de l'itinérance cachée à l'échelle internationale . . . . .	25
1.2.1 Initiatives de mesure . . . . .	25
1.2.2 Mesure de l'itinérance cachée – Synthèse des constats . . . . .	46
<b>2 La mesure de l'itinérance cachée au Québec – Ce que nous disent les données de l'Enquête sociale générale de 2014</b> . . . . .	<b>51</b>
2.1 Présentation de l'enquête et traitements statistiques . . . . .	51
2.1.1 <i>Enquête sociale générale</i> de 2014 . . . . .	51
2.1.2 Traitements statistiques . . . . .	52
2.2 Mesure de l'itinérance cachée : les données . . . . .	52
2.2.1 Description des indicateurs . . . . .	53
2.2.2 Facteurs associés . . . . .	55
2.3 Portée et limites des données de l' <i>Enquête sociale générale</i> de 2014 . . . . .	89
2.3.1 Portée . . . . .	89
2.3.2 Limites . . . . .	90
<b>Conclusion</b> . . . . .	<b>93</b>
<b>Annexe</b> . . . . .	<b>95</b>
<b>Références bibliographiques</b> . . . . .	<b>97</b>



# Introduction

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (Organisation des Nations Unies, 1995) reconnaît le droit à un logement convenable comme étant une des composantes du droit à un niveau de vie suffisant. L'itinérance, généralement décrite comme l'absence de logement, est considérée comme une violation des droits de l'homme qui requiert, selon l'Organisation des Nations Unies, une réponse mondiale immédiate (Conseil des droits de l'homme, 2015). Pour lutter contre l'itinérance de manière efficace, et ainsi poser les bonnes actions pour les bonnes populations, il importe de définir le phénomène le plus clairement possible. La tâche n'est pas facile vu la complexité du phénomène, mais une définition claire n'en demeure pas moins essentielle pour mesurer son ampleur et évaluer les efforts déployés pour le contrer (Gaetz, Dej, Richter et Redman, 2016).

Mesurer l'ampleur de l'itinérance est effectivement un exercice ardu et complexe. En raison de la mouvance qui caractérise le phénomène, les personnes en situation d'itinérance sont difficiles à joindre et conséquemment à dénombrer et à sonder, particulièrement celles en situation d'itinérance cachée. Soulignons que cette forme d'itinérance se définit généralement comme le fait d'être hébergé temporairement par la famille ou les amis en raison de l'absence d'autres options en matière de logement. En outre, il n'existe pas de mesure universelle et standardisée permettant de faire état de l'itinérance dans son ensemble et surtout, dans toute sa complexité. Ainsi, diverses sources de données et méthodologies peuvent être mises à contribution, chacune ayant sa portée et ses limites.

Le présent document poursuit l'objectif général suivant : enrichir les connaissances en matière de mesure de l'itinérance cachée, une forme d'itinérance moins explorée sur le plan statistique. En raison du lien important entre définition et mesure, on présente, dans un premier temps, des définitions utilisées à l'échelle internationale pour traiter de l'itinérance, et plus particulièrement de l'itinérance cachée, et on examine ensuite diverses initiatives ayant été menées pour mesurer cette forme d'itinérance. Dans un deuxième temps, à partir des données de l'édition 2014 de l'*Enquête sociale générale* (ESG) – enquête populationnelle qui constitue la première initiative de

mesure du phénomène au Canada et au Québec –, on mesure l'ampleur de l'itinérance cachée au Québec et on dresse le portrait des personnes en ayant déjà vécu un épisode. Pour terminer, la portée et les limites de l'ESG de 2014 quant à la mesure du phénomène sont expliquées, notamment en lien avec la définition de l'itinérance dont s'est doté le gouvernement québécois avec la *Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir* (Gouvernement du Québec, 2014).

## Organisation du document

Le présent document contient deux principales sections. La première s'intéresse à la mesure de l'itinérance – plus particulièrement à celle de l'itinérance cachée – à l'échelle internationale. Elle débute par l'examen des définitions adoptées en la matière par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE) et certains autres pays sélectionnés en raison notamment de l'importance de leurs travaux dans le domaine (section 1.1). La sous-section suivante (1.2) présente quant à elle des initiatives de mesure de l'itinérance cachée ayant été menées au cours des dernières années dans ces pays et dans des pays s'étant inspirés de la définition proposée par l'UE. On y présente aussi la portée et les limites associées aux divers types de données utilisées dans la cadre des initiatives répertoriées.

La deuxième section du document est pour sa part consacrée à la mesure de l'itinérance cachée au Québec à partir des données de l'ESG de 2014. Après une description succincte de l'enquête et des traitements statistiques effectués (section 2.1), les deux indicateurs relatifs à l'itinérance cachée disponibles – soit le fait d'avoir déjà vécu ou non un épisode d'itinérance cachée et la durée du plus long épisode – sont présentés sous forme de fiches synthèses exposant le plus clairement possible ce qu'ils permettent de mesurer (section 2.2). Ces fiches sont accompagnées de tableaux et de figures qui présentent les principaux résultats.

Produit exclusivement à partir du premier indicateur, un ensemble important de résultats (section 2.3) fait état de l'ampleur de l'itinérance cachée, ainsi que du portrait de la population touchée, selon certains facteurs susceptibles d'être associés au phénomène, entre autres les caractéristiques sociodémographiques, l'état de santé et les expériences de victimisation.

Une dernière sous-section fait le point sur la portée et les limites de l'ESG de 2014 quant à la mesure de l'itinérance cachée (section 2.4).

Enfin, la conclusion résume les principaux constats se dégageant des sections 1 et 2 du document.



# L'itinérance : définitions et mesures

---

## 1.1 Définitions de l'itinérance à l'échelle internationale

Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU) (2017), les définitions de l'itinérance adoptées par les organisations internationales, les gouvernements, les chercheurs ou la société civile varient de façon importante en fonction de la langue, du niveau de développement économique des pays, des normes culturelles, des groupes concernés et des raisons ayant motivé l'adoption d'une définition. De fait, il n'existe pas de définition universelle de l'itinérance.

Dans un premier temps, la section 1.1.1 présente de manière détaillée et approfondie les définitions proposées par l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et, bien sûr, le Canada et le Québec. Mentionnons que ces organisations et territoires ont été sélectionnés en raison de l'importance de leurs travaux dans le domaine. En outre, l'ONU, l'UE, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis l'ont aussi été en raison des liens qui peuvent être faits avec le contexte canadien et québécois. Chaque définition retenue a été examinée selon divers angles : l'organisation à la source de la définition et les raisons ayant motivé son adoption, le facteur autour duquel elle est construite (situation d'hébergement, chronicité, degré), l'intégration de la notion d'exclusion sociale – comme le recommande l'ONU – et l'inclusion des personnes susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance et de celles en situation d'itinérance cachée. On retrouve à la section 1.1.2 une synthèse des facteurs pris en compte dans les diverses définitions étudiées.

### 1.1.1 Définir l'itinérance : qui et comment ?

#### 1.1.1.1 Organisation des Nations Unies (ONU)

L'Organisation des Nations Unies (ONU) formule depuis 1985 une série de principes et de recommandations afin de guider les organismes statistiques nationaux pour le recensement de leur population et des logements (ONU, 2017). Ceux-ci portent sur les caractéristiques générales attendues des recensements, sur les thèmes à aborder et sur les définitions à adopter. Sans surprise, l'ONU recommande de recenser l'ensemble de la population, y compris les individus en situation d'itinérance. Pour bien les dénombrer, une définition de l'itinérance, adaptable aux particularités culturelles de chaque pays, est proposée.

En faisant référence, dans l'introduction de la définition, aux concepts de logement adéquat, de normes minimales en matière d'habitation et de droit au maintien dans les lieux, l'ONU entrevoit le logement comme un chez-soi, un endroit où vivre en paix et en dignité ainsi qu'un point d'ancrage de l'appartenance à une communauté. L'organisation recommande ainsi d'envisager l'itinérance sous l'angle de l'exclusion sociale.

Plus précisément, la définition recommandée fait état du degré d'itinérance et comporte deux catégories distinctes :

« La définition du " sans-abri " peut varier d'un pays à l'autre car elle est essentiellement culturelle et repose sur des notions telles que le " logement adéquat ", les " normes minimales de logement dans la collectivité ", ou " les modalités de jouissance ", qui peuvent être perçus diversement selon le milieu. Les deux catégories ou degrés suivants sont recommandés :

- a) **Sans-abri primaires.** Cette catégorie inclut les personnes qui vivent dans la rue ou sans un abri qui rentre dans la catégorie des locaux à usage d'habitation ;
- b) **Sans-abri secondaires.** Cette catégorie peut regrouper les groupes ci-après :
  - i) Personnes qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle et qui changent fréquemment de type de logement (y compris habitations, abris ou autres lieux d'habitation) ;
  - ii) Personnes qui vivent habituellement dans des abris de longue durée (dit aussi " de transition ") ou des installations similaires pour sans-abri.<sup>1</sup> »

1. NATIONS UNIES (2017).

La définition proposée exclut les populations susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, mais inclut néanmoins celles en situation **d'itinérance cachée**, qui appartiennent au groupe « personnes qui n'ont pas de lieu habituel de résidence et qui changent fréquemment de type de logement » de la catégorie « sans-abri secondaires ». Aucune initiative de mesure de l'itinérance cachée n'a été coordonnée à l'échelle internationale.

### 1.1.1.2 Union européenne (UE)

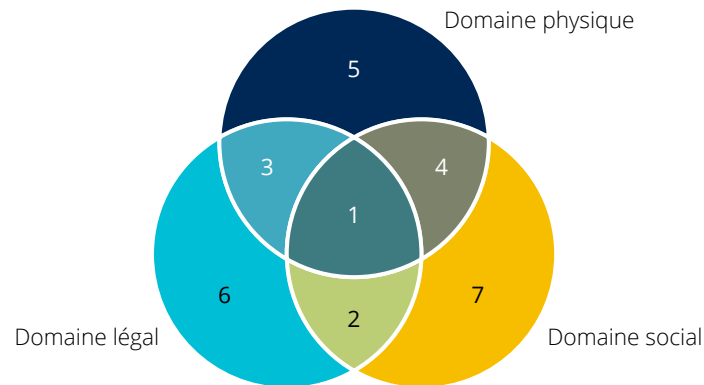
Une définition paneuropéenne de l'itinérance a été proposée en 2005 par l'European Observatory on Homelessness (EOH), l'organisme de recherche transnational de la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) (Edgar et Meert, 2005). Son adoption visait d'abord et avant tout à offrir un langage commun aux gouvernements des différents pays membres de l'Union européenne (UE) et ainsi leur permettre de mesurer et de comparer l'ampleur de l'itinérance sur leur territoire. Vu les différences marquées entre les différents pays en termes de gouvernance, de soutien social et de pauvreté, la formulation d'une définition paneuropéenne s'est avérée un défi de taille. Le résultat, la *European Typology of Homelessness and Housing Exclusion* (ETHOS), est simple, inclusif et applicable aux particularités nationales, et ce, même en dehors de l'Europe. Malgré les avantages de l'ETHOS, elle n'est pas adoptée ni utilisée uniformément dans toute l'UE.

Mentionnons que les travaux de la FEANTSA ont eu une influence notable dans le milieu de la recherche sur l'itinérance à l'échelle internationale. En effet, plusieurs pays, notamment la Nouvelle-Zélande et le Canada, s'en sont inspirés afin de définir l'itinérance ou d'opérationnaliser la définition retenue.

Dans la typologie ETHOS, l'itinérance représente l'absence de chez-soi. La problématique y est envisagée comme une rupture entre les individus touchés et les différents systèmes permettant l'intégration au sein d'une société. La notion d'exclusion est donc centrale. Trois domaines d'exclusion liée au logement sont considérés : le domaine physique, soit ne pas avoir une habitation adéquate pour répondre à ses besoins individuels ou familiaux, le domaine légal, soit ne pas bénéficier du droit au maintien dans les lieux, et le domaine social, soit ne pas avoir de lieu privé pour entretenir des relations sociales. L'interaction entre ces trois domaines d'exclusion liée au logement représente le degré d'itinérance vécu et permet de définir sept catégories théoriques d'itinérance (figure 1.1 et tableau 1.1).

Figure 1.1

Domaines d'exclusion liée au logement



Source : Edgar et Meert, 2005.

Tableau 1.1

Domaines théoriques d'exclusion liée au logement

	Catégorie conceptuelle	Domaine physique	Domaine légal	Domaine social
Itinérance	1 Être sans toit	Ne pas avoir d'endroit où vivre	Ne pas avoir de droit réel d'occupation exclusive d'un espace	Ne pas avoir d'espace personnel privé et sûr pour entretenir des relations sociales
	2 Être sans logement	Avoir un endroit où vivre, propre à l'habitation	Ne pas avoir de droit réel d'occupation exclusive d'un espace	Ne pas avoir d'espace personnel privé et sûr pour entretenir des relations sociales
Exclusion liée au logement	3 Habiter un logement précaire et inadéquat	Avoir un endroit où vivre (mais qui est non permanent et impropre à l'habitation)	Ne pas avoir de droit au maintien dans les lieux	Avoir un espace pour entretenir des relations sociales
	4 Habiter un logement inadéquat et ressentir un isolement social dans un logement occupé légalement	Habiter un logement inadéquat (impropre à l'habitation)	Avoir un droit réel d'occupation et/ou avoir un droit au maintien dans les lieux	Ne pas avoir d'espace personnel privé et sûr pour entretenir des relations sociales
	5 Habiter un logement inadéquat (mais non précaire)	Habiter un logement inadéquat (impropre à l'habitation)	Avoir un droit réel d'occupation et/ou avoir un droit au maintien dans les lieux	Avoir un espace pour entretenir des relations sociales
	6 Habiter un logement précaire (mais convenable)	Avoir un endroit où vivre	Ne pas avoir de droit au maintien dans les lieux	Avoir un espace pour entretenir des relations sociales
	7 Ressentir un isolement social dans un contexte convenable et non précaire	Avoir un endroit où vivre	Avoir un droit réel d'occupation et/ou avoir un droit au maintien dans les lieux	Ne pas avoir d'espace personnel privé et sûr pour entretenir des relations sociales

Source : Edgar et Meert, 2005.

À partir de ces domaines théoriques d'exclusion liée au logement, quatre catégories conceptuelles sont établies :

1. Être sans abri ;
2. Être sans logement ;
3. Être en situation de logement précaire ;
4. Être en situation de logement inadéquat.

À partir de ces quatre grandes catégories conceptuelles sont construites 13 catégories opérationnelles, c'est-à-dire associées à des situations d'hébergement particulières (tableau 1.2).

**Tableau 1.2**  
**Typologie ETHOS**

Catégories conceptuelles	Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Sans abri	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans les espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme un local d'habitation
	2 Personnes vivant en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
Sans logement	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		3.2 Logement provisoire	
		3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	
	4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
	5 Personne en foyer d'hébergement pour immigrants	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrant
		5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	
	6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales	Pas de logement disponible avant la libération
		6.2 Institutions médicales	Reste plus longtemps que prévu par manque de logement
		6.3 Institutions pour enfants/hommes	Pas de logement identifié (p. ex. au 18 <sup>e</sup> anniversaire)
	7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri			

Suite à la page 17

Tableau 1.2 (suite)

Typologie ETHOS

Catégories conceptuelles	Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Logement précaire	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement
		8.2 Sans bail de (sous-) location	Occupation d'une habitation sans bail légal ; Occupation illégale d'un terrain
		8.3 Occupation illégale d'un terrain	Occupation d'un terrain sans droit légal
	9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels
		9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
	10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
Logement inadéquat	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobiles homes	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel
		11.2 Construction non conventionnelle	Abri, baraquement ou cabane de fortune
		11.3 Habitat provisoire	Baraque ou cabane de structure semi-permanente
	12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
	13 Personnes vivant dans des conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

Source : Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri, 2007.

Mentionnons que la FEANTSA a également produit une version allégée de la typologie, appelée *ETHOS Light*, expressément à des fins statistiques (FEANTSA, 2017).

Selon Gaetz (2011), une des forces de la typologie ETHOS est l'accent qui est mis sur les individus susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, leur présence marquée reflétant l'importance de la prévention encouragée par la Commission européenne (2019). Deux catégories conceptuelles ont été créées à leur intention : « personnes en situation de logement inadéquat » et « personnes en situation de logement précaire ». Les individus

en situation d'**itinérance cachée** sont pour leur part inclus dans la catégorie opérationnelle « personnes en habitat précaire » de la catégorie conceptuelle « logement précaire », et sont considérés comme étant dans la situation de vie « Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis » (situation 8.1).

Bien qu'aucune initiative de mesure de l'itinérance cachée n'ait été prise à l'échelle paneuropéenne, plusieurs pays membres de l'UE ont tenté l'exercice à partir de divers types de données et méthodologies, dont le Danemark, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni (fiches UE1 à UE4).

Mentionnons que depuis 2015, la FEANTSA et la Fondation Abbé Pierre rassemblent et publient annuellement les principales données nationales des pays membres de l'UE (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri et Fondation Abbé Pierre, 2015 ; 2017 ; 2018).

### 1.1.1.3 Australie

La définition de l'itinérance actuellement utilisée en Australie a été proposée dans les dernières années par l'Australian Bureau of Statistics (ABS), soutenu par un groupe d'experts dans le domaine (Australian Bureau of Statistics, 2012a). Avec cette définition, l'Australie vise de façon générale la production de statistiques robustes permettant de mesurer le phénomène et de le comprendre.

Comme le recommande l'Organisation des Nations Unies (ONU), la définition australienne a été construite à partir d'éléments relatifs au concept du chez-soi, tels que le sentiment de sécurité et la stabilité. Elle permet donc d'envisager l'itinérance sous l'angle de l'exclusion sociale. Elle s'appuie plus précisément sur trois éléments : le caractère adéquat du logement, le droit au maintien dans les lieux ainsi que l'accès à un espace pour entretenir des relations sociales et la capacité d'exercer un contrôle sur celui-ci. Bien qu'elle se base sur ces trois composantes, la définition retient aussi l'absence d'options relativement au logement comme notion centrale. Le fait de ne pas avoir d'options en matière de logement est lié à une carence dans au moins un des quatre types de ressources pris en compte, soit les ressources financières, physiques, psychologiques et personnelles.

« **Ressources financières** – Les ressources financières d'une personne, c'est-à-dire ses revenus, ses actifs et ses économies, sont suffisantes si elles lui permettent d'avoir accès à un logement convenable. Les personnes qui ont des revenus, des actifs et des économies très limités n'ont peut-être pas les moyens de se payer un logement convenable et donc la possibilité d'accéder à des conditions de vie sécuritaires et décentes.

**Ressources physiques** – Les ressources physiques d'une personne sont suffisantes si elles lui permettent d'avoir accès à un logement convenable. Des déficiences physiques peuvent empêcher une personne de trouver un logement convenable, d'y accéder et de le garder, et ainsi limiter sa capacité à accéder à des conditions de vie sécuritaires et décentes.

**Ressources psychologiques** – Les ressources psychologiques d'une personne sont suffisantes si elles lui permettent de trouver un logement convenable et d'y accéder. Des troubles mentaux ou cognitifs peuvent empêcher une personne de trouver un logement convenable, d'y accéder et de le garder.

**Ressources personnelles** – Les ressources personnelles d'une personne sont suffisantes si elles lui permettent d'avoir accès à un logement convenable. Le fait de ne pas avoir d'emploi, le manque de qualifications ou de compétences pour les emplois offerts ou le manque de soutien hors ménage peuvent par exemple empêcher une personne de trouver un logement convenable, d'y accéder et de le garder.

S'il y a carence dans au moins un des quatre types de ressources, une personne ne dispose pas d'option en matière de logement. Ainsi, elle est considérée comme étant une personne itinérante si :

- elle vit dans un logement inadéquat ;
- elle ne bénéficie d'aucune garantie d'occupation ou a signé un bail de courte durée qui ne peut être renouvelé ;
- elle vit dans un endroit sur lequel elle ne peut exercer de contrôle et où elle n'a pas d'espace privé pour entretenir des relations sociales.

*Suite à la page 19*

**(1) Caractère convenable du logement :** Se rapporte à l'aménagement du logement, qui le rend propre à l'habitation ou non (l'utilisation par le locataire du logement à des fins permises par le zonage est aussi en lien avec l'aspect "aménagement"), et à la présence d'équipements de base dans le logement (comme une cuisine ou une salle de bain). Pour statuer sur le caractère convenable ou non d'un logement, il faut par exemple se poser les questions suivantes : Le logement est-il conforme aux codes du bâtiment ? Est-il frappé d'un avis d'éviction ? Doit-il faire l'objet de rénovations ? Fait-il l'objet d'une ordonnance ? Est-il pourvu d'équipements de base ? A-t-il été aménagé autrement qu'avec des moyens de fortune ?

S'il est déterminé que le logement est inadéquat et si la personne n'a pas d'autres options en matière de logement, celle-ci sera considérée comme étant itinérante.

**(2) Droit au maintien dans les lieux :** Se définit comme étant le droit pour une personne d'occuper un logement de manière permanente aussi longtemps qu'elle le désire, soit parce qu'elle est propriétaire d'un logement ou d'un terrain (que le logement ou le terrain soit grevé d'une hypothèque ou non), soit parce qu'elle a signé un bail en bonne et due forme ou qu'elle a convenu avec le locateur d'une entente semblable à un bail aux termes de laquelle elle peut faire valoir ses droits. Une personne peut également bénéficier d'un droit au maintien dans les lieux en raison d'un lien familial, comme c'est le cas pour un enfant qui habite avec ses parents.

Le locataire peut faire valoir ses droits aux termes d'une entente non officielle ou verbale (laquelle tient alors lieu de "contrat") ou d'une entente écrite. Il peut aussi les faire valoir au moyen de preuves de transactions financières qui lui confèrent le droit d'occuper un logement selon les principes de la common law et qui lui accordent le même droit au maintien dans les lieux que celui dont il bénéficierait en cas d'existence d'un bail officiel. De plus, des liens familiaux peuvent garantir ce droit au maintien dans les lieux, comme le lien qui unit un enfant et ses parents. Le droit au maintien dans les lieux est établi en fonction de la durée initiale d'un bail, de la période résiduelle d'un bail à durée fixe ou de la date fixée par un avis d'éviction. En cas d'éviction, un préavis de 60 jours, un standard dans l'industrie, peut être suffisant. Dans le cas d'un logement mobile, le droit au maintien dans les lieux comprend aussi le droit d'accès au terrain ou au plan d'eau sur lequel il se trouve.

Les personnes qui ne bénéficient pas d'un droit au maintien dans les lieux ou qui jouissent d'un tel droit aux termes d'un contrat de courte durée qui ne peut être prolongé sont considérées comme étant itinérantes si elles n'ont pas d'autres options pour se loger.

**(3) Accès à un espace pour entretenir des relations sociales et capacité d'exercer un contrôle sur celui-ci :** Se définit comme étant le fait pour une personne ou un ménage d'avoir accès à un endroit sur lequel elle ou il peut exercer un contrôle et qui lui permet d'entretenir des relations sociales, d'avoir son espace personnel, d'avoir une certaine intimité et d'avoir un accès exclusif à une cuisine et à une salle de bain.

Les ménages (ou les gens vivant dans des établissements tels que des maisons de chambre) qui ne disposent pas d'un endroit leur assurant une certaine intimité ou qui n'ont pas d'accès exclusif à une cuisine ou à une salle de bain sont eux aussi considérés comme étant itinérants s'ils n'ont pas d'autres options pour se loger<sup>1</sup>. »

1. AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012a).

Cette définition exclut les populations susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, et ce, malgré l'attention particulière portée à la prévention dans les politiques publiques australiennes (Commonwealth of Australia, 2008). D'autres groupes de population vivant dans des circonstances liées à l'itinérance ont également été exclus. En plus des individus ayant choisi de vivre dans ces circonstances et qui pourraient avoir d'autres options en matière de logement, il s'agit des individus légalement tenus de vivre dans ces circonstances, de ceux se trouvant dans des situations d'hébergement temporaire acceptables et de ceux dont la santé et le bien-être les obligent à vivre dans ces circonstances, par exemple les personnes vivant dans des établissements de soins de santé.

Pour permettre la production de statistiques sur l'itinérance, des catégories de situations d'hébergement s'appuyant sur les éléments de la définition et sur les diverses sources de données ont été créées. On retrouve généralement six groupes distincts :

- «1. Personnes qui vivent dans des abris de fortune ou des tentes ou qui dorment dehors
  - 1a. Personnes qui dorment dehors [...]
  - 1b. Personnes qui vivent dans des abris de fortune ou des tentes [...]
- 2. Personnes qui vivent dans des centres d'hébergement temporaire pour les personnes en situation d'itinérance subventionnés [...]
- 3. Personnes qui vivent temporairement avec d'autres ménages
  - 3a. Personnes qui vivent temporairement avec des amis ou des membres de leur famille [...]
  - 3b. Personnes qui vivent temporairement dans des endroits qui n'accueillent que des visiteurs [...]

- ▶ 4. Personnes qui vivent en maison de chambre
- 5. Personnes qui vivent temporairement dans un autre type d'endroit
- 6. Personnes qui vivent dans des endroits surpeuplés<sup>1</sup>»

1. *Ibid.*

**L'itinérance cachée** est représentée par la catégorie « personnes qui vivent temporairement avec d'autres ménages » et inclut les « personnes qui vivent temporairement avec des amis ou des membres de la famille » et les « personnes qui vivent temporairement dans des endroits qui n'accueillent que des visiteurs ».

Dans les dernières années, l'Australie a mesuré l'itinérance cachée à partir de multiples sources de données, dont le recensement et plusieurs enquêtes ayant été menées auprès de la population (fiches AUS1 à AUS4). Notons par ailleurs que l'Australie est le premier pays à avoir mesuré l'itinérance, dont l'itinérance cachée, à partir de données de recensement.



#### 1.1.1.4 Nouvelle-Zélande

Un groupe de travail formé par *Statistics New Zealand*, *Housing New Zealand Corporation* et *Ministry of Social Development* est à l'origine de la définition néo-zélandaise officielle de l'itinérance (Statistics New Zealand, 2009). En adoptant cette définition, la Nouvelle-Zélande poursuit plusieurs objectifs, notamment la production de statistiques officielles de qualité permettant un suivi de l'itinérance ainsi qu'une meilleure compréhension du phénomène et des populations touchées, et la possibilité d'effectuer des comparaisons à l'échelle internationale.

Largement inspirée des travaux de la FEANTSA, particulièrement de la typologie ETHOS, la définition néo-zélandaise de l'itinérance s'appuie sur la notion d'exclusion liée au logement et couvre les trois domaines pouvant être affectés : les domaines physique, légal et social (voir figure 1.1). Selon cette définition, l'itinérance est, de manière générale, considérée comme étant le fait de n'avoir aucune possibilité d'accéder à un logement sûr et stable. Opérationnalisée autour du statut d'habitation, la définition de l'itinérance repose sur quatre catégories distinctes :

« **(1) Sans abri** : Une personne qui n'a pas de logement ou qui vit dans un abri de fortune est considérée comme étant une personne sans abri. Une personne est considérée comme telle si elle vit dans la rue ou dans un abri improvisé, comme une cabane ou une voiture.

**(2) Hébergement provisoire** : Une personne est réputée être logée provisoirement si elle a un abri pour la nuit ou si elle est hébergée dans un endroit non privé ouvert 24 h sur 24 ne visant pas à assurer un service à long terme, tel qu'un refuge pour personnes en situation d'itinérance, un logement transitoire subventionné ou un refuge pour femmes. Une personne est également considérée comme étant logée provisoirement si elle reste à long terme dans un parc de roulottes ou une maison de chambre, comme il ne s'agit pas d'endroits où elle est censée vivre à long terme. ▶

▶ **(3) Logement partagé** : Une personne partage un logement si elle est hébergée de façon provisoire dans le logement privé d'une autre personne. Les personnes qui résident normalement dans le logement ne sont pas considérées comme étant en situation d'itinérance.

**(4) Logement impropre à l'habitation** : Une personne qui habite dans un logement délabré est considérée comme vivant dans un logement impropre à l'habitation<sup>1</sup>. »

1. STATISTICS NEW ZEALAND (2009).

Cette définition inclut **l'itinérance cachée**, qui est couverte par la catégorie « Logement partagé ». Cette catégorie fait référence à une situation temporaire, où un individu partage l'habitation privée d'une autre personne. Un groupe de recherche est à l'origine de la seule initiative de mesure de l'itinérance cachée en Nouvelle-Zélande, et ce, à partir des données des recensements de la population (Amore, 2016) (fiche NZ1).

Mentionnons que pour certaines publications et initiatives de mesures néo-zélandaises, l'expression « privation sévère liée au logement » (de l'anglais *severe housing deprivation*) est utilisée pour faire référence à l'itinérance.

### 1.1.1.5 États-Unis

Aux États-Unis, l'itinérance est définie par la loi intitulée *Homeless Emergency Assistance and Rapid Transition to Housing (HEARTH) Act* adoptée en 2009. En plus d'offrir une nouvelle définition élargie, cette loi encadre les différents programmes fédéraux d'aide et de prévention de l'itinérance. Les États-Unis visent, avec la définition

proposée par le U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD), le dénombrement des personnes en situation d'itinérance et l'évaluation de leur admissibilité aux différents programmes publics fédéraux. De façon générale, la loi HEARTH définit une personne ou une famille en situation d'itinérance comme suit :

- «(1) une personne ou une famille qui n'a pas de domicile fixe, permanent et convenable où passer la nuit ;
- (2) une personne ou une famille dont la principale résidence pour la nuit est un lieu public ou privé non conçu pour l'habitation humaine, comme une voiture, un parc, un bâtiment abandonné, une gare routière ou ferroviaire, un aéroport ou un terrain de camping ;
- (3) une personne ou une famille qui vit dans un refuge supervisé, public ou privé, dont l'objectif est d'offrir un service d'hébergement temporaire (comme un hôtel ou un motel subventionné par des institutions fédérales, étatiques ou régionales visant à aider les personnes à faible revenu ou subventionné par des organisations caritatives ; un centre d'hébergement collectif ; ou une maison de transition) ;
- (4) une personne qui quitte un établissement où elle était logée de manière temporaire et qui résidait auparavant dans un abri ou un lieu non conçu pour l'habitation humaine ;
- (5) une personne ou une famille :
  - A) qui devra éminemment quitter le logement qu'elle habite, qu'il s'agisse d'un logement dont elle est propriétaire, qu'elle loue, dans lequel elle vit sans payer de loyer ou qu'elle partage avec d'autres personnes, ou d'une chambre dans un hôtel ou un motel qui n'est ni subventionné par des institutions fédérales, étatiques ou régionales visant à aider les personnes à faible revenu, ni subventionné par des organisations caritatives, pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :
    - (i) une ordonnance d'expulsion donnant à la personne ou à la famille 14 jours pour quitter les lieux a été rendue par un tribunal ;
    - (ii) la personne ou la famille n'a pas les ressources suffisantes pour pouvoir rester plus de 14 jours dans la chambre d'hôtel ou de motel où elle passe habituellement la nuit ;
    - (iii) une preuve crédible indiquant que le propriétaire ou le locataire du logement ne permettra pas à la personne ou à la famille de rester plus de 14 jours. Il est à noter que toute déclaration verbale faite par une personne ou une famille cherchant de l'aide pour une situation d'itinérance, et qui est jugée recevable, est considérée comme une preuve crédible aux fins des présentes ;
  - (B) qui n'a pas d'autre lieu de résidence qui l'attend ;
  - (C) qui ne dispose pas des ressources ou d'un réseau de soutien qui lui permettraient de se loger de façon permanente et qui est susceptible de se trouver dans une telle situation pendant une longue période en raison d'une incapacité chronique, d'un problème de santé physique ou mentale chronique, d'une toxicomanie, d'antécédents de violence familiale ou de mauvais traitement pendant l'enfance, d'un enfant ou d'un jeune à charge ayant une incapacité, ou de la présence de différents obstacles à l'emploi'. »

1. UNITED STATES DEPARTMENT OF HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT (2009).

Les personnes en situation **d'itinérance cachée** sont représentées une première fois dans la sous-catégorie « une personne ou une famille qui devra éminemment quitter le logement qu'elle partage avec d'autres personnes, car selon toute vraisemblance, le propriétaire ou le locataire du logement ne lui permettra pas de rester plus de 14 jours ».

En complément de la définition générale de l'itinérance, la loi HEARTH inclut des définitions spécifiques à certains groupes : les personnes ou familles en situation d'itinérance chronique, ceux fuyant ou tentant de fuir la violence conjugale ou d'autres conditions dangereuses, les personnes en situation d'itinérance ayant une incapacité, et les personnes et familles susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, soit le groupe qui nous intéresse plus particulièrement.

«(1) L'expression "être susceptible de se retrouver en situation d'itinérance" signifie que la personne ou la famille :

- A) a un revenu annuel correspondant à moins de 30 % du revenu annuel médian local ;
- (B) ne dispose pas actuellement des ressources ou d'un réseau de soutien qui lui permettraient de vivre ailleurs que dans un refuge d'urgence ou tout autre endroit décrit à la catégorie 1 de la définition des personnes en situation d'itinérance ;
- (C) se trouve dans l'une des situations suivantes :
  - (i) elle a déménagé en raison de problèmes financiers deux fois ou plus dans les 60 jours ayant précédé le dépôt de sa demande d'aide ;
  - (ii) elle vit dans le domicile de quelqu'un d'autre en raison de difficultés financières ;

- ▶ (iii) elle a reçu un avis lui indiquant qu'elle devra quitter l'endroit où elle vit actuellement dans les 21 jours suivant le dépôt de sa demande d'aide ;
- (iv) elle occupe une chambre dans un hôtel ou un motel dont les frais ne sont pas assumés par une organisation caritative ou par des institutions fédérales, étatiques ou régionales visant à aider les personnes à faible revenu ;
- (v) elle vit dans une chambre pour une personne seule ou dans un studio avec coin-cuisine dans lequel résident plus de deux personnes, ou dans un logement plus grand dans lequel on trouve plus d'une personne et demie par chambre ;
- (vi) elle sort d'une institution ou d'un établissement de soins financé par l'État ;
- (vii) elle vit dans un logement dont les caractéristiques sont associées à l'instabilité résidentielle et à un risque accru d'itinérance<sup>1</sup>. »

1. *Ibid.*

Les personnes susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance ont été ajoutées à la définition américaine en 2009. Avant l'adoption de la loi HEARTH, ces dernières n'étaient pas admissibles aux différents programmes financés par le gouvernement fédéral américain, l'accent étant alors plutôt mis sur les personnes ou familles en situation d'itinérance, principalement sur celles vivant de l'itinérance chronique. Cet ajout illustre le virage vers la prévention dans les politiques et programmes du HUD.

Bien qu'elles soient incluses une première fois dans la définition générale de l'itinérance, les personnes en situation **d'itinérance cachée** sont également représentées dans la catégorie des personnes à risque : ce sont elles qui « vivent dans le domicile de quelqu'un autre en raison de difficultés financières ». Mentionnons que pour être considérées ainsi, ces personnes doivent avoir un revenu correspondant à moins de 30 % du revenu médian local et ne pas avoir les ressources qui les empêcheraient de se retrouver en situation d'itinérance. L'importante différence entre la définition générale et la définition spécifique est la période de 14 jours au terme de laquelle la personne ou la famille devrait quitter le logement actuellement occupé. Il est en effet question de cette période dans la définition générale seulement. Les critères de pauvreté et de manque de ressources ne sont pas pris en compte dans la définition générale.

L'ampleur de l'itinérance cachée n'a pas été évaluée à l'échelle nationale, comme mentionné précédemment. Par contre, à partir de données issues d'une importante enquête menée auprès de la population, le gouvernement américain mesure certains aspects du phénomène (fiche US1). De plus, le comté de Los Angeles a mené plusieurs fois, en complément du dénombrement ponctuel, une enquête sur la présence de personnes en situation d'itinérance sur les propriétés privées (fiche US2).

#### 1.1.1.6 Canada

L'actuelle définition canadienne de l'itinérance a été proposée en 2012 par un groupe de travail formé par les figures de proue des domaines de la recherche et des politiques, sous la direction de l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI) (Gaetz et autres, 2012). Celle-ci vise à offrir un cadre commun au milieu de la recherche, aux gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'aux groupes communautaires afin qu'il soit possible de mieux comprendre, décrire et mesurer l'itinérance, et, par le fait même, d'orienter adéquatement les stratégies d'intervention.

Dans sa définition, l'OCI considère l'itinérance comme une rupture du contrat social, soit comme un manque de la société et de ses systèmes à assurer l'accès de tous les individus à un logement adéquat, sécuritaire et abordable. La problématique est donc sans contredit envisagée dans une perspective d'exclusion sociale.

Inspirée des travaux de la FEANTSA, la définition de l'OCI tient compte des particularités du contexte canadien. Elle reconnaît notamment la surreprésentation de certains groupes de population, tels que les peuples autochtones et les jeunes. Ces deux groupes sont d'ailleurs visés par des définitions distinctes de l'itinérance (Thistle, 2017 ; Observatoire canadien sur l'itinérance, 2016).

L'OCI définit de façon générale l'itinérance comme « la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un ». S'inspirant du modèle européen, une typologie organisée autour des différentes situations d'hébergement possibles est proposée, allant du sans-abrisme au logement insalubre et inadéquat (tableau 1.3). Cette typologie permet d'opérationnaliser la définition, tout comme le fait la typologie ETHOS.

La typologie proposée par l'OCI inclut les personnes susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, et les regroupe dans la catégorie « Personnes logées de façon non sécuritaire ». Le fait d'inclure cette population traduit généralement les efforts du gouvernement ou du moins ses intentions relativement à la prévention de l'itinérance. Par contre, Gaetz et Dej (2017) soulignent la lenteur du Canada à mettre l'accent sur la prévention.

Les personnes en situation **d'itinérance cachée** font également partie de la typologie canadienne : elles sont regroupées dans la catégorie « Personnes logées provisoirement ». Elles sont définies comme étant des « personnes vivant temporairement avec d'autres, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent ».

À l'échelle canadienne, deux initiatives de mesure de l'itinérance cachée ont été menées par Statistique Canada, soit dans le cadre de l'*Enquête sociale générale* de 2014 (ESG)(fiche CAN1) et de l'*Enquête canadienne sur le logement* de 2018 (ECL). Néanmoins, à une échelle plus locale, d'autres initiatives de mesure ont été prises (fiches CAN2 et CAN3). Mentionnons qu'au moment de diffuser ce document, les données de l'ECL de 2018 n'étaient pas disponibles. Cette initiative de mesure n'est donc pas présentée dans le cadre de cette étude.

Tableau 1.3

**Typologie canadienne de l'itinérance**

Catégorie d'hébergement	Condition de vie	Définition générique
1. Personnes sans abri	1,1 Personnes vivant dans des endroits publics ou privés sans autorisation ni contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieu public tels un trottoir, une place publique, un parc, une forêt, etc.</li> <li>• Lieu privé et bâtiments inoccupés (squatting)</li> </ul>
	1,2 Personnes vivant dans des endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans des voitures ou autres véhicules</li> <li>• Dans des garages, des greniers, des placards ou des bâtiments qui ne sont pas destinés à servir d'habitation humaine</li> <li>• Dans des abris de fortune, des cabanes ou des tentes</li> </ul>
2. Personnes utilisant les refuges d'urgence	2,1 Personnes utilisant les refuges d'urgence de nuit pour les sans-abri	Installations conçues pour répondre aux besoins immédiats des personnes sans-abri. De tels refuges d'urgence à court terme peuvent répondre aux besoins d'une sous-population, tels les femmes, les familles, les jeunes ou les autochtones. Certains refuges d'urgence permettent à leurs clients de rester sur les lieux de façon soutenue, tandis que d'autres offrent des services à court terme et sont conçus pour pouvoir répondre à des besoins précis, comme ceux survenant durant des conditions météorologiques extrêmes.
	2,2 Personnes utilisant les refuges pour femmes victimes de violence	
	2,3 Personnes utilisant les refuges d'urgence pour personnes fuyant un désastre naturel ou la destruction de leur hébergement en raison d'incendies, d'inondations, etc.	
3. Personnes logées provisoirement	3,1 Personnes vivant dans des logements transitoires pour sans-abri	Logement transitoire appuyé par les systèmes dont le but est de faire le pont entre l'itinérance sans refuge ou les refuges d'urgence et les logements permanents.
	3,2 Personnes vivant temporairement avec d'autres, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent	Souvent appelées « couch surfers », c'est-à-dire des personnes qui passent d'un sofa à l'autre, ou « sans-abri cachés », ces personnes restent chez des amis, de la famille, ou même des étrangers.
	3,3 Personnes accédant à des logements de location temporaires et à court terme sans droit au maintien des lieux	Dans certains cas, des sans-abri choisissent de louer un logement temporaire et demeurent dans une chambre de motel, une maison d'hébergement, un hôtel à chambre individuelle, une maison de chambre, etc.

Suite à la page 26

Tableau 1.3 (suite)

**Typologie canadienne de l'itinérance**

Catégorie d'hébergement	Condition de vie	Définition générique
3. Personnes logées provisoirement	3,4 Personnes recevant des soins institutionnels sans être dans une situation de logement permanent	Personnes risquant de devenir des sans-abri à la sortie des établissements institutionnels, tels les établissements carcéraux, les institutions médicales et de santé mentale, les établissements proposant des programmes de traitement et les centres de gestion du sevrage, et les établissements pour enfants.
	3,5 Personnes vivant dans des hébergements ou centres d'accueil pour nouveaux immigrants ou réfugiés	Avant de se trouver leur propre logement, les nouveaux immigrants et réfugiés peuvent être logés temporairement avant de recevoir un soutien d'établissement et une orientation sur la vie au Canada.
4. Personnes logées de façon non sécuritaire	4,1 Personnes présentant un risque imminent de devenir sans-abri	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes dont l'emploi est précaire</li> <li>• Personnes vivant soudainement le chômage</li> <li>• Ménages faisant face à une expulsion</li> <li>• Logements offrant des soutiens transitoires qui sont sur le point d'être supprimés</li> <li>• Personnes aux prises avec des maladies mentales, des accoutumances actives, des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, et/ou des problèmes de comportement</li> <li>• Détérioration des relations familiales</li> <li>• Personnes faisant face à la menace directe de violence ou vivant avec elle</li> </ul>
	4,2 Individus et familles logés de manière précaire	Ceux qui font face à des défis qui peuvent ou non les laisser sans abri dans le futur immédiat ou proche. La SCHL définit un domicile à besoin impérieux en matière de logement de la sorte : « On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité ».

Source : Observatoire canadien sur l'itinérance, 2016.

### 1.1.1.7 Québec

La définition de l'itinérance actuellement utilisée au Québec a été proposée par un groupe de travail interministériel dans le cadre de l'élaboration de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir* (Gouvernement du Québec, 2014). Cette dernière visait à « doter le Québec d'une stratégie globale, cohérente et durable en matière d'itinérance ». Pour arriver à prévenir le phénomène et à soutenir les populations touchées, le gouvernement du Québec désigne l'itinérance comme étant :

« [...] un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes<sup>1</sup> ».

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014).

Quoiqu'elle ne présente pas de définition distincte pour différentes formes d'itinérance, la définition québécoise est englobante et inclut toute forme d'itinérance, notamment l'itinérance cachée. Malgré le caractère universel de la définition québécoise, trois formes d'itinérance sont décrites dans la Politique :

#### « Itinérance situationnelle

L'itinérance dite "situationnelle" fait référence à la situation des personnes qui, momentanément en difficulté, sont sans logement, sans chez-soi. Ces situations sont les moins visibles et se distinguent par le fait qu'après un épisode passé sans abri, ces personnes ▶

▶ parviennent à se reloger et à établir de nouveaux contacts sociaux. Ce type d'itinérance serait le plus répandu.

#### Itinérance cyclique

L'itinérance cyclique fait référence à la situation des personnes qui alternent entre un logement et la vie dans la rue. Elle se traduit par une répétition, plus ou moins régulière, des situations d'itinérance dans leur vie.

#### Itinérance chronique

Les situations d'itinérance chronique sont les plus visibles et les plus préoccupantes. Les personnes dans cette situation n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. Selon plusieurs études canadiennes et américaines, le nombre de personnes en situation d'itinérance chronique est relativement peu élevé. Toutefois, elles utiliseraient un grand nombre de services, générant de nombreuses interventions et des coûts sociaux importants ».

Puisqu'elles se basent sur le degré d'instabilité résidentielle, et non sur la situation d'hébergement, les formes d'itinérance dont fait état la politique québécoise n'évoquent pas de manière concrète les populations susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, ni les personnes en situation d'itinérance cachée. Rappelons néanmoins que la définition québécoise inclut ces populations.

Quoique des informations sur les personnes en situation d'itinérance cachée aient été recueillies lors du dénombrement ponctuel *Tout le monde compte* réalisé par le ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS) en avril 2018 (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2019), aucune initiative de mesure de l'ampleur du phénomène n'a été prise à l'échelle du Québec. Les données de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2014 (fiche CAN1) permettent par contre de mesurer le phénomène à l'échelle provinciale. Mentionnons que la mesure de l'itinérance cachée au Québec, à partir des données de l'ESG, est abordée en détail à la section 2 du présent document. De nombreux résultats y sont également présentés.



### 1.1.2 Définir l'itinérance cachée : différences et facteurs communs

Bien que des différences soient perceptibles dans la manière dont l'itinérance cachée s'insère dans les définitions examinées, il est possible de dégager certains facteurs communs à différentes descriptions des personnes vivant cette forme d'itinérance.

Ainsi, l'absence d'options en matière d'habitation, le caractère temporaire de la situation, le lien avec le ménage qui héberge la ou les personnes en situation d'itinérance et l'absence d'un droit réel d'occupation sont les principaux facteurs auxquels on fait référence dans les définitions examinées. Le tableau 1.4 fait état des facteurs intégrés à ces dernières.

Dans la plupart des définitions examinées, les personnes en situation d'itinérance cachée sont considérées comme étant en situation d'itinérance proprement dite, et non comme étant susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance. Par contre, aux États-Unis, selon les circonstances exactes, certaines personnes en situation d'itinérance cachée sont considérées comme étant susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance, et non en situation d'itinérance comme telle. En outre, dans la définition de l'ONU, la description des personnes en situation d'itinérance cachée n'est pas explicite, mais doit être déduite. Rappelons également que le Québec ne définit pas l'itinérance cachée, bien que cette forme d'itinérance soit incluse dans la définition générale.

**Tableau 1.4**

**Définitions de l'itinérance cachée à l'échelle internationale, facteurs communs**

Facteurs pris en compte	Nations Unies	Union européenne	Australie	Nouvelle-Zélande	États-Unis <sup>1</sup>	Canada	Québec <sup>2</sup>
Absence d'options en matière de logement	Aucun lieu de résidence habituel	Aucun lieu de résidence habituel	Absence d'options en matière de logement		a. Aucun autre lieu de résidence n'attend la personne	Absence de refuge permanent	
Caractère temporaire de la situation		Hébergement provisoire	Hébergement provisoire	Hébergement provisoire		Hébergement provisoire	
Lien avec le ménage		Hébergement chez de la famille ou des amis	Hébergement chez des amis ou de la famille; hébergement dans des endroits qui n'accueillent que des visiteurs	Hébergement dans le logement privé de quelqu'un d'autre	a. Logement partagé avec d'autres personnes b. Hébergement dans le domicile de quelqu'un d'autre	Hébergement chez d'autres personnes (chez des amis, de la famille ou même des étrangers)	
Absence de contrat, de droit réel d'occupation					a. Perte imminente du logement	Aucune garantie de résidence permanente ni aucune possibilité immédiate d'accès à un logement permanent	

1. Aux États-Unis, les personnes en situation d'itinérance cachée peuvent, selon les circonstances exactes, être incluses dans l'une des deux définitions disponibles : (a) la définition générale de l'itinérance ou (b) la définition des personnes susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance.
2. Le gouvernement du Québec ne définit pas de manière distincte l'itinérance cachée. Le phénomène est néanmoins inclus dans la définition générale de l'itinérance.

Source : Edgar et Meert, 2005.



## 1.2 Mesure de l'itinérance cachée à l'échelle internationale

Cette section présente plusieurs initiatives de mesure de l'itinérance cachée – ou de phénomènes connexes – ayant été prises au cours des dernières années dans les pays dont les définitions officielles de l'itinérance ont été présentées à la section précédente (soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et le Canada) de même que dans certains pays européens s'étant inspirés de la définition élaborée par la FEANTSA (soit le Danemark, la Suède, la Finlande et le Royaume-Uni). Les initiatives répertoriées sont tirées de plusieurs types de données : des données administratives, recueillies par des autorités publiques dans le cadre d'une prestation de services, des données de recensement, recueillies auprès de l'ensemble de la population par des organismes statistiques nationaux, et des données d'enquêtes, recueillies auprès de personnes en situation d'itinérance ou encore auprès de l'ensemble de la population.

Chaque initiative est présentée sous forme de fiche technique à la section 1.2.1. À la section subséquente (section 1.2.2), la portée et les limites propres à chaque type de données utilisées pour les diverses initiatives de mesure sont décrites. Un tableau récapitulatif des principaux facteurs pris en compte dans le cadre de ces initiatives est également présenté.

### 1.2.1 Initiatives de mesure

Chaque initiative de mesure répertoriée est présentée sous forme de fiche dans laquelle sont mentionnés la source, le type de données et l'approche utilisés, le phénomène mesuré et la manière dont est construit l'indicateur. Les derniers résultats disponibles y sont également présentés.

Fiche UE1 – Danemark

**Personnes vivant temporairement chez de la famille, des amis ou des connaissances sans avoir conclu de bail, National Census of Homeless People, VIVE – The National Research and Analysis Center for Welfare**

Source	
Nom	National Census of Homeless People
Organisme responsable	VIVE – The National Research and Analysis Center for Welfare Enquête commandée par le Ministry of Children and Social Affairs
Approche et type de données	Enquête menée auprès des personnes en situation d'itinérance  Données recueillies par les services sociaux et autres autorités susceptibles d'avoir des contacts avec la population visée (refuges, services de santé, centres d'emploi, ressources d'aide, institutions offrant des prestations, services carcéraux et autres services offerts) auprès des personnes en situation d'itinérance
Population visée	Ensemble des personnes en situation d'itinérance
Dernière année	2017
Fréquence	Tous les 2 ans
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes qui vivaient temporairement chez de la famille, des amis ou des connaissances sans avoir conclu de bail lors de la sixième semaine de 2017
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	Personnes reconnues comme étant en situation d'itinérance par les différents services sociaux et autres autorités et ayant vécu temporairement chez de la famille, des amis ou des connaissances sans avoir conclu de bail lors de la sixième semaine de 2017.  Source : BENJAMINSEN, Lars (2018). <i>Hjemløshed i Danmark 2017. National kortlægning</i> , [En ligne], Copenhagen, VIVE – The National Research and Analysis Center for Welfare, 146 p. [ <a href="http://pure.vive.dk/ws/files/923630/Hjeml_shed_i_Danmark_2017.pdf">pure.vive.dk/ws/files/923630/Hjeml_shed_i_Danmark_2017.pdf</a> ].
Derniers résultats disponibles	En 2017, <b>2 177 personnes</b> vivaient temporairement chez de la famille, des amis ou des connaissances sans avoir conclu de bail.
Utilisation des données	Statistiques officielles  Suivi des tendances  Meilleure compréhension du phénomène
Diffusion des résultats	BENJAMINSEN, Lars (2018). <i>Hjemløshed i Danmark 2017. National kortlægning</i> , [En ligne], Copenhagen, VIVE – The National Research and Analysis Center for Welfare, 146 p. [ <a href="http://pure.vive.dk/ws/files/923630/Hjeml_shed_i_Danmark_2017.pdf">pure.vive.dk/ws/files/923630/Hjeml_shed_i_Danmark_2017.pdf</a> ].

Fiche UE2 – Finlande

**Personnes hébergées temporairement chez des connaissances ou de la famille car elles n'ont pas de chez-soi, Housing Market Survey, The Housing Finance and Development Centre of Finland (ARA)**

Source	
Nom	Housing Market Survey
Organisme responsable	The Housing Finance and Development Centre of Finland (ARA)
Approche et type de données	Enquête menée auprès des personnes en situation d'itinérance Données recueillies par les municipalités auprès de la population en situation d'itinérance, circonscrite à partir de sources multiples : demandes pour la location d'appartement, liste de prestataires de services sociaux, liste de prestataires de l'assurance sociale, registres de population et autres registres basés sur les codes d'identification personnels
Population visée	Ensemble des personnes en situation d'itinérance vivant dans une municipalité
Dernière année	2017
Fréquence	Annuelle
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes hébergées temporairement chez des connaissances ou de la famille car elles n'ont pas de chez-soi
Univers	Personnes seules en situation d'itinérance
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	La catégorie « Personnes hébergées temporairement chez des connaissances ou de la famille car elles n'ont pas de chez-soi » regroupe les individus qui, selon certaines évaluations ou données municipales, vivent temporairement chez une ou plusieurs personnes de leur famille ou de leur cercle de connaissances puisqu'ils n'ont pas de chez-soi. Les jeunes qui vivent avec leurs parents sont exclus de cette catégorie.  Source : THE HOUSING FINANCE AND DEVELOPMENT CENTRE OF FINLAND (2018). <i>Homelessness in Finland in 2017. Annual report 2018</i> , [En ligne], Lahti (Finlande), Ara, 12 p. [ <a href="http://www.ara.fi/download/noname/%7BFCA6F4DA-5716-4E19-80BC-35ACD18F19B3%7D/136559">www.ara.fi/download/noname/%7BFCA6F4DA-5716-4E19-80BC-35ACD18F19B3%7D/136559</a> ].
Derniers résultats disponibles	En 2017, <b>5 528 personnes seules en situation d'itinérance</b> étaient hébergées temporairement chez des connaissances ou de la famille car elles n'avaient pas de chez-soi.
Utilisation des données	Statistiques officielles Suivi des tendances Meilleure compréhension du phénomène
Diffusion des résultats	THE HOUSING FINANCE AND DEVELOPMENT CENTRE OF FINLAND (2018). <i>Homelessness in Finland in 2017. Annual report 2018</i> , [En ligne], Lahti (Finlande), Ara, 12 p. [ <a href="http://www.ara.fi/download/noname/%7BFCA6F4DA-5716-4E19-80BC-35ACD18F19B3%7D/136559">www.ara.fi/download/noname/%7BFCA6F4DA-5716-4E19-80BC-35ACD18F19B3%7D/136559</a> ].

Fiche UE3 – Suède

**Personnes vivant involontairement chez un membre de leur famille, un ami ou une connaissance sans avoir conclu de bail, National Homelessness Survey, Swedish National Board of Health and Welfare**

Source	
Nom	National Homelessness Survey
Organisme responsable	Swedish National Board of Health and Welfare (Socialstyrelsen)
Approche et type de données	Enquête menée auprès des personnes en situation d'itinérance Données recueillies auprès des personnes en situation d'itinérance par les municipalités, les établissements correctionnels, les prestataires de soins de santé, les églises ou paroisses, les organisations non gouvernementales (ONG), etc.
Population visée	Ensemble des personnes en situation d'itinérance
Dernière année	2017
Fréquence	Irrégulière
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes vivant involontairement chez un membre de leur famille, un ami ou une connaissance sans avoir conclu de bail
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	Individus qui vivaient involontairement chez un membre de leur famille, un ami ou une connaissance sans avoir conclu de bail pendant la semaine du 3 au 9 avril 2017 Source : NATIONAL BOARD OF HEALTH AND WELFARE (2018). <i>Homelessness in Sweden 2017</i> , [En ligne], Stockholm, National Board of Health and Welfare, 9 p. [ <a href="http://www.socialstyrelsen.se/globalassets/sharepoint-dokument/artikelkatalog/ovrigt/2018-6-19.pdf">www.socialstyrelsen.se/globalassets/sharepoint-dokument/artikelkatalog/ovrigt/2018-6-19.pdf</a> ].
Derniers résultats disponibles	Pendant la semaine du 3 au 9 avril 2017, <b>4 364 personnes</b> vivaient involontairement chez un membre de leur famille, un ami ou une connaissance sans avoir conclu de bail.
Utilisation des données	Suivi des tendances Statistiques officielles
Diffusion des résultats	NATIONAL BOARD OF HEALTH AND WELFARE (2018). <i>Homelessness in Sweden 2017</i> , [En ligne], Stockholm, National Board of Health and Welfare, 9 p. [ <a href="http://www.socialstyrelsen.se/globalassets/sharepoint-dokument/artikelkatalog/ovrigt/2018-6-19.pdf">www.socialstyrelsen.se/globalassets/sharepoint-dokument/artikelkatalog/ovrigt/2018-6-19.pdf</a> ].

Fiche UE4 – Royaume-Uni 1

**Personnes se trouvant officiellement en situation d'itinérance qui vivent chez de la famille ou des amis, Statutory Homelessness, Ministry of Housing, Communities & Local Government**

Source	
Nom	National Homelessness Survey
Organisme responsable	Ministry of Housing, Communities & Local Government
Approche et type de données	Données administratives  Les données sont recueillies par les autorités publiques locales chargées de fournir l'assistance aux personnes et ménages ayant un statut officiel d'itinérant ( <i>statutory homeless</i> ), lequel est établi à partir de critères énoncés dans la législation (en particulier dans la loi <i>Housing Act 1996</i> , modifiée à trois reprises).  L'itinérance officielle aux termes de la loi concerne tous les ménages en situation d'itinérance envers qui les autorités locales ont un devoir. Un ménage est considéré comme étant officiellement en situation d'itinérance si les autorités locales ont déterminé qu'il n'avait pas le droit d'occuper légalement un logement accessible et disponible, et dans lequel il pourrait raisonnablement continuer de rester. La <i>Housing Act 1996</i> (dont les dispositions ont été modifiées par la <i>Homelessness Act 2002</i> , la <i>Localism Act 2011</i> et la <i>Homelessness Reduction Act 2017</i> ) précise les obligations civiles des autorités locales envers les ménages en situation d'itinérance et les ménages susceptibles de se retrouver en situation d'itinérance.
Population visée	Ensemble des personnes ou des ménages ayant un statut d'itinérant
Dernière année	2018 (avril à juin)
Fréquence	Trimestrielle
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes se trouvant officiellement en situation d'itinérance qui vivaient chez de la famille ou des amis lorsqu'elles ont déposé une demande d'aide au logement
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	Personnes qui vivaient chez de la famille ou des amis lorsqu'elles ont déposé une demande d'aide au logement et envers qui les autorités ont un devoir de prévention ou d'assistance  Source : MINISTRY OF HOUSING, COMMUNITIES & LOCAL GOVERNEMENT [Royaume-Uni] (2018). "Statutory Homelessness live tables", <i>Statistical data set. Live tables on homelessness</i> , [En ligne]. <a href="http://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-homelessness">www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-homelessness</a> .
Derniers résultats disponibles	Entre avril et juin 2018, <b>19 320 personnes se trouvant officiellement en situation d'itinérance</b> vivaient chez de la famille ou des amis.
Utilisation des données	Suivi des tendances  Statistiques officielles  Meilleure compréhension du phénomène
Diffusion des résultats	MINISTRY OF HOUSING, COMMUNITIES & LOCAL GOVERNEMENT [Royaume-Uni] (2018). "Statutory Homelessness live tables", <i>Statistical data set. Live tables on homelessness</i> , [En ligne]. <a href="http://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-homelessness">www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-homelessness</a> .

Fiche UE5 – Royaume-Uni 2

**Personnes qui couchent par terre ou sur le divan chez des amis ou des membres de leur famille élargie car elles n'ont nulle part ailleurs où aller, Online survey, Cambridge Centre for Housing & Planning Research**

Source	
Nom	Sofa Surfing Online survey
Organisme responsable	Cambridge Centre for Housing & Planning Research
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population Échantillon représentatif
Population visée	Ensemble des personnes âgées de 16 à 25 ans ayant accès à Internet
Dernière année	2014
Fréquence	Aucune autre édition
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes qui couchent par terre ou sur le divan chez des amis ou des membres de leur famille élargie car elles n'ont nulle part ailleurs où aller
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	Personnes qui ont couché par terre ou sur le divan chez des amis ou des membres de leur famille élargie car elles n'avaient nulle part ailleurs où aller  Source : CLARKE, Anna (2016). "The Prevalence of Rough Sleeping and Sofa Surfing Amongst Young People in the UK", <i>Social Inclusion</i> , [En ligne], vol. 4, n° 4, p. 60-72. [ <a href="http://www.cogitatiopress.com/socialinclusion/article/view/597/597">www.cogitatiopress.com/socialinclusion/article/view/597/597</a> ].
Derniers résultats disponibles	35 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans ont couché par terre ou sur le divan chez des amis ou des membres de leur famille élargie car ils n'avaient nulle part ailleurs où aller
Utilisation des données	Recherche (données complémentaires aux données existantes)  Meilleure compréhension du phénomène
Diffusion des résultats	CLARKE, Anna (2016). "The Prevalence of Rough Sleeping and Sofa Surfing Amongst Young People in the UK", <i>Social Inclusion</i> , [En ligne], vol. 4, n° 4, p. 60-72. [ <a href="http://www.cogitatiopress.com/socialinclusion/article/view/597/597">www.cogitatiopress.com/socialinclusion/article/view/597/597</a> ].

Fiche AUS1

**Personnes qui vivent temporairement avec d'autres ménages, Australian Census of Population and Housing, Australian Bureau of Statistics**

Source	
Nom	Australian Census of Population and Housing
Organisme responsable	Australian Bureau of Statistics (ABS)
Approche et type de données	Recensement, de facto Participation obligatoire
Population visée	Ensemble des personnes présentes en Australie le soir du recensement ; les diplomates étrangers et leur famille sont exclus
Dernière année	2016
Fréquence	Tous les 5 ans
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes qui vivent temporairement avec d'autres ménages
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<p>Personnes qui se trouvaient dans un logement privé lors du recensement et qui ont mentionné ne pas avoir de lieu habituel de résidence (les personnes qui se trouvaient dans un abri de fortune ou une tente et celles qui dormaient dehors ont été exclues). Ce groupe d'individus a ensuite été divisé en différentes catégories, et ceux appartenant aux deux catégories suivantes, qui n'étaient vraisemblablement pas en situation d'itinérance le soir du recensement, ont été exclus :</p> <p>Les visiteurs qui ont indiqué ne pas avoir de lieu habituel de résidence et vivre dans un logement habité de façon permanente par d'autres personnes ;</p> <p>Les personnes qui occupaient un logement n'accueillant que des visiteurs. Pour être considérées comme telles, les personnes doivent avoir indiqué qu'elles n'avaient pas de lieu habituel de résidence et que personne n'habitait de manière permanente le logement dans lequel elles se trouvaient.</p> <p>Source : AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012). <i>Methodology for Estimating Homelessness from the Census of Population and Housing</i>, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 84 p. [<a href="http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/61102520832D348ECA257A6F0012AF91/\$File/2049055001_2012.pdf">www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/61102520832D348ECA257A6F0012AF91/\$File/2049055001_2012.pdf</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	En 2016, <b>17 725 personnes</b> vivaient temporairement avec d'autres ménages. Ce groupe représentait 15 % de l'ensemble des personnes en situation d'itinérance.
Utilisation des données	<p>Statistiques officielles</p> <p>Suivi des tendances</p> <p>Meilleure compréhension du phénomène (localisation et caractéristiques des populations touchées)</p>
Diffusion des résultats	AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2018). <i>Census of Population and Housing: Estimating homelessness, 2016</i> , [En ligne]. [ <a href="http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/2049.0">www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/2049.0</a> ].

Fiche AUS2

**Personnes qui sont restées chez des amis ou de la famille dans les 10 dernières années car elles n'avaient pas d'endroit où vivre en permanence, General Social Survey, Australian Bureau of Statistics**

Source	
Nom	General Social Survey (GSS)
Organisme responsable	Australian Bureau of Statistics (ABS)
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population Participation obligatoire
Population visée	Ensemble des résidents habituels des ménages privés, âgés de 15 ans et plus
Dernière année	2014
Fréquence	Irrégulière, tous les 4 ou 5 ans
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes qui sont restées chez des amis ou de la famille dans les 10 dernières années car elles n'avaient pas d'endroit où vivre en permanence
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<p><b>Q. Avez-vous déjà vécu l'une des situations suivantes car vous n'aviez pas d'endroit où vivre en permanence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vous êtes resté chez de la famille</li><li>- Vous êtes resté chez des amis</li><li>- Vous avez habité dans une roulotte</li><li>- Vous avez habité en pension ou vécu en foyer</li><li>- Vous êtes resté dans un refuge d'urgence</li><li>- Vous êtes resté dans un hébergement temporaire pour personne en situation d'itinérance</li><li>- Vous êtes resté dans un centre d'hébergement (ex. : maison d'hébergement pour femmes battues)</li><li>- Vous avez squatté un bâtiment abandonné</li><li>- Vous avez dormi dehors (vous avez par exemple dormi dans la rue, dans une voiture, dans une tente, etc.)</li><li>- Vous avez séjourné dans un centre de détention</li><li>- Autre (précisez)</li><li>- Non</li></ul> <p>La personne a déjà vécu un épisode d'itinérance si la réponse à la question n'est pas « Non ». La question suivante est posée exclusivement aux personnes ayant déjà vécu un épisode d'itinérance.</p> <p><b>Q. Combien de temps cela fait-il ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Moins de 12 mois</li><li>- De 12 mois à moins de 2 ans</li><li>- De 2 ans à moins de 5 ans</li><li>- De 5 ans à moins de 10 ans</li><li>- 10 ans ou plus</li><li>- Ne sait pas</li></ul> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant indiqué être restées chez de la famille ou chez des amis à la première question et ayant mentionné avoir vécu l'une des deux situations au cours des 10 dernières années à la deuxième question sont considérées comme étant des personnes qui sont restées chez des amis ou de la famille dans les 10 dernières années car elles n'avaient pas d'endroit où vivre en permanence.</p>

Suite à la page 37



Fiche AUS2 (suite)

**Personnes qui sont restées chez des amis ou de la famille dans les 10 dernières années car elles n'avaient pas d'endroit où vivre en permanence, General Social Survey, Australian Bureau of Statistics**

---

Définition/Construction de l'indicateur	Source : AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2014). <i>General Social Survey (GSS). Household Survey Questionnaire</i> , [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 206 p. [ <a href="http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/DE47CCADC083E9BBCA257E7000154993/\$File/41590do001_household_questionnaire.pdf">www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/DE47CCADC083E9BBCA257E7000154993/\$File/41590do001_household_questionnaire.pdf</a> ].
Derniers résultats disponibles	En 2014, chez les 15 ans et plus, <b>985 700 personnes</b> étaient restées chez de la famille et <b>743 400 personnes</b> étaient restées chez des amis au cours des 10 dernières années car elles n'avaient pas d'endroit où vivre en permanence.
Utilisation des données	Suivi des tendances  Meilleure compréhension du phénomène (caractéristiques des populations touchées, parcours de vie)
Diffusion des résultats	AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2015). <i>General Social Survey, Summary Results, Australia, 2014</i> , [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 84 p. [ <a href="http://www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&amp;41590DO017.xls&amp;4159.0&amp;Data%20Cubes&amp;534EDBC13331C37ECA257E7000152269&amp;0&amp;2014&amp;01.07.2015&amp;Latest">www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&amp;41590DO017.xls&amp;4159.0&amp;Data%20Cubes&amp;534EDBC13331C37ECA257E7000152269&amp;0&amp;2014&amp;01.07.2015&amp;Latest</a> ].

---

Fiche AUS3

**Personnes qui sont allées rester chez de la famille ou chez des amis après avoir quitté leur domicile à la suite d'une rupture définitive avec un ex-partenaire violent<sup>1</sup>, Personal Safety Survey, Australian Bureau of Statistics**

Source	
Nom	Personal Safety Survey (PSS)
Organisme responsable	Australian Bureau of Statistics (ABS)
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population Participation obligatoire
Population visée	Ensemble des résidents habituels des ménages privés, âgés de 18 ans et plus
Dernière année	2016
Fréquence	Irrégulière (2012, 2005)
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes qui sont allées rester chez de la famille ou chez des amis après avoir quitté leur domicile à la suite d'une rupture définitive avec un ex-partenaire violent
Univers	Ensemble des personnes de 18 ans et plus ayant quitté leur domicile à la suite d'une rupture définitive avec un ex-partenaire violent
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<p><b>Q. Veuillez indiquer toutes les situations que vous avez vécues après votre rupture.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous êtes resté chez des amis ou chez de la famille</li> <li>- Vous êtes resté dans un refuge ou un centre d'hébergement</li> <li>- Vous êtes resté dans un motel, un hôtel, un appartement entièrement meublé avec services ou un parc de roulottes</li> <li>- Vous avez habité en pension ou vécu en foyer</li> <li>- Vous avez dormi dehors (vous avez par exemple dormi dans la rue, dans une voiture, dans une tente, dans un bâtiment abandonné, etc.)</li> <li>- Vous avez déménagé dans une nouvelle maison ou dans une propriété louée</li> <li>- Autre (précisez)</li> </ul> <p>Selon l'indicateur, les personnes qui ont indiqué être restées chez des amis ou de la famille sont considérées comme étant des personnes qui sont allées rester chez de la famille ou chez des amis après avoir quitté leur domicile à la suite d'une rupture définitive avec un ex-partenaire violent.</p> <p>Source : AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2017). <i>2016 Personal Safety Survey (PSS) Question Specifications</i>, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 146 p. [<a href="http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/C897D50E421A3E45CA2581D1000C3B49/\$File/4906055003%202016%20personal%20safety%20survey%20questionnaire.pdf">www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/C897D50E421A3E45CA2581D1000C3B49/\$File/4906055003%202016%20personal%20safety%20survey%20questionnaire.pdf</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	En 2016, <b>509 700 femmes</b> et <b>146 400 hommes</b> de 18 ans et plus étaient allés rester chez de la famille ou chez des amis après avoir quitté leur domicile à la suite d'une rupture définitive avec un ex-partenaire violent.
Utilisation des données	<p>Suivi des tendances</p> <p>Meilleure compréhension du phénomène (caractéristiques des populations touchées, parcours de vie)</p>
Diffusion des résultats	AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2017). <i>Personal Safety, Australia, 2016. Data Cubes. Experience of partner violence: Tables 17 to 26</i> , [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics. [ <a href="http://www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&amp;49060do0003_2016.xls&amp;4906.0&amp;Data%20CubeS&amp;6F22DDAA4145BBC3CA2581D1000C06C1&amp;0&amp;2016&amp;08.11.2017&amp;Latest">www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&amp;49060do0003_2016.xls&amp;4906.0&amp;Data%20CubeS&amp;6F22DDAA4145BBC3CA2581D1000C06C1&amp;0&amp;2016&amp;08.11.2017&amp;Latest</a> ].

1. D'autres indicateurs similaires sont aussi disponibles dans cette enquête : « Personnes qui sont allées rester chez de la famille ou des amis après s'être séparées temporairement d'un ex-partenaire violent » ainsi que « Personnes qui sont allées rester chez de la famille ou des amis après s'être séparées temporairement de leur partenaire violent actuel ».

Fiche AUS4

**Personnes ayant une incapacité qui sont allées rester chez de la famille ou des amis la dernière fois qu'elles se sont retrouvées sans endroit où vivre en permanence, Survey of Disability, Ageing and Carers, Australian Bureau of Statistics**

Source	
Nom	Survey of Disability, Ageing and Carers (SDAC)
Organisme responsable	Australian Bureau of Statistics (ABS)
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population Participation obligatoire
Population visée	Ensemble des personnes dans les ménages privés et collectifs, dont les établissements de soins
Dernière année	2012
Fréquence	Irrégulière (1981, 1988, 1993, 1998, 2003, 2009)
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes ayant une incapacité qui sont allées rester chez de la famille ou des amis la dernière fois qu'elles se sont retrouvées sans endroit où vivre en permanence
Univers	Personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité
Unité statistique	Individus
Construction de l'indicateur	<p><b>Q. Avez-vous déjà vécu l'une des situations suivantes car vous n'aviez pas d'endroit où vivre en permanence ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous êtes resté chez de la famille</li> <li>- Vous êtes resté chez des amis</li> <li>- Vous avez habité dans une roulotte</li> <li>- Vous avez habité en pension ou vécu en foyer</li> <li>- Vous êtes resté dans un refuge d'urgence</li> <li>- Vous êtes resté dans un refuge pour personnes en situation d'itinérance</li> <li>- Vous êtes resté dans un centre d'hébergement (ex. : maison d'hébergement pour femmes battues)</li> <li>- Vous avez squatté un bâtiment abandonné</li> <li>- Vous avez dormi dehors (vous avez par exemple dormi dans la rue, dans une voiture, dans une tente, etc.)</li> <li>- Vous avez séjourné dans un centre de détention</li> <li>- Autre (précisez)</li> <li>- Non</li> </ul> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant indiqué être restées chez de la famille ou chez des amis sont considérées comme étant des personnes ayant une incapacité qui sont allées rester chez de la famille ou des amis la dernière fois qu'elles se sont retrouvées sans endroit où vivre en permanence.</p> <p>Source : AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012). <i>Survey of Disability, Ageing and Carers: Household Survey Questionnaire</i>, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 206 p. [<a href="http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/F1079EC1FADE48B8CA257C21000D88C2/\$File/44300do001_household_questionnaire.pdf">www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/F1079EC1FADE48B8CA257C21000D88C2/\$File/44300do001_household_questionnaire.pdf</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	En 2012, <b>212 600 et 135 800 personnes ayant une incapacité</b> étaient respectivement allées rester chez de la famille et chez des amis la dernière fois qu'elles s'étaient retrouvées sans endroit où vivre en permanence.
Utilisation des données	<p>Suivi des tendances</p> <p>Meilleure compréhension du phénomène (caractéristiques des populations touchées, parcours de vie)</p>
Diffusion des résultats	AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012). <i>Disability, Ageing and Carers, Australia: Summary of Findings, 2012</i> , [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 84 p. [ <a href="http://www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/DetailsPage/4430.02012?OpenDocument">www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/DetailsPage/4430.02012?OpenDocument</a> ].

Fiche NZ1

**Personnes qui habitent temporairement dans des endroits surpeuplés, New Zealand Census, Statistics New Zealand**

Source	
Nom	New Zealand Census
Organisme responsable	Statistics New Zealand
Approche et type de données	Recensement, de facto
Population visée	Ensemble des personnes présentes en Nouvelle-Zélande le soir du recensement
Dernière année	2018
Fréquence	Tous les 5 ans
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes qui habitent temporairement dans des endroits surpeuplés
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<p>Toute personne :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. qui vit dans un logement privé de manière permanente ;</li> <li>2. qui n'est pas propriétaire et qui ne fait pas partie de la famille nucléaire d'un propriétaire ;</li> <li>3. qui n'est pas la personne de référence et qui ne fait pas partie de la famille nucléaire de cette personne ;</li> <li>4. dont le lieu habituel de résidence est celui qui correspond à l'endroit où elle était le soir du recensement ou qui est sans domicile fixe ;</li> <li>5. à faible revenu (on considère le revenu familial si la personne habite avec sa famille, et le revenu individuel si elle vit seule) ;</li> <li>6. qui habite dans un endroit surpeuplé (déficit de 2 chambres, selon la Norme nationale d'occupation [NNO] du Canada).</li> </ol> <p>Source : AMORE, Kate (2016). <i>Severe Housing Deprivation in Aotearoa/New Zealand 2001-2013</i>, [En ligne], Wellington, University of Otago, 25 p. [<a href="http://www.healthyhousing.org.nz/wp-content/uploads/2016/08/Severe-housing-deprivation-in-Aotearoa-2001-2013-1.pdf">www.healthyhousing.org.nz/wp-content/uploads/2016/08/Severe-housing-deprivation-in-Aotearoa-2001-2013-1.pdf</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	En 2013, <b>28 563 personnes</b> habitaient temporairement dans des endroits surpeuplés.
Utilisation des données	<p>Statistiques officielles</p> <p>Suivi des tendances</p>
Diffusion des résultats	AMORE, Kate (2016). <i>Severe Housing Deprivation in Aotearoa/New Zealand 2001-2013</i> , [En ligne], Wellington, University of Otago, 25 p. [ <a href="http://www.healthyhousing.org.nz/wp-content/uploads/2016/08/Severe-housing-deprivation-in-Aotearoa-2001-2013-1.pdf">www.healthyhousing.org.nz/wp-content/uploads/2016/08/Severe-housing-deprivation-in-Aotearoa-2001-2013-1.pdf</a> ].

Fiche US1

**Personnes partageant une chambre ou un logement, American Community Survey, United States Census Bureau**

Source	
Nom	American Community Survey (ACS)
Organisme responsable	United States Census Bureau
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population Participation obligatoire
Population visée	Ensemble des ménages privés ( <i>housing units</i> ) et collectifs ( <i>group quarters</i> )
Dernière année	2016
Fréquence	Annuelle
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes partageant une chambre ou un logement
Univers	Ensemble des ménages privés en situation de pauvreté  Un ménage se compose des personnes qui résident dans une unité d'habitation correspondant à leur lieu de résidence habituel. Une unité d'habitation peut être une maison, un appartement, une maison mobile, un logement comportant plusieurs chambres ou une chambre servant de logement (ou destinée à servir à cette fin en cas d'occupation). Une chambre servant de logement est un endroit où des personnes vivent et mangent de manière isolée des autres individus se trouvant dans le même bâtiment. Cet espace possède une entrée indépendante, accessible depuis l'extérieur du bâtiment ou un couloir commun. Les occupants de cet espace peuvent être une seule et même famille, une personne seule, deux familles ou plus ou tout autre groupe de personnes apparentées ou non.  La pauvreté d'un ménage se mesure en fonction de sa composition et de son revenu.
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	Une personne est réputée partager une chambre ou un logement en raison de sa relation avec la personne 1 <sup>1</sup> . Il peut s'agir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'un enfant majeur (âgé de 18 ans ou plus) qui ne fréquente pas l'école, est marié et/ou a des enfants ;</li> <li>- d'un frère ou d'une sœur ;</li> <li>- d'un parent ou d'un beau-parent ;</li> <li>- d'un petit-enfant majeur qui ne fréquente pas l'école ;</li> <li>- d'un petit-enfant faisant partie d'une famille qui ne vit pas dans son propre chez-soi<sup>2</sup> ;</li> <li>- d'un beau-fils ou d'une belle-fille ;</li> <li>- d'une autre personne apparentée ;</li> <li>- de toute autre personne.</li> </ul> <p>Sources : NATIONAL ALLIANCE TO END HOMELESSNESS (2019). <i>State of Homelessness</i>, [En ligne]. <a href="http://endhomelessness.org/homelessness-in-america/homelessness-statistics/state-of-homelessness-report/">endhomelessness.org/homelessness-in-america/homelessness-statistics/state-of-homelessness-report/</a>.  UNITED STATES CENSUS BUREAU (2016). <i>The American Community Survey</i>, [En ligne], Washington D.C., United States Census Bureau, 28 p. <a href="http://www2.census.gov/programs-surveys/acs/methodology/questionnaires/2016/quest16.pdf">www2.census.gov/programs-surveys/acs/methodology/questionnaires/2016/quest16.pdf</a>.</p>
Derniers résultats disponibles	En 2016, <b>4 609 826 personnes</b> vivant dans des ménages pauvres partageaient une chambre ou un logement avec de la famille ou des amis.
Utilisation des données	Suivi des tendances
Diffusion des résultats	NATIONAL ALLIANCE TO END HOMELESSNESS (2019). <i>State of Homelessness</i> , [En ligne]. <a href="http://endhomelessness.org/homelessness-in-america/homelessness-statistics/state-of-homelessness-report/">endhomelessness.org/homelessness-in-america/homelessness-statistics/state-of-homelessness-report/</a> .

1. La personne 1 détient, a acheté ou loue la maison ou l'appartement où elle vit.  
2. Une famille ne vivant pas dans son propre chez-soi peut correspondre à un couple marié qui a des enfants ou non ou bien à un parent monoparental qui a au moins un enfant âgé de moins de 18 ans qui ne s'est jamais marié. Une telle famille habite dans le domicile de quelqu'un d'autre.

Fiche US2

**Personnes ou familles vivant sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine, The Greater Los Angeles Homeless Count : Identify the Hidden Homeless Survey, Los Angeles Homelessness Services Authority (LAHSA)**

Source	
Nom	The Greater Los Angeles Homeless Count: Identify the Hidden Homeless Survey
Organisme responsable	Los Angeles Homelessness Services Authority (LAHSA)
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population
Population visée	Ensemble des ménages du « Los Angeles Continuum of Care (CoC) », soit le comté de Los Angeles étant couvert par un système intégré de services destinés à la population itinérante
Dernière année	2011
Fréquence	Tous les deux ans entre 2005 et 2011
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes ou familles vivant sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus (y compris les membres d'une famille)
Définition/Construction de l'indicateur	<p>L'indicateur est construit à partir de réponses données à de nombreuses questions.</p> <p><b>Q1. Est-ce qu'au moins une personne qui pourrait être considérée comme une personne en situation d'itinérance réside temporairement à cette adresse ?</b> Par « personne en situation d'itinérance », on entend une personne qui n'a pas d'endroit fixe et convenable où passer la nuit parce qu'elle manque d'argent ou d'autres ressources. - Oui - Non</p> <p><b>Q1a. Si oui, combien de personnes résidant à cette adresse pourraient être considérées comme étant en situation d'itinérance ?</b> [nombre de personnes]</p> <p><b>QF1. Combien d'unités familiales ces personnes représentent-elles ?</b> Une unité familiale correspond à une personne ou à un couple vivant avec au moins un enfant de moins de 18 ans OU à un couple qui n'a pas d'enfant. [nombre d'unités familiales]</p> <p><b>QF1a. Pouvez-vous me dire combien d'hommes majeurs, de femmes majeures et d'enfants mineurs (ayant moins de 18 ans) composent l'unité familiale ____ ?</b> [nombre d'hommes majeurs] [nombre de femmes majeures] [nombre d'enfants mineurs]</p> <p>Répondez aux questions suivantes pour chacune des personnes dénombrées aux questions <b>Q1a</b> et <b>QF1a</b> :</p> <p><b>Q2. La personne est-elle un homme majeur, une femme majeure ou un enfant ayant moins de 18 ans ?</b> - Homme majeur (Passer à Q3); - Femme majeure (Passer à Q3); - Enfant (Passer à QC2)</p>

Suite à la page 43

Fiche US2 (suite)

**Personnes ou familles vivant sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine, The Greater Los Angeles Homeless Count : Identify the Hidden Homeless Survey, Los Angeles Homelessness Services Authority (LAHSA)**

Définition/Construction de l'indicateur

**QC2. Quel âge a cet enfant ?**

- 5 ans ou moins (Poser la question Q3)
- Entre 6 et 12 ans (Poser la question QC2a)
- Entre 13 et 17 ans (Poser la question QC2a)

**QC2a. Cet enfant fréquente-t-il un établissement scolaire ?**

- Oui (Poser la question QC3b)
- Non (Poser la question Q4)

**QC2b. Cet enfant bénéficie-t-il de services tels que des services de counseling ou d'aide au logement, ou est-il transporté par autobus pour aller à l'école ou en revenir parce qu'il est sans-abri ?**

- Oui (Poser la question QC3b)
- Non (Poser la question Q4)

**Q3. Quel type de lien avez-vous avec cette personne ?**

- Membre de la famille
- Ami
- Autre lien non familial

**Q4. Pouvez-vous me dire à quel endroit sur la propriété dort habituellement cet enfant ?**

- Dans le garage
- Dans le grenier
- Dans le sous-sol
- Dans un autre endroit à l'intérieur du domicile (Passer à Q4a)
- Sur la véranda
- Dans une voiture, un camion ou une camionnette garé sur la propriété
- Dans une tente, dans un cabanon ou dans un autre endroit situé dehors
- Dans un véhicule récréatif ou une autocaravane garé sur la propriété
- Autre

**Q4a. Quel est cet endroit ?**

- Une chambre
- La salle familiale, la salle de séjour ou le salon
- La salle à manger ou la cuisine
- Autre endroit à l'intérieur du domicile (précisez)
- La salle de lavage ou une pièce de rangement
- Autre

**Q5. Depuis combien de temps cette personne ou cette famille vit-elle à cet endroit ?**

- Depuis moins d'un mois
- Depuis 1 à 3 mois
- Depuis 4 à 6 mois
- Depuis 7 à 12 mois
- Depuis plus d'un an

**Q6. Existe-t-il, entre vous et cette personne ou famille, une entente prévoyant qu'elle doit apporter sa contribution au sein du ménage ?**

- Oui
- Non

**Q6a. Comment cette personne ou cette famille apporte-t-elle sa contribution ?**

- En s'occupant des repas
- En s'occupant des enfants
- En payant un loyer
- En effectuant des tâches ménagères ou en assumant des responsabilités familiales
- Autre (précisez)

Suite à la page 44

Fiche US2 (suite)

**Personnes ou familles vivant sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine, The Greater Los Angeles Homeless Count : Identify the Hidden Homeless Survey, Los Angeles Homelessness Services Authority (LAHSA)**

Définition/Construction de l'indicateur	<p>Deux groupes d'individus, y compris les membres d'une famille, sont considérés comme des personnes ou familles vivant sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine :</p> <p>Les personnes d'un ménage qui vivent dehors (réponses « Sur la véranda », « Dans une voiture, un camion ou une camionnette garé sur la propriété », « Dans une tente, dans un cabanon ou dans un autre endroit situé dehors » ou « Dans un véhicule récréatif ou une autocaravane garé sur la propriété » à la question <b>Q4</b>), quel que soit leur lien avec le propriétaire ou le locataire (toutes les réponses à la question <b>Q3</b>) et peu importe si elles contribuent au paiement de l'hypothèque ou du loyer (toutes les réponses à la question <b>Q6</b>).</p> <p>Les familles ou les personnes ne faisant pas partie de la famille immédiate du propriétaire ou du locataire (réponses « Ami » ou « Autre lien non familial » à la question <b>Q3</b>) qui vivent dans un garage, un grenier ou un sous-sol non aménagé ou dans un autre emplacement intérieur non destiné à l'habitation humaine, comme un garde-robe (réponses « Dans le garage », « Dans le grenier » et « Dans le sous-sol » à la question <b>Q4</b> ou « La salle de lavage ou une pièce de rangement » à la question <b>Q4a</b>), ET qui satisfont aux deux critères suivants :</p> <p>i. elles ne versent pas de loyer (réponses « Non » à la question <b>Q6</b> ou « En s'occupant des repas », « En s'occupant des enfants » ou « En effectuant des tâches ménagères ou en assumant des responsabilités familiales » à la question <b>Q6a</b>) ;</p> <p>ii. elles vivent sur la propriété depuis moins de six mois (réponses « Depuis moins d'un mois », « Depuis 1 à 3 mois » et « Depuis 4 à 6 mois » à la question <b>Q5</b>).</p> <p>Source : LOS ANGELES HOMELESSNESS SERVICES AUTHORITY (2009). <i>2009 Greater Los Angeles Homeless Count Report</i>, [En ligne], Los Angeles, Los Angeles Homelessness Services Authority, 20 p. [<a href="http://documents.lahsa.org/planning/homelesscount/2009/HC09-fullreport.pdf">documents.lahsa.org/planning/homelesscount/2009/HC09-fullreport.pdf</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	En 2011, à Los Angeles, <b>10 800 individus ou membres d'une même famille</b> vivaient sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine.
Utilisation des données	Suivi des tendances
Diffusion des résultats	LOS ANGELES HOMELESSNESS SERVICES AUTHORITY (2009). <i>2009 Greater Los Angeles Homeless Count Report</i> , [En ligne], Los Angeles, Los Angeles Homelessness Services Authority, 20 p. [ <a href="http://documents.lahsa.org/planning/homelesscount/2009/HC09-fullreport.pdf">documents.lahsa.org/planning/homelesscount/2009/HC09-fullreport.pdf</a> ].



Fiche CAN1

**Personnes ayant déjà habité temporairement avec de la famille, avec des amis, ou dans une voiture par obligation, Enquête sociale générale – Victimisation, Statistique Canada**

Source	
Nom	Enquête sociale générale – Victimisation
Organisme responsable	Statistique Canada
Approche et type de données	Enquête auprès de la population
Population visée	Ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires ainsi que des personnes résidant à temps plein dans des établissements institutionnels, par exemple les établissements de détention, les pénitenciers, les hôpitaux et autres établissements de soins de santé.
Dernière année	2014
Fréquence	Habituellement tous les cinq ans
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personne ayant déjà été obligée d'habiter temporairement chez un membre de la famille, chez des amis, dans une voiture ou ailleurs parce qu'elle n'avait aucun autre endroit où habiter.
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<p><b>Q. Avez-vous déjà été obligé(e) d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans votre voiture ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autres endroits où habiter ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Non</li> </ul> <p>Selon l'indicateur, la personne a déjà vécu un ou des épisodes d'itinérance cachée si la réponse à la question est « Oui ».</p> <p>Source : STATISTIQUE CANADA (2014). <i>Enquête sociale générale Cycle 28 Victimisation</i>, [Questionnaire], [En ligne]. [<a href="http://www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6">www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	En 2014, <b>8 % de la population canadienne de 15 ans et plus</b> avait déjà été obligée d'habiter temporairement chez un membre de la famille, chez des amis, dans une voiture ou ailleurs parce qu'elle n'avait aucun autre endroit où habiter.
Utilisation des données	Meilleure compréhension du phénomène (caractéristiques des populations touchées et facteurs associés)
Diffusion des résultats	RODRIGUE, Samantha (2016). « L'itinérance cachée au Canada », <i>Regards sur la société canadienne</i> , [En ligne], produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, novembre, p. 1-11. [ <a href="http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf">www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf</a> ].

Fiche CAN2

**Personnes vivant temporairement avec un autre ménage et qui n'ont pas de domicile fixe leur garantissant un droit au maintien dans les lieux, Metro Vancouver Hidden Homeless Survey, Eberle Planning and Research et Mustel Research Group**

Source	
Nom	Metro Vancouver Hidden Homeless Survey
Organisme responsable	Eberle Planning and Research et Mustel Research Group
Approche et type de données	Enquête menée auprès de la population (Enquête omnibus)
Population visée	Ensemble des ménages de Vancouver (Metro Vancouver) comprenant au moins un résident de la Colombie-Britannique âgé de 18 ans et plus
Dernière année	2009 (janvier et février)
Fréquence	Aucune autre édition
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes vivant temporairement avec un autre ménage et qui n'ont pas de domicile fixe leur garantissant un droit au maintien dans les lieux
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<p><b>Q1. Est-ce qu'au moins une personne qui n'a pas de lieu habituel de résidence habite <i>présentement</i> avec votre ménage de façon temporaire parce qu'elle manque d'argent ou d'autres ressources ou parce qu'elle n'a nulle part ailleurs où habiter ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Oui</li><li>- Non</li></ul> <p><b>Q2. Si oui, combien de personnes n'ayant pas de domicile fixe vivent sous ce toit temporairement ?</b> [nombre de personnes]</p> <p><b>Q3. Pouvez-vous accueillir cette personne, ces personnes ou cette famille dans votre ménage jusqu'à ce qu'il soit possible pour elle(s) de trouver son (leur) propre logement ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Oui</li><li>- Non</li></ul> <p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « Oui » à la première question et « Non » à la troisième question accueillent dans leur ménage des individus considérés comme vivant présentement de façon temporaire avec un autre ménage et n'ayant pas de domicile fixe leur garantissant un droit au maintien dans les lieux. Le nombre de personnes est déterminé à partir de la réponse à la deuxième question.</p> <p>Mentionnons que les mêmes questions ont été posées une seconde fois en vue de l'obtention d'un portrait pour l'ensemble de la dernière année (et non seulement un portrait portant sur la situation vécue au moment de la collecte).</p> <p>Source : EBERLE, Margaret, Deborah KRAUS et Luba SERGE (2009). <i>Results of the pilot study to estimate the size of the hidden homeless population in Metro Vancouver</i>, [En ligne], Vancouver, Eberle Planning and Research and Mustel Research Group, 50 p. [<a href="http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/4qoegog5.pdf">www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/4qoegog5.pdf</a>].</p>

Suite à la page 47

Fiche CAN2 (suite)

**Personnes vivant temporairement avec un autre ménage et qui n'ont pas de domicile fixe leur garantissant un droit au maintien dans les lieux, Metro Vancouver Hidden Homeless Survey, Eberle Planning and Research et Mustel Research Group**

---

Derniers résultats disponibles	<p>En janvier et février 2009, dans le district régional du Grand Vancouver, <b>9 196 individus</b> vivaient de façon temporaire avec un autre ménage et n'avaient pas de domicile fixe qui leur garantissait un droit au maintien dans lieux.</p> <p>En janvier et février 2009, dans le district régional du Grand Vancouver, <b>23 543 individus</b> avaient vécu temporairement avec un autre ménage et n'avaient pas eu de domicile fixe qui leur garantissait un droit au maintien dans les lieux au cours de la dernière année.</p> <p>Les données recueillies permettent également de mesurer le nombre de ménages accueillant des personnes ou familles en situation d'itinérance cachée, et ce, pour les deux périodes d'analyse.</p>
Utilisation des données	<p>Meilleure compréhension du phénomène : Ampleur ; Caractéristiques des populations touchées.</p>
Diffusion des résultats	<p>EBERLE, Margaret, Deborah KRAUS et Luba SERGE (2009). <i>Results of the pilot study to estimate the size of the hidden homeless population in Metro Vancouver</i>, [En ligne], Vancouver, Eberle Planning and Research and Mustel Research Group, 50 p. [<a href="http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/4qoegog5.pdf">www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/4qoegog5.pdf</a>].</p>

---

Fiche CAN3

**Personnes vivant temporairement avec d'autres personnes sans avoir l'assurance qu'elles pourront continuer à y vivre, Homeless Enumeration in Hastings County – Prevalence Period Count (PPC), Bridge Street United Church Food Ministry et Community Development Council of Quinte**

Source	
Nom	Homeless Enumeration in Hastings County – Prevalence Period Count (PPC)
Organismes responsables	Bridge Street United Church Food Ministry Community Development Council of Quinte
Approche et type de données	Enquête auprès des personnes en situation d'itinérance (Period Prevalence Count [PPC]) Données recueillies auprès des personnes en situation d'itinérance par des organisations et des agences communautaires sélectionnées fournissant des services, et à des endroits que celles-ci sont susceptibles de fréquenter.
Population visée	Ensemble des personnes en situation d'itinérance fréquentant des organismes communautaires dans le comté de Hastings
Dernière année	2018 (semaine du 17 avril)
Fréquence	Aucune autre édition
Indicateur	
Phénomène mesuré	Personnes vivant temporairement avec d'autres personnes sans avoir l'assurance qu'elles pourront continuer à y vivre
Univers	Ensemble de la population visée
Unité statistique	Individus
Définition/Construction de l'indicateur	<b>Q1. Où avez-vous dormi la nuit dernière ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Refuse de répondre</li><li>- Dans mon appartement ou ma maison</li><li>- Chez quelqu'un d'autre</li><li>- Dans un motel ou un hôtel</li><li>- À l'hôpital, en prison, dans un pénitencier ou dans un centre de détention provisoire</li><li>- Dans un refuge d'urgence ou dans un refuge pour victimes de violence familiale</li><li>- Dans une maison de transition</li><li>- Dans un lieu public (ex. : trottoirs, places publiques, parcs, forêts, abribus)</li><li>- Dans un véhicule (voiture, camionnette, véhicule récréatif, camion)</li><li>- Dans un abri de fortune, dans une tente ou dans une cabane</li><li>- Dans un bâtiment abandonné ou inoccupé</li><li>- Dans un autre endroit situé dehors</li><li>- Ne sait pas</li></ul> <b>Q2. Pouvez-vous rester là aussi longtemps que vous le désirez, ou vous retrouvez-vous plutôt temporairement ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Je peux rester là pour une durée indéterminée</li><li>- Je me retrouve temporairement</li><li>- Ne sait pas</li><li>- Refuse de répondre</li></ul> <b>Q3. Pourriez-vous regagner en toute sécurité un logement qui vous appartient ou qui est loué en votre nom ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Oui</li><li>- Non</li><li>- Ne sait pas</li><li>- Refuse de répondre</li></ul>

Suite à la page 49

Fiche CAN3 (suite)

**Personnes vivant temporairement avec d'autres personnes sans avoir l'assurance qu'elles pourront continuer à y vivre, Homeless Enumeration in Hastings County – Prevalence Period Count (PPC), Bridge Street United Church Food Ministry et Community Development Council of Quinte**

Définition/Construction de l'indicateur	<p>Selon l'indicateur, les personnes ayant répondu « Chez quelqu'un d'autre » à la première question, « Je me retrouve là temporairement » ou « Ne sait pas » à la deuxième question et « Non » à la troisième question sont considérées comme des personnes vivant temporairement avec d'autres personnes sans avoir l'assurance qu'elles pourront continuer à y vivre.</p> <p>Source : BRIDGE STREET UNITED CHURCH FOOD MINISTRY et THE COMMUNITY DEVELOPMENT COUNCIL OF QUINTE (2018). <i>Homeless Enumeration in Hastings County 2018. Project Report</i>, [En ligne], Belleville (Ontario), Hastings County Department of Community and Human Services, 45 p. [<a href="http://povertyroundtablehpe.ca/prt/wp-content/uploads/2018/12/Homeless-Enumeration-2018-Report_FINAL.pdf">povertyroundtablehpe.ca/prt/wp-content/uploads/2018/12/Homeless-Enumeration-2018-Report_FINAL.pdf</a>].</p>
Derniers résultats disponibles	<p>La semaine du dénombrement (semaine du 17 avril 2018), 50 % des personnes qui étaient en situation d'itinérance vivaient temporairement avec d'autres personnes sans avoir l'assurance qu'elles allaient pouvoir continuer à y vivre (n = 102).</p>
Utilisation des données	<p>Suivi des tendances (dénombrement demandé par le gouvernement provincial et fédéral) Meilleure compréhension du phénomène</p>
Diffusion des résultats	<p>BRIDGE STREET UNITED CHURCH FOOD MINISTRY et THE COMMUNITY DEVELOPMENT COUNCIL OF QUINTE (2018). <i>Homeless Enumeration in Hastings County 2018. Project Report</i>, [En ligne], Belleville (Ontario), Hastings County Department of Community and Human Services, 45 p. [<a href="http://povertyroundtablehpe.ca/prt/wp-content/uploads/2018/12/Homeless-Enumeration-2018-Report_FINAL.pdf">povertyroundtablehpe.ca/prt/wp-content/uploads/2018/12/Homeless-Enumeration-2018-Report_FINAL.pdf</a>].</p>

## 1.2.2 Mesure de l'itinérance cachée – Synthèse des constats

Mentionnons d'entrée de jeu que l'examen des initiatives a révélé la grande diversité des phénomènes mesurés, une diversité qui découle entre autres des divers types de données utilisées. De fait, pour les 15 initiatives de mesure de l'itinérance cachée examinées, quatre types de données différentes ont été utilisées : les données administratives, les données de recensement, les données d'enquêtes recueillies auprès des personnes en situation d'itinérance et les données d'enquêtes recueillies auprès de la population. La présente section vise à mettre en lumière les contraintes et les possibilités associées à la mesure de l'itinérance cachée à partir de chacun de ces types de données.

Dans un premier temps, la portée et les limites de chaque type de données sont présentées, ainsi que l'approche généralement utilisée pour la collecte. Les principales caractéristiques de chacune des initiatives de mesure examinées (type de données, approche utilisée et facteurs pris en compte) sont ensuite regroupées dans un tableau synthèse (tableau 1.5).

### 1.2.2.1 Portée et limites des différents types de données

#### *Données administratives*

##### **Approche générale :**

Données recueillies par les autorités publiques dans le cadre d'une prestation de services.

##### **Portée potentielle :**

- Mesure officielle de l'itinérance pour le territoire couvert ;
- Suivi des tendances ;
- Évaluation des besoins en services pour les personnes en situation d'itinérance ;
- Évaluation de la performance des divers programmes d'assistance et de prévention gérés par les autorités publiques ;
- Suivi longitudinal des personnes en situation d'itinérance ;
- Possibilité de mise à jour fréquente ;

- Comparabilité géographique pour des territoires couverts par une même législation.

##### **Limites :**

- Données limitées aux personnes ou aux ménages respectant les critères d'admissibilité aux divers programmes d'assistance et de prévention. Les personnes en situation d'itinérance cachée peuvent être moins enclines à se tourner vers de tels programmes et pourraient donc être sous-dénombrées dans ces données ;
- Potentiel analytique souvent limité ;
- Suivi des tendances dépendant de la stabilité des critères d'admissibilité aux services.

#### *Données de recensement*

##### **Approche générale :**

Données recueillies par les organismes statistiques nationaux dans le but de dénombrer la population et les logements et de décrire certaines de leurs caractéristiques.

##### **Portée potentielle :**

- Mesure officielle de l'itinérance ;
- Mesure de plusieurs types d'itinérance, dont l'itinérance cachée ;
- Important potentiel analytique (nombreuses thématiques abordées) permettant une meilleure compréhension et connaissance des phénomènes mesurés ;
- Possibilité de comparer les caractéristiques de la population en situation d'itinérance à celles de la population générale ;
- Suivi des tendances ;
- Comparabilité géographique.

##### **Limites :**

- Difficulté à dénombrer adéquatement les personnes sans lieu habituel de résidence en raison de l'unité de mesure de base des recensements : le logement ;
- Portrait tiré d'un moment précis dans le temps, traduisant mal le caractère mouvant et dynamique de l'itinérance.

### *Données d'enquêtes recueillies auprès des personnes en situation d'itinérance*

#### **Approche générale :**

Données recueillies par divers prestataires de services ou autres organisations auprès de leurs clientèles dans le but de dresser un portrait des personnes en situation d'itinérance et de l'utilisation des services. En ce qui a trait aux enquêtes en lien avec les initiatives décrites dans le présent rapport, elles sont réalisées ou chapeautées par des organismes statistiques nationaux ou d'autres organismes gouvernementaux. La méthodologie employée peut différer entre les diverses initiatives, notamment en termes d'échantillonnage et de traitement des données.

#### **Portée potentielle :**

- Mesure officielle de l'itinérance ;
- Évaluation des besoins en services d'assistance pour la population en situation d'itinérance ;
- Possibilité d'obtenir une connaissance plus fine des caractéristiques des personnes ayant recours aux services offerts que celle qui serait obtenue avec les données administratives ;
- Suivi des tendances, si la même méthodologie est maintenue.

#### **Limites :**

- Données limitées aux personnes en situation d'itinérance ayant recours aux services offerts ;
- Application de la méthode de collecte de données pouvant varier entre les prestataires de services ; des différences quant aux résultats fournis par les multiples organismes pourraient être observées ;
- Portrait tiré d'un moment précis dans le temps.

### *Données d'enquêtes recueillies auprès de la population*

#### **Approche générale :**

Données généralement recueillies par les organismes statistiques nationaux ou, plus rarement, par des organisations locales, dans le but d'approfondir la connaissance sur plusieurs thématiques. Les mesures qui en sont tirées sont généralement représentatives de la population visée.

#### **Portée potentielle :**

- Important potentiel analytique (nombreuses thématiques abordées) permettant une meilleure compréhension et connaissance du phénomène ;
- Possibilité de comparer les caractéristiques de la population ayant vécu des situations d'itinérance à celles de la population générale ;
- Possibilité de cibler un groupe de population particulier (personnes avec incapacités, personnes ayant subi de la violence conjugale, etc.).

#### **Limites :**

- Exclusion des personnes en situation d'itinérance au moment de la collecte de données, en raison notamment des méthodes d'échantillonnage et de collecte de données (téléphone, courriel, Web). Des informations concernant des personnes hébergées par des ménages sont toutefois recueillies dans le cadre de certaines enquêtes, ce qui peut donner une certaine mesure de l'itinérance cachée.
- Faible qualité de certaines estimations vu la faible prévalence du phénomène de l'itinérance, particulièrement pour les enquêtes à participation volontaire.

Tableau 1.5

Synthèse des initiatives de mesures de l'itinérance cachée

Type de données	Pays (fiche)	Approche utilisée	Phénomène mesuré	Facteurs pris en compte dans la mesure
Source administrative	Royaume-Uni (UE4)	Données recueillies par les autorités publiques locales chargées de fournir l'assistance aux personnes et ménages ayant un statut d'itinérant, lequel est défini à partir de critères précis énoncés dans la législation	Personnes se trouvant officiellement en situation d'itinérance qui vivaient chez de la famille ou des amis lorsqu'elles ont déposé une demande d'aide au logement	Statut officiel - prestation de services Lien avec le ménage
Recensement	Australie (AUS1)	Recensement de la population, de facto (dénombrement des personnes là où elles se trouvent le jour du recensement) Participation obligatoire	Personnes qui vivent temporairement avec d'autres ménages	Situation d'hébergement Caractère temporaire Aucun droit réel d'occupation
	Nouvelle-Zélande (NZ1)	Recensement de la population, de jure (dénombrement au lieu de résidence habituel) Participation obligatoire	Personnes qui habitent temporairement dans des endroits surpeuplés	Caractère temporaire Lien avec le ménage Faible revenu Logement surpeuplé Aucun droit réel d'occupation
Enquête auprès des personnes en situation d'itinérance	Danemark (UE1)	Données recueillies par les services sociaux et autres autorités susceptibles d'avoir des contacts avec la population visée auprès des personnes en situation d'itinérance	Personnes vivant temporairement chez de la famille, des amis ou des connaissances sans avoir conclu de bail	Caractère temporaire Aucun droit réel d'occupation Lien avec le ménage Période d'une semaine
	Finlande (UE2)	Données recueillies par les municipalités auprès de la population en situation d'itinérance (circonscrite à partir de sources multiples)	Personnes hébergées temporairement chez des connaissances ou de la famille car elles n'ont pas de chez-soi	Caractère temporaire Absence d'options Lien avec le ménage
	Suède (UE3)	Données recueillies auprès des personnes en situation d'itinérance par les municipalités, les établissements correctionnels, les prestataires de soins de santé, les églises ou paroisses, les ONG, etc.	Personnes vivant de manière involontaire chez un membre de leur famille, un ami ou une connaissance sans avoir conclu de bail	Aucun droit réel d'occupation Lien avec le ménage Période d'une semaine
	Canada (CAN3)	Données recueillies auprès des personnes en situation d'itinérance par des organisations et des agences communautaires sélectionnées fournissant des services, et à des endroits que celles-ci sont susceptibles de fréquenter	Personnes vivant temporairement quelque part sans avoir l'assurance qu'elles pourront continuer à rester là	Caractère temporaire Absence d'options Lien avec le ménage

Suite à la page 53



Tableau 1.5 (suite)

**Synthèse des initiatives de mesures de l'itinérance cachée**

Type de données	Pays (fiche)	Approche utilisée	Phénomène mesuré	Facteurs pris en compte dans la mesure
Enquête menée auprès de la population	Royaume-Uni (UE5)	Échantillon représentatif Participation volontaire	Personnes qui ont couché par terre ou sur le divan chez des amis ou des membres de leur famille élargie car elles n'avaient nulle part ailleurs où aller	Lien avec le ménage Endroit dans le logement Aucun droit réel d'occupation Absence d'options
	Australie (AUS2)	Échantillon représentatif Participation obligatoire	Personnes qui sont restées chez des amis ou de la famille dans les 10 dernières années car elles n'avaient pas d'endroit où vivre en permanence	Lien avec le ménage Absence d'options Période de 10 ans
	Australie (AUS3)	Échantillon représentatif Participation obligatoire	Personnes qui sont allées rester chez de la famille ou chez des amis après avoir quitté leur domicile à la suite d'une rupture définitive avec un ex-partenaire violent	Lien avec le ménage Personnes fuyant la violence conjugale
	Australie (AUS4)	Échantillon représentatif Participation obligatoire	Personnes ayant une incapacité qui sont allées rester chez de la famille ou des amis la dernière fois qu'elles se sont retrouvées sans endroit où vivre en permanence	Lien avec le ménage Absence d'options
	Etats-Unis (US1)	Échantillon représentatif Participation obligatoire	Personnes partageant une chambre ou un logement	Lien avec le ménage Faible revenu
	Etats-Unis (US2)	Échantillon représentatif Participation volontaire	Personnes ou familles vivant sur une propriété privée dans des lieux ou bâtiments non destinés à l'habitation humaine	Endroit sur la propriété Lien avec le ménage Contribution au sein du ménage Longueur de la période d'hospitalité
	Canada (CAN1)	Échantillon représentatif Participation volontaire	Personnes ayant déjà habité temporairement avec de la famille, avec des amis ou dans une voiture par obligation	Caractère temporaire Lien avec le ménage Absence d'options
	Canada (CAN2)	Enquête omnibus Échantillon représentatif Participation volontaire	Personnes vivant temporairement avec un autre ménage et qui n'ont pas de domicile fixe leur garantissant un droit au maintien dans les lieux	Caractère temporaire Absence d'options



# La mesure de l'itinérance cachée au Québec – Ce que nous disent les données de l'Enquête sociale générale de 2014

---

La présente section fait état du potentiel des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 quant à la mesure de l'itinérance cachée à l'échelle du Québec, initiative canadienne décrite à la section 1.2 (fiche CAN1). On y présente d'abord l'enquête et les traitements statistiques effectués (section 2.1), puis les deux indicateurs disponibles dans l'ESG et un ensemble important de résultats faisant état de l'ampleur de l'itinérance cachée et dressant un portrait de la population touchée (section 2.2).

L'ensemble de l'information est regroupé selon la nature des variables de croisement. Les groupes thématiques abordés sont :

- les caractéristiques sociodémographiques (section 2.2.2.1);
- les caractéristiques de l'état de santé (section 2.2.2.2);
- les habitudes de consommation d'alcool et de drogues (section 2.2.2.3);
- les expériences vécues durant l'enfance (section 2.2.2.4);
- les expériences de victimisation (section 2.2.2.5);
- les caractéristiques du logement et la mobilité résidentielle (section 2.2.2.6);
- les caractéristiques de l'environnement social (section 2.2.2.7).

Au début des sections thématiques, les différentes variables utilisées sont décrites brièvement (définition et univers). Pour chacune de ces variables, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est estimée pour le Québec et le Canada, et

la répartition de la population concernée par rapport à celle de l'ensemble de la population est présentée, et ce, à l'échelle québécoise seulement. Ces résultats permettent de mettre en évidence la surreprésentation ou la sous-représentation de certains groupes de population. Enfin, un encadré met en évidence les constats importants, notamment quant à l'interprétation des résultats obtenus.

## 2.1 Présentation de l'enquête et traitements statistiques

### 2.1.1 Enquête sociale générale de 2014

Les estimations présentées dans cette section sont tirées des données de l'Enquête sociale générale. Réalisée pour la première fois en 1985 par Statistique Canada, l'ESG est une enquête populationnelle transversale menée sur une base annuelle dans le but de suivre les tendances sociales relatives aux modes de vie et au bien-être de la population. Le cycle de l'ESG utilisé porte sur la victimisation de la population et recueille entre autres choses de l'information sur la victimisation criminelle, sur la violence conjugale et, depuis 2014, sur l'itinérance cachée. Plus précisément, le questionnaire de l'enquête comporte deux questions sur le phénomène, l'une visant à vérifier si les individus ont vécu ou non un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie et la deuxième – pour ceux pour qui c'est le cas – à mesurer la durée du plus long épisode vécu.

La population cible de l'enquête est composée de l'ensemble de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires ainsi que des personnes résidant à temps plein dans des établissements institutionnels, par exemple les établissements de détention, les pénitenciers, les hôpitaux et autres établissements de soins de santé. L'échantillon de l'ESG de 2014 compte 33 127 répondants pour l'ensemble du Canada, dont 6 254 pour le Québec. À l'échelle canadienne, le taux de réponse est de 52,9 %.

La stratification utilisée lors de l'échantillonnage permet d'obtenir des résultats précis à l'échelle de l'ensemble du Canada, des provinces et de certaines régions métropolitaines de recensement (RMR). Au Québec, seules les RMR de Montréal et de Québec ont été considérées individuellement comme strates et peuvent donc faire l'objet d'estimations.

Lorsque possible, le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de l'enquête a été utilisé pour le calcul des estimations présentées dans ce document. Pour des raisons de confidentialité, les données liées à certaines thématiques, notamment la violence conjugale, ont été supprimées du FMGD. Pour cette raison, certaines estimations ont dû être produites à partir du fichier maître de l'enquête<sup>1</sup>.

### 2.1.2 Traitements statistiques

L'existence de liens statistiquement significatifs entre les différentes variables étudiées et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée a été vérifiée par l'utilisation du test de khi carré (avec ajustement de Satterthwaite). De plus, des tests d'égalité de proportion ont été effectués afin de vérifier si le poids d'un groupe présentant une caractéristique donnée au sein de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement différent du poids de ce même groupe au sein de l'ensemble de la population de 15 ans et plus, compte tenu des intervalles de confiance associés aux estimations. Les résultats des tests statistiques figurent dans chacun des tableaux présentant les estimations obtenues.

Mentionnons enfin que les estimations présentées ont été calculées à l'aide du plan de sondage de l'ESG et de la méthode d'inférence de l'autoamorçage (de l'anglais *bootstrap*). La précision de ces estimations est exprimée à l'aide du coefficient de variation et de l'intervalle de confiance.

## 2.2 Mesure de l'itinérance cachée : les données

Telle qu'elle est mesurée par l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014, l'itinérance cachée correspond à l'obligation d'une personne d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans une voiture ou ailleurs parce qu'elle n'a nulle part ailleurs où habiter. Ce type d'itinérance diffère de l'itinérance visible, qui fait pour sa part référence, dans le cadre de l'ESG de 2014, au fait de vivre dans des lieux non destinés à l'habitation humaine – dans la rue, les ruelles ou sur les trottoirs –, dans des édifices abandonnés ou encore dans des centres d'hébergement et des refuges d'urgence. Pour l'ensemble du Québec, on estime que 7 % des personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage non institutionnel ont déjà vécu un épisode d'itinérance cachée au cours de leur vie. Cette proportion est sensiblement plus élevée que celle qui est estimée pour l'itinérance visible, soit 0,9 %. À l'échelle canadienne, ces proportions s'élèvent respectivement à 8,0 % et 1,7 %<sup>2</sup>.

1. Ces résultats ont été produits grâce à l'accès aux données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR).
2. Ces données figurent au tableau-synthèse de l'annexe.

## 2.2.1 Description des indicateurs

Indicateur 1	Personnes ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée
Définition	<p>Personne ayant déjà été obligée d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans une voiture ou ailleurs parce qu'elle n'avait aucun autre endroit où habiter.</p> <p>L'indicateur se rapporte à l'ensemble de la population visée par l'ESG.</p>
Année disponible	2014 (retour en 2019)
Construction	<p>L'indicateur repose sur une seule question :</p> <p><b>Avez-vous déjà été obligé(e) d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans votre voiture ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autres endroits où habiter ?</b></p> <p>Les réponses possibles à cette question sont : Oui ou Non.</p> <p>Selon l'indicateur, la personne a déjà vécu un ou des épisodes d'itinérance cachée si la réponse à la question est « Oui ».</p> <p>Précisons que cette question est précédée d'une question portant sur l'itinérance visible, laquelle vise à savoir si la personne a déjà été sans abri, c'est-à-dire qu'elle a eu à habiter dans des centres d'hébergement, dans la rue ou dans des édifices abandonnés.</p>
Indicateur 2	Durée du plus long épisode d'itinérance cachée
Définition	<p>Durée du plus long épisode pendant lequel les personnes ont été obligées d'habiter temporairement chez un membre de la famille, des amis, dans une voiture ou ailleurs parce qu'elles n'avaient aucun autre endroit où habiter.</p> <p>L'indicateur se rapporte aux personnes ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.</p>
Année disponible	2014 (retour en 2019)
Construction	<p>L'indicateur repose sur une seule question :</p> <p><b>Quelle est la plus longue période pendant laquelle vous avez eu à habiter chez un membre de la famille, des amis, dans votre voiture ou ailleurs parce que vous n'aviez pas d'autres endroits où habiter ?</b></p> <p>Les réponses possibles à cette question sont : « Moins d'un mois » ; « D'un mois à un an » ; « Un an et plus ».</p>

Tableau 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon la province de résidence, 2014

	Itinérance cachée		
	%	IC à 95 % de à	
<b>Ensemble du Canada</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	7,0	5,6	8,6
Île-du-Prince-Édouard	9,3*	6,9	12,4
Nouvelle-Écosse	10,2	9,0	11,5
Nouveau-Brunswick	6,2	5,0	7,7
<b>Québec</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>
Ontario	7,8	7,2	8,5
Manitoba	9,4	7,9	11,2
Saskatchewan	10,5	8,8	12,4
Alberta	9,3	8,1	10,7
Colombie-Britannique	7,8	6,8	9,1

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2

Distribution de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon la durée de l'épisode le plus long, Québec, 2014

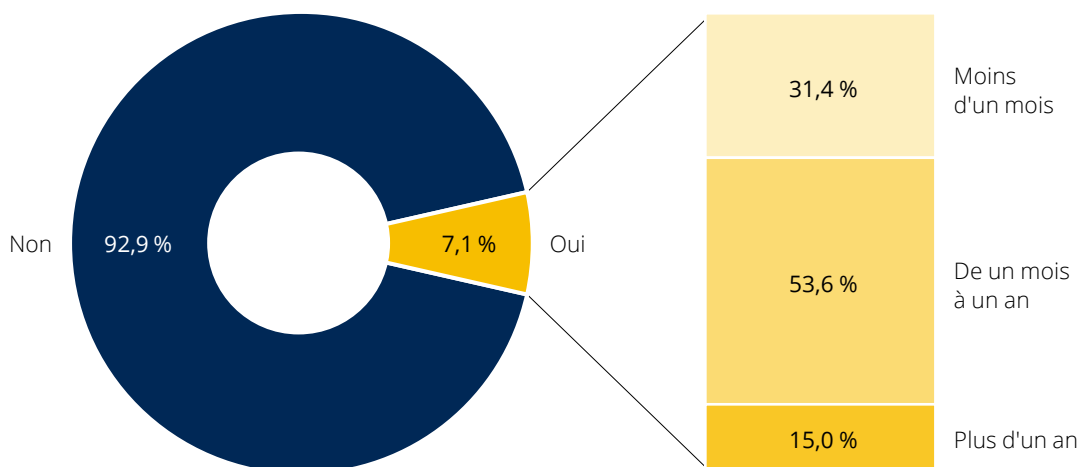
	%	IC à 95 % de à	
<b>Ensemble de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée</b>	<b>100,0</b>		
Moins d'un mois	31,4	26,5	36,8
De un mois à un an	53,6	48,2	59,0
Plus d'un an	15,0	11,6	19,1

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.1

Distribution de la population de 15 ans et plus selon le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et la durée de l'épisode le plus long, Québec, 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## 2.2.2 Facteurs associés

### 2.2.2.1 Caractéristiques sociodémographiques

#### *Description des variables de croisement*

#### **Univers**

Chacune des variables utilisées pour les caractéristiques sociodémographiques couvre l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

#### **Définitions**

##### **État matrimonial au moment de l'enquête**

Déterminé à partir de la liste des membres du ménage, l'indicateur se rapporte à l'état matrimonial au moment de l'enquête.

##### **Situation domestique au moment de l'enquête**

Déterminé à partir de la liste des membres du ménage, l'indicateur se rapporte à la situation domestique du ménage au moment de l'enquête.

##### **Type d'agglomération de résidence au moment de l'enquête**

Déterminé à partir de la province de résidence et du code postal, l'indicateur se rapporte au type d'agglomération de résidence au moment de l'enquête.

##### **Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'enquête**

Se rapporte au plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu au moment de l'enquête.

##### **Activité principale au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête**

Se rapporte à l'activité principale au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête.

##### **Revenu du ménage de 2013 (avant impôt)**

Résultant d'un couplage avec les données fiscales administratives de 2013 (T1FF), l'indicateur se rapporte au revenu du ménage de 2013, avant impôt, groupé par tranches de revenu.

##### **Identité autochtone**

Sont considérées comme ayant une identité autochtone les personnes nées au Canada, aux États-Unis, en Allemagne ou au Groenland **ET** s'identifiant comme Autochtones, c'est-à-dire comme membres d'une Première Nation, Métis ou Inuit, qu'elles aient ou non un statut d'Indien.

##### **Lieu de naissance**

Sont considérées comme ayant un statut d'immigrant les personnes nées à l'extérieur du Canada **ET** ayant (ou ayant déjà eu) un statut d'immigrant reçu au Canada.

##### **Appartenance à une minorité visible**

Sont considérées comme appartenant à une minorité visible les personnes n'étant pas d'origine blanche ou autochtone et celles n'ayant pas d'origine blanche parmi leurs origines multiples (les personnes ayant une origine blanche et latino-américaine ou celles ayant une origine blanche et arabe-asiatique de l'Ouest n'appartiennent donc pas à une minorité visible).

## Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.3

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec et ensemble du Canada, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à	
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Sexe<sup>b</sup></b>						
Homme	7,4	6,4	8,6	8,5	7,9	9,1
Femme	6,8	5,8	7,9	7,5	7,0	8,0
<b>Groupe d'âge au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
15 à 24 ans	3,9*	2,4	6,2	4,8	4,0	5,9
25 à 34 ans	10,6	8,2	13,5	10,5	9,3	11,8
35 à 44 ans	9,2	7,3	11,5	10,8	9,8	11,8
45 à 54 ans	9,5	7,7	11,7	9,6	8,7	10,6
55 à 64 ans	7,4	5,9	9,2	8,2	7,4	9,2
65 ans et plus	2,4*	1,7	3,3	3,9	3,4	4,6
<b>État matrimonial au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Marié	5,0	4	6,2	6,6	6,1	7,2
En union libre	9,9	8,2	12,0	11,8	10,4	13,4
Veuf	F			4,0	3,1	5,0
Séparé ou divorcé	9,6	7,4	12,3	15,8	14,2	17,6
Célibataire, jamais marié	7,5	6,1	9,2	7,8	7,0	8,6
<b>Situation domestique au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Personnes seules	8,0	6,7	9,4	9,9	9,1	10,7
Personnes en couple sans enfant(s)	6,3	5,2	7,6	6,8	6,2	7,5
Parents en couple	7,2	5,8	8,9	7,9	7,1	8,7
Parents seuls	12,5*	9,1	16,9	17,5	15,0	20,2
Enfant(s) vivant avec au moins un parent	4,3*	2,7	6,7	3,9	3,2	4,8
Autres types de ménage <sup>1</sup>	10,8*	7,5	15,4	12,9	11,0	15,1
<b>Type d'agglomération de résidence au moment de l'enquête<sup>b</sup></b>						
Grands centres de population urbains (RMR/AR <sup>2</sup> )	7,1	6,4	7,9	7,7	7,3	8,1
Région rurale ou petit centre de pop. (autre qu'une RMR ou une AR <sup>2</sup> )	6,9	5,4	8,7	9,4	8,4	10,5
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'enquête<sup>b</sup></b>						
Sans diplôme d'études secondaires	6,1	4,6	8,1	6,9	6,0	8,0
Diplôme d'études secondaires	7,4	6,0	9,1	8,7	7,9	9,5
Diplôme d'études postsecondaires <sup>3</sup>	7,5	6,2	9,0	9,0	8,2	9,8
Diplôme d'études universitaires	6,8	5,5	8,3	6,4	5,8	7,1

Suite à la page 61



Tableau 2.3 (suite)

**Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Québec et ensemble du Canada, 2014**

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Activité principale au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Emploi rémunéré ou à son propre compte	7,8	6,8	8,9	8,8	8,3	9,4
Recherche d'emploi	F			17,5	13,0	23,2
Aux études	5,3*	3,6	7,9	4,4	3,5	5,5
Soins aux enfants	14,4*	8,8	22,8	13,4	10,8	16,5
À la retraite	3,3	2,5	4,2	4,7	4,2	5,3
Maladie de longue durée	F			24,6	19,6	30,4
Autres <sup>d</sup>	10,7*	6,8	16,4	9,3	7,4	11,5
<b>Revenu du ménage de 2013 (avant impôt)<sup>a,b</sup></b>						
Moins de 20 000 \$	12,2	9,2	15,9	14,3	12,4	16,4
20 000 \$ à 39 999 \$	6,8	5,2	8,9	8,5	7,4	9,7
40 000 \$ à 59 999 \$	8,3	6,4	10,7	8,9	7,8	10,2
60 000 \$ à 79 999 \$	7,8	5,8	10,4	8,0	6,9	9,2
80 000 \$ à 99 999 \$	7,1*	4,9	10,0	8,3	7,0	9,8
100 000 \$ ou plus	5,1	4,0	6,6	5,5	4,9	6,3
<b>Identité autochtone<sup>b</sup></b>						
Oui	F			18,5	15,5	21,9
Non	7,0	6,4	7,8	7,6	7,2	8,0
<b>Lieu de naissance<sup>b</sup></b>						
Canada	6,9	6,2	7,7	8,7	8,2	9,1
À l'extérieur du Canada	8,1	6,4	10,3	5,7	5,0	6,4
<b>Appartenance à une minorité visible<sup>b</sup></b>						
Oui	5,3*	3,6	7,8	4,1	3,3	5,0
Non	7,3	6,5	8,1	8,8	8,3	9,2

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

1. Se rapporte aux personnes vivant avec un conjoint et d'autres personnes, à ceux vivant avec au moins un parent, ainsi qu'à ceux vivant avec plusieurs personnes, que les liens soient définis ou non.
2. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Elle doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau. Une agglomération de recensement (AR) doit pour sa part avoir un noyau de 10 000 habitants.
3. Comprend les diplômes d'une école de métiers et les diplômes d'études collégiales.
4. Comprend les personnes dont l'activité principale des 12 derniers mois était d'effectuer des travaux ménagers, d'être en congé parental, de faire du bénévolat, de prodiguer des soins à des personnes autres que des enfants ou tout autre.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée

Tableau 2.4

Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à		
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Sexe</b>							
Homme	51,8	46,1	57,4	49,6	49,6	49,6	2,2
Femme	48,2	42,6	53,9	50,4	50,4	50,4	-2,2
<b>Groupe d'âge au moment de l'enquête</b>							
15 à 24 ans	7,9*	5,0	12,3	14,4	14,4	14,4	-6,5 <sup>†</sup>
25 à 34 ans	23,9	19,3	29,2	16,0	16,0	16,0	7,9 <sup>†</sup>
35 à 44 ans	20,5	16,6	25,0	15,8	15,8	15,8	4,7 <sup>†</sup>
45 à 54 ans	23,8	19,6	28,6	17,7	17,7	17,7	6,1 <sup>†</sup>
55 à 64 ans	17,4	14,0	21,5	16,7	16,7	16,7	0,7
65 ans et plus	6,5*	4,6	8,9	19,4	19,4	19,4	-12,9 <sup>†</sup>
<b>État matrimonial au moment de l'enquête</b>							
Marié	26,4	21,6	31,9	37,2	36,0	38,5	-10,8 <sup>†</sup>
En union libre	33,3	28,0	39,1	23,6	22,5	24,9	9,7 <sup>†</sup>
Veuf	F			4,8	4,4	5,3	...
Séparé ou divorcé	9,7	7,5	12,6	7,1	6,6	7,7	2,6 <sup>†</sup>
Célibataire, jamais marié	28,9	24,0	34,4	27,1	26,2	28,1	1,8
<b>Situation domestique au moment de l'enquête</b>							
Personnes seules	16,1	13,4	19,2	14,3	13,6	15,0	1,8
Personnes en couple sans enfant(s)	25,3	21,0	30,2	28,5	27,5	29,6	-3,2
Parents en couple	30,0	24,9	35,7	29,4	28,3	30,6	0,6
Parents seuls	8,8*	6,4	12,1	5,0	4,5	5,7	3,8 <sup>†</sup>
Enfant(s) vivant avec au moins un parent	9,8*	6,3	15,0	16,2	15,4	17,0	-6,4 <sup>†</sup>
Autres types de ménage <sup>1</sup>	9,9*	6,9	14,2	6,5	5,8	7,4	3,4
<b>Type d'agglomération de résidence au moment de l'enquête</b>							
Grands centres de population urbains (RMR ou AR <sup>2</sup> )	82,7	78,4	86,2	82,2	81,3	83	0,5
Région rurale ou petit centre de pop. (autre qu'une RMR ou une AR <sup>2</sup> )	17,3	13,8	21,6	17,8	17,0	18,7	-0,5
<b>Plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'enquête<sup>3</sup></b>							
Sans diplôme d'études secondaires	16,2	12,4	20,9	18,5	17,5	19,6	-2,3
Diplôme d'études secondaires	23,8	19,4	28,8	22,6	21,3	23,9	1,2
Diplôme d'études postsecondaires <sup>3</sup>	33,5	28,6	38,8	31,4	30,1	32,8	2,1
Diplôme d'études universitaires	26,5	21,8	31,8	27,5	26,2	28,8	-1,0

Suite à la page 63

Tableau 2.4 (suite)

**Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014**

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à		
<b>Activité principale au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête</b>							
Emploi rémunéré ou à son propre compte	62,0	56,6	67,1	56,4	55,1	57,6	5,6
Recherche d'emploi	F			1,8	1,4	2,3	...
Aux études	9,4*	6,4	13,8	12,5	11,8	13,3	-3,1
Soins aux enfants	F			2,2	1,8	2,7	...
À la retraite	10,6	8,1	13,6	22,9	22,2	23,5	-12,3 <sup>†</sup>
Maladie de longue durée	F			1,0	0,8	1,3	...
Autres <sup>4</sup>	5,0*	3,1	7,8	3,3	2,8	3,8	1,7
<b>Revenu du ménage de 2013 (avant impôt)</b>							
Moins de 20 000 \$	9,1*	6,8	12,2	5,2	4,7	5,8	3,9 <sup>†</sup>
20 000 \$ à 39 999 \$	14,5	11,1	18,8	14,7	13,8	15,8	-0,2
40 000 \$ à 59 999 \$	19,6	15,2	24,9	16,4	15,2	17,6	3,2
60 000 \$ à 79 999 \$	17,3	12,9	22,7	15,4	14,3	16,6	1,9
80 000 \$ à 99 999 \$	13,6*	9,6	18,9	13,4	12,3	14,6	0,2
100 000 \$ ou plus	25,8	20,6	31,9	34,9	33,3	36,4	-9,1 <sup>†</sup>
<b>Identité autochtone</b>							
Oui	F			1,5	1,2	1,9	...
Non	97,9	96,1	98,9	98,5	98,1	98,8	-0,6
<b>Lieu de naissance</b>							
Canada	84,2	80,2	87,5	86,2	85,3	87,1	-2,0
À l'extérieur du Canada	15,8	12,5	19,8	13,8	12,9	14,7	2,0
<b>Appartenance à une minorité visible</b>							
Oui	7,2*	4,8	10,5	9,6	8,8	10,4	-2,4
Non	92,8	89,5	95,2	90,4	89,6	91,2	2,4

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

1. Se rapporte aux personnes vivant avec un conjoint et d'autres personnes, à ceux vivant avec au moins un parent, ainsi qu'à ceux vivant avec plusieurs personnes, que les liens soient définis ou non.

2. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Elle doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau. Une agglomération de recensement (AR) doit pour sa part avoir un noyau de 10 000 habitants.

3. Comprend les diplômés d'une école de métiers et les diplômés d'études collégiales.

4. Comprend les personnes dont l'activité principale des 12 derniers mois était d'effectuer des travaux ménagers, d'être en congé parental, de faire du bénévolat, de prodiguer des soins à des personnes autres que des enfants ou tout autre.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Que doit-on retenir ?

- ▶ À l'échelle du Québec, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement plus élevée chez les groupes populationnels présentant certaines caractéristiques sociodémographiques, ce qui fait qu'ils sont surreprésentés parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Plus précisément, ces groupes sont :
  - Les personnes âgées de 25 à 54 ans au moment de l'enquête ;
  - Les personnes qui, au moment de l'enquête, étaient en union libre et celles qui étaient séparées ou divorcées ;
  - Les personnes qui, au moment de l'enquête, vivaient sans conjoint et avec au moins un enfant ;
  - Les personnes dont le revenu avant impôt pour l'année 2013 était de moins de 20 000 \$.
- ▶ Le lien entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et le sexe, le type d'agglomération de résidence au moment de l'enquête, le plus haut niveau de scolarité atteint au moment de l'enquête, l'identité autochtone, le lieu de naissance ainsi que l'appartenance à une minorité visible ne s'est pas avéré significatif à l'échelle du Québec, et ce, bien qu'on détecte un lien significatif pour l'ensemble du Canada. Ces résultats pourraient être attribuables à un phénomène réel ou aux limites associées à la taille de l'échantillon provincial.
- ▶ Certaines variables sociodémographiques décrivent la situation des personnes au moment de l'enquête – par exemple l'état matrimonial, la situation domestique et le revenu du ménage. Cette situation pouvait être différente avant ou pendant un épisode d'itinérance cachée. Ainsi, même si un lien significatif a été détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et une variable de croisement, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.

## 2.2.2.2 Caractéristiques de l'état de santé

### Description des variables de croisement

#### Univers

Chacune des variables utilisées pour les caractéristiques de l'état de santé couvre l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

#### Définitions

##### **Auto-évaluation de la santé générale au moment de l'enquête**

Se rapporte à l'auto-évaluation de la santé générale au moment de l'enquête.

##### **Auto-évaluation de la santé mentale au moment de l'enquête**

Se rapporte à l'auto-évaluation de la santé mentale au moment de l'enquête.

##### **Incapacité – Vision (au moment de l'enquête)**

Sont considérées comme ayant une incapacité relative à la vision les personnes qui, au moment de l'enquête, présentent au moins une des caractéristiques suivantes :

- Elles portent des lunettes ou des lentilles cornéennes **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par leur capacité à voir ;
- Elles sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par leur capacité à voir.

##### **Incapacité – Ouïe (au moment de l'enquête)**

Sont considérées comme ayant une incapacité relative à l'ouïe les personnes qui, au moment de l'enquête, présentent au moins une des caractéristiques suivantes :

- Elles portent un appareil auditif ou un implant cochléaire **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par leur capacité à entendre ;
- Elles sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par leur capacité à entendre.

##### **Incapacité – Apprentissage (au moment de l'enquête)**

Sont considérées comme ayant une incapacité relative à l'apprentissage les personnes qui, au moment de l'enquête, présentent au moins une des caractéristiques suivantes :

- Elles croient avoir une condition qui rend l'apprentissage difficile **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par cette condition ;
- Elles ont reçu de la part d'un enseignant, d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé un diagnostic de trouble d'apprentissage **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par cette condition ;
- Elles ont reçu de la part d'un médecin, d'un psychologue ou d'un autre professionnel de la santé un diagnostic de trouble du développement (trisomie, autisme, syndrome d'Asperger, trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, etc.) ;
- Elles ont des troubles de mémoire continus ou des périodes de confusion **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par ces problèmes.

*Suite à la page 66*

### **Incapacité – Mentale ou psychologique (au moment de l'enquête)**

Sont considérées comme ayant une incapacité d'ordre mental ou psychologique les personnes ayant, au moment de l'enquête, une quelconque condition d'ordre émotionnel, psychologique ou mental (anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie, etc.) **ET** dont les activités sont parfois, souvent ou toujours limitées par cette condition.

### **Incapacité – Physique (au moment de l'enquête)**

Sont considérées comme ayant une incapacité physique les personnes qui, au moment de l'enquête, présentent au moins une des caractéristiques suivantes :

- Elles ont une quelconque difficulté à marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes, ou à monter ou descendre un escalier, soit environ 12 marches, sans se reposer **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par ces difficultés ;
- Elles ont une quelconque difficulté à se pencher et à ramasser un objet sur le plancher, et à tendre les bras dans n'importe quelle direction **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par ces difficultés ;
- Elles ont une quelconque difficulté à se servir de leurs doigts pour saisir de petits objets comme un crayon ou des ciseaux **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par leur difficulté à se servir de leurs doigts ;
- Elles souffrent de douleur chronique ou ont des périodes de douleur qui reviennent de temps à autre **ET** sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités par ces douleurs.

### **Au moins une incapacité (au moment de l'enquête)**

Sont considérées comme ayant au moins une incapacité les personnes ayant une incapacité relative à la vision, à l'ouïe ou à l'apprentissage, une incapacité d'ordre mental, psychologique ou physique **OU** une incapacité de nature inconnue.

### **Nombre d'incapacités (au moment de l'enquête)**

Se rapporte au nombre d'incapacités, parmi celles mesurées par l'ESG. Ce nombre varie de zéro à six.

Cette variable n'est pas disponible dans le fichier maître ou dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD). Elle a été construite par l'Institut de la statistique du Québec à partir des variables relatives aux diverses incapacités.

### **Prise de médicaments pour aider à dormir au cours du mois ayant précédé l'enquête**

Sont considérées comme ayant consommé des médicaments pour aider à dormir les personnes ayant pris des médicaments vendus sur ordonnance (prescription) ou en vente libre pour les aider à dormir au cours du mois ayant précédé l'enquête.

### **Prise de médicaments pour aider à se calmer au cours du mois ayant précédé l'enquête**

Sont considérées comme ayant consommé des médicaments pour aider à se calmer les personnes ayant pris des médicaments vendus sur ordonnance (prescription) ou en vente libre pour les aider à se calmer au cours du mois ayant précédé l'enquête.

### **Prise de médicaments pour aider à se sortir d'une dépression au cours du mois ayant précédé l'enquête**

Sont considérées comme ayant consommé des médicaments pour aider à se sortir d'une dépression les personnes ayant pris des médicaments vendus sur ordonnance (prescription) ou en vente libre pour les aider à se sortir d'une dépression au cours du mois ayant précédé l'enquête.

Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.5

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines caractéristiques de l'état de santé, Québec et ensemble du Canada, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Auto-évaluation de la santé générale au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Excellente	5,5	4,4	6,9	6,0	5,3	6,7
Très bonne	5,7	4,7	6,9	6,5	6	7,2
Bonne	8,7	7,2	10,4	9,1	8,4	10,0
Passable ou mauvaise	12,4	9,5	16,0	14,5	13,1	16,1
<b>Auto-évaluation de la santé mentale au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Excellente	5,0	4,1	6,0	5,3	4,8	5,9
Très bonne	6,4	5,3	7,7	7,7	7,0	8,4
Bonne	10,3	8,4	12,6	9,7	8,8	10,6
Passable ou mauvaise	22,9*	16,7	30,7	22,1	19,5	24,9
<b>Incapacité – Vision (au moment de l'enquête)<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,9	6,2	7,7	7,8	7,4	8,2
Oui	13,9*	8,8	21,2	16,4	13,4	19,9
<b>Incapacité – Ouïe (au moment de l'enquête)<sup>b</sup></b>						
Non	7,1	6,4	7,8	7,8	7,4	8,2
Oui	F			12,7	10,1	15,9
<b>Incapacité – Apprentissage (au moment de l'enquête)<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,7	6,0	7,4	7,5	7,1	7,9
Oui	17,4*	12,1	24,3	20,5	17,6	23,8
<b>Incapacité – Mentale ou psychologique (au moment de l'enquête)<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,2	5,6	6,9	7,1	6,7	7,5
Oui	22,7	17,6	28,8	21,5	19,1	24,2
<b>Incapacité – Physique (au moment de l'enquête)<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,3	5,5	7,1	6,9	6,5	7,3
Oui	11,7	9,5	14,2	13,6	12,4	14,9
<b>Au moins une incapacité (au moment de l'enquête)<sup>a,b</sup></b>						
Non	5,7	5,0	6,6	6,3	5,9	6,7
Oui	11,5	9,8	13,5	13,1	12,2	14,2
<b>Nombre d'incapacités (au moment de l'enquête)<sup>a,b</sup></b>						
Aucune	5,8	5,0	6,6	6,3	5,9	6,7
Une	9,3	7,5	11,4	10,6	9,6	11,7
Deux	16,2*	11,8	21,9	17,9	15,5	20,6
Trois ou plus	23,1*	14,6	34,5	26,0	21,4	31,1

Suite à la page 68

Tableau 2.5 (suite)

**Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines caractéristiques de l'état de santé, Québec et ensemble du Canada, 2014**

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Prise de médicaments pour aider à dormir au cours du mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,7	6,0	7,5	7,5	7,1	8,0
Oui	9,4	7,4	11,9	11,1	9,8	12,4
<b>Prise de médicaments pour aider à se calmer au cours du mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,6	5,9	7,3	7,4	7,0	7,8
Oui	12,6	9,8	16,1	15,7	13,8	17,9
<b>Prise de médicaments pour aider à se sortir d'une dépression au cours du mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,5	5,8	7,2	7,4	7,0	7,8
Oui	17,9	13,4	23,6	16,6	14,5	18,9

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

*Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée*

Tableau 2.6

**Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques de l'état de santé, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014**

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		
		de	à		de	à	
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Auto-évaluation de la santé générale au moment de l'enquête</b>							
Excellente	23,1	18,7	28,3	29,6	28,3	31,0	-6,5 <sup>†</sup>
Très bonne	27,0	22,5	32,0	33,6	32,2	35,1	-6,6 <sup>†</sup>
Bonne	34,1	29,0	39,6	27,7	26,5	29,0	6,4 <sup>†</sup>
Passable ou mauvaise	15,8	12,1	20,4	9,0	8,2	9,9	6,8 <sup>†</sup>
<b>Auto-évaluation de la santé mentale au moment de l'enquête</b>							
Excellente	31,4	26,5	36,8	44,8	43,3	46,4	-13,4 <sup>†</sup>
Très bonne	29,8	24,9	35,2	32,8	31,3	34,3	-3,0
Bonne	27,5	22,9	32,8	18,9	17,8	20,1	8,6 <sup>†</sup>
Passable ou mauvaise	11,3 <sup>*</sup>	8,0	15,5	3,5	3,0	4,1	7,8 <sup>†</sup>

Suite à la page 69



Tableau 2.6 (suite)

**Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques de l'état de santé, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014**

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à		
<b>Incapacité – Vision (au moment de l'enquête)</b>							
Non	96,0	93,7	97,5	98,0	97,6	98,3	-2,0 <sup>†</sup>
Oui	4,0*	2,5	6,3	2,0	1,7	2,4	2,0 <sup>†</sup>
<b>Incapacité – Ouïe (au moment de l'enquête)</b>							
Non	97,6	95,2	98,8	97,6	97,0	98,0	0,0
Oui	F			2,4	2,0	3,0	...
<b>Incapacité – Apprentissage (au moment de l'enquête)</b>							
Non	90,6	86,4	93,6	96,2	95,5	96,7	-5,6 <sup>†</sup>
Oui	9,4*	6,4	13,6	3,8	3,3	4,5	5,6 <sup>†</sup>
<b>Incapacité – Mentale ou psychologique (au moment de l'enquête)</b>							
Non	83,7	79,1	87,4	95,0	94,3	95,6	-11,3 <sup>†</sup>
Oui	16,3	12,6	20,9	5,0	4,4	5,7	11,3 <sup>†</sup>
<b>Incapacité – Physique (au moment de l'enquête)</b>							
Non	76,0	71,0	80,3	85,5	84,4	86,4	-9,5 <sup>†</sup>
Oui	24,0	19,7	29	14,5	13,6	15,6	9,5 <sup>†</sup>
<b>Au moins une incapacité (au moment de l'enquête)</b>							
Non	62,5	56,8	67,8	77,0	75,8	78,2	-14,5 <sup>†</sup>
Oui	37,5	32,2	43,2	23,0	21,8	24,2	14,5 <sup>†</sup>
<b>Nombre d'incapacités (au moment de l'enquête)</b>							
Aucune	62,7	57,1	68,0	77,1	75,9	78,3	-14,4 <sup>†</sup>
Une	22,4	18,2	27,3	17,1	16,1	18,3	5,3 <sup>†</sup>
Deux	9,1*	6,5	12,6	3,9	3,4	4,5	5,2 <sup>†</sup>
Trois ou plus	F			1,8	1,4	2,2	...
<b>Prise de médicaments pour aider à dormir au cours du mois ayant précédé l'enquête</b>							
Non	82,6	78,1	86,4	87,0	86,0	87,9	-4,4 <sup>†</sup>
Oui	17,4	13,6	21,9	13,0	12,1	14,0	4,4 <sup>†</sup>
<b>Prise de médicaments pour aider à se calmer au cours du mois ayant précédé l'enquête</b>							
Non	85,7	81,7	89,0	92,0	91,2	92,8	-6,3 <sup>†</sup>
Oui	14,3	11,0	18,3	8,0	7,2	8,8	6,3 <sup>†</sup>
<b>Prise de médicaments pour aider à se sortir d'une dépression au cours du mois ayant précédé l'enquête</b>							
Non	87,2	82,9	90,5	95,0	94,3	95,6	-7,8 <sup>†</sup>
Oui	12,8*	9,5	17,1	5,0	4,4	5,7	7,8 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Que doit-on retenir ?

- ▶ À l'échelle du Québec, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement plus élevée chez les groupes populationnels présentant certaines caractéristiques liées à l'état de santé, ce qui fait qu'ils sont surreprésentés parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Plus précisément, ces groupes sont :
  - Les personnes évaluant leur santé générale comme bonne, passable ou mauvaise ;
  - Les personnes évaluant leur santé mentale comme bonne, passable ou mauvaise ;
  - Les personnes ayant, au moment de l'enquête, une incapacité liée à la vision ;
  - Les personnes ayant, au moment de l'enquête, une incapacité liée à l'apprentissage ;
  - Les personnes ayant, au moment de l'enquête, une incapacité d'ordre mental ou psychologique ;
  - Les personnes ayant, au moment de l'enquête, une incapacité physique ;
  - Les personnes ayant, au moment de l'enquête, au moins une incapacité ;
  - Les personnes qui ont pris des médicaments pour aider à dormir au cours du mois ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes qui ont pris des médicaments pour aider à se calmer au cours du mois ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes qui ont pris des médicaments pour aider à se sortir d'une dépression au cours du mois ayant précédé l'enquête.
- ▶ Le lien entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et d'avoir une incapacité liée à l'ouïe ne s'est pas avéré significatif à l'échelle du Québec, et ce, bien qu'on détecte un lien significatif pour l'ensemble du Canada. Ce résultat pourrait être attribuable à un phénomène réel ou aux limites associées à la taille de l'échantillon provincial.
- ▶ L'ensemble des variables liées à l'état de santé décrivent la situation des personnes au moment de l'enquête, cette situation pouvant être différente avant ou pendant un épisode d'itinérance cachée. Ainsi, même si un lien significatif a été détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et une variable portant sur l'état de santé, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.

### 2.2.2.3 Habitudes de consommation d'alcool et de drogues

#### Description des variables de croisement

##### Univers

Chacune des variables utilisées pour les habitudes de consommation d'alcool et de drogues couvre l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

##### Définitions

###### Fréquence de la consommation excessive d'alcool

Se rapporte à la fréquence de la prise de cinq consommations alcoolisées ou plus lors d'une même occasion au cours du mois ayant précédé l'enquête.

###### Consommation de cannabis

Sont considérées comme ayant consommé du cannabis les personnes ayant consommé de la marijuana, du haschich, de l'huile de haschich ou tout autre produit dérivé du cannabis au cours du mois ayant précédé l'enquête.

###### Consommation de drogues autres que le cannabis

Sont considérées comme ayant consommé des drogues autres que le cannabis les personnes ayant consommé des champignons magiques, de la cocaïne, du speed, des méthamphétamines, de l'ecstasy, du PCP, de la mescaline ou de l'héroïne au cours du mois ayant précédé l'enquête.

## Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.7

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon les habitudes de consommation d'alcool et de drogues, Québec et ensemble du Canada, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Cinq consommations alcoolisées lors d'une même occasion au cours du mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
N'a pas consommé d'alcool	6,4	5,2	7,7	8,0	7,3	8,7
0 fois	6,1	5,1	7,2	6,7	6,1	7,2
1 fois	9,4	7,1	12,3	9,2	8,0	10,6
2 à 5 fois	8,8	6,6	11,5	9,6	8,5	10,9
Plus de 5 fois	F			14,9	11,6	19,0
<b>Consommation de cannabis au cours du mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,4	5,7	7,1	7,3	6,9	7,7
Oui	17,7*	12,9	23,8	16,3	14,3	18,6
<b>Consommation de drogues autres que le cannabis au cours du mois ayant précédé l'enquête<sup>b</sup></b>						
Non	x			7,9	7,5	8,3
Oui	x			F		

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

x Donnée confidentielle.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée

Tableau 2.8

Distribution de la population de 15 ans et plus selon les habitudes de consommation d'alcool et de drogues, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		
		de	à		de	à	
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Cinq consommations alcoolisées lors d'une même occasion au cours du mois ayant précédé l'enquête</b>							
N'a pas consommé d'alcool	23,5	19,4	28,1	26,2	25,0	27,5	-2,7
0 fois	39,9	34,7	45,3	46,3	44,7	47,8	-6,4 <sup>†</sup>
1 fois	13,9	10,6	18,0	10,4	9,5	11,4	3,5
2 à 5 fois	17,4	13,3	22,3	14,0	12,9	15,1	3,4
Plus de 5 fois	5,4**	3,2	9,0	3,1	2,6	3,7	2,3
<b>Consommation de cannabis au cours du mois ayant précédé l'enquête</b>							
Non	85,1	80,0	89,0	94,0	93,2	94,8	-8,9 <sup>†</sup>
Oui	14,9*	11,0	20,0	6,0	5,2	6,8	8,9 <sup>†</sup>
<b>Consommation de drogues non prescrites au cours du mois ayant précédé l'enquête</b>							
Non	x			99,3	98,8	99,6	...
Oui	x			F			...

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

x Donnée confidentielle

... N'ayant pas lieu de figurer.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Que doit-on retenir ?

- ▶ À l'échelle du Québec et du Canada, un lien significatif a été détecté entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et certaines habitudes de consommation d'alcool et de drogues, soit le fait d'avoir pris au moins cinq consommations alcoolisées lors d'une même occasion au cours du mois ayant précédé l'enquête et le fait d'avoir consommé du cannabis au cours de la même période.
- ▶ Les personnes qui ont consommé du cannabis au cours du mois ayant précédé l'enquête sont surreprésentées parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Par ailleurs, les personnes n'ayant **pas** consommé cinq consommations alcoolisées lors d'une même occasion au cours du mois ayant précédé l'enquête sont **sous**-représentées parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.
- ▶ Le lien entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et d'avoir consommé des drogues autres que le cannabis au cours du mois ayant précédé l'enquête n'a pu être vérifié à l'échelle du Québec en raison des trop petits effectifs, situation notamment attribuable à la taille de l'échantillon provincial. À l'échelle canadienne, ce même lien s'est avéré significatif.
- ▶ L'ensemble des variables liées aux habitudes de consommation d'alcool et de drogues décrivent la situation au moment de l'enquête, la situation pouvant être différente avant ou pendant un épisode d'itinérance cachée. Même si un lien significatif a été détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et une variable de croisement, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.

## 2.2.2.4 Expériences vécues durant l'enfance

### Description des variables de croisement

#### Univers

Chacune des variables utilisées pour les expériences vécues durant de l'enfance couvre l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

#### Définitions

##### Exposition à la violence entre adultes durant l'enfance

Sont considérées comme ayant été exposées à la violence entre adultes les personnes ayant vu ou entendu au moins une fois ses parents, beaux-parents ou tuteurs se frapper ou frapper un autre adulte avant l'âge de 15 ans.

##### Victime de violence durant l'enfance

Sont considérées comme ayant été victimes de violence durant l'enfance les personnes ayant été agressées, physiquement ou sexuellement, par un adulte (personne âgée de 18 ans ou plus) avant l'âge de 15 ans.

##### Victime de violence physique durant l'enfance

Sont considérées comme ayant été victimes de violence physique durant l'enfance les personnes ayant vécu avant l'âge de 15 ans au moins une des situations suivantes :

- Elles ont été giflées ou tapées sur la tête ou les oreilles, ou frappées avec un objet dur par un adulte (personne âgée de 18 ans ou plus) qui voulait leur faire mal ;
- Elles ont été poussées, agrippées, bousculées ou se sont fait lancer un objet par un adulte qui voulait leur faire mal ;
- Elles ont reçu un coup de pied de la part d'un adulte ou ont été mordues, frappées avec le poing, étranglées, brûlées ou attaquées physiquement d'une autre façon par un adulte.

Une variable dérivée permettant d'évaluer le fait d'avoir subi ou non de la violence physique au cours de l'enfance est disponible dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD). On retrouve l'ensemble des variables détaillées portant sur la violence physique subie avant l'âge de 15 ans dans le fichier maître.

##### Victime de violence sexuelle durant l'enfance

Sont considérées comme ayant été victimes de violence sexuelle durant l'enfance les personnes ayant vécu avant l'âge de 15 ans au moins une des situations suivantes :

- Elles ont été au moins une fois forcées d'avoir une activité sexuelle non désirée au moyen de menaces, en étant immobilisées ou blessées d'une autre façon par un adulte (personne âgée de 18 ans ou plus) ;
- Elles ont été au moins une fois touchées contre leur volonté d'une manière sexuelle (attouchement non désiré, baiser ou caresses) par un adulte.

Une variable dérivée permettant d'évaluer le fait d'avoir subi ou non de la violence sexuelle au cours de l'enfance est disponible dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD). On retrouve l'ensemble des variables détaillées portant sur la violence sexuelle subie avant l'âge de 15 ans dans le fichier maître.

*Suite à la page 76*

### Responsabilité légale de l'État durant l'enfance

Sont considérées comme ayant été sous la responsabilité légale de l'État les personnes pour qui l'État a déjà assumé, durant leur enfance, les droits et responsabilités de parent en ce qui concerne la prise en charge, la garde et la surveillance.

#### Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.9

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines expériences vécues dans l'enfance, Québec et ensemble du Canada, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à	
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Exposition à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,0	5,3	6,8	6,7	6,3	7,1
Oui	17,1	13,9	20,8	18,5	16,8	20,3
<b>Victime de violence avant l'âge de 15 ans<sup>a,b</sup></b>						
Non	4,8	4,1	5,7	5,4	5,0	5,8
Violence physique ou sexuelle	10,1	8,6	11,9	12,1	11,2	13,1
Violence physique et sexuelle	23,5	18,6	29,2	24,9	22,2	27,9
<b>Victime de violence physique avant l'âge de 15 ans<sup>a,b</sup></b>						
Non	5,0	4,3	5,9	5,6	5,2	6,0
Oui	13,2	11,4	15,1	14,6	13,6	15,6
<b>Victime de violence sexuelle avant l'âge de 15 ans<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,1	5,4	6,9	7,0	6,6	7,4
Oui	16,3	13,4	19,9	18,9	17,1	21,0
<b>Responsabilité légale de l'État durant l'enfance<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,6	5,9	7,4	7,6	7,2	8,0
Oui	26,3*	18,5	35,9	26,2	21,9	31,0

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée

Tableau 2.10

Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines expériences vécues dans l'enfance, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à		
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Exposition à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans</b>							
Non	76,2	71,0	80,7	90,1	89,2	91,0	- 13,9 <sup>†</sup>
Oui	23,8	19,3	29,0	9,9	9,0	10,8	13,9 <sup>†</sup>
<b>Victime de violence avant l'âge de 15 ans</b>							
Non	47,7	42,0	53,5	70,1	68,7	71,5	- 22,4 <sup>†</sup>
Violence physique ou sexuelle	35,3	30,3	40,7	24,8	23,4	26,1	10,5 <sup>†</sup>
Violence physique et sexuelle	17,0	13,2	21,5	5,1	4,5	5,8	11,9 <sup>†</sup>
<b>Victime de violence physique avant l'âge de 15 ans</b>							
Non	52,8	47,2	58,4	74,6	73,2	75,9	- 21,8 <sup>†</sup>
Oui	47,2	41,6	52,8	25,4	24,1	26,8	21,8 <sup>†</sup>
<b>Victime de violence sexuelle avant l'âge de 15 ans</b>							
Non	78,0	73,0	82,3	90,5	89,7	91,3	- 12,5 <sup>†</sup>
Oui	22,0	17,7	27,0	9,5	8,7	10,3	12,5 <sup>†</sup>
<b>Responsabilité légale de l'État durant l'enfance</b>							
Non	91,5	87,4	94,3	97,7	97,2	98,1	- 6,2 <sup>†</sup>
Oui	8,5 <sup>*</sup>	5,7	12,6	2,3	1,9	2,8	6,2 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### *Que doit-on retenir ?*

- ▶ À l'échelle du Québec, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement plus élevée chez les groupes populationnels ayant vécu certaines expériences durant de l'enfance, ce qui fait qu'ils sont surreprésentés parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Ces groupes sont :
  - Les personnes ayant été exposées à la violence entre adultes de la maison avant l'âge de 15 ans ;
  - Les personnes ayant subi de la violence physique ou de la violence sexuelle avant l'âge de 15 ans ainsi que celles ayant subi de la violence physique et sexuelle avant l'âge de 15 ans ;
  - Les personnes ayant été sous la responsabilité légale de l'État durant l'enfance.
- ▶ Les liens détectés entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et les diverses expériences vécues durant l'enfance se sont également avérés significatifs à l'échelle du Canada.
- ▶ Quoique les variables utilisées dans cette section soient en lien avec des expériences vécues durant l'enfance, il est impossible de s'assurer de l'antériorité de ces dernières par rapport à l'épisode ou aux épisodes d'itinérance cachée. Ainsi, même si un lien significatif a été détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et une des variables de croisement, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal avec certitude. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.

### 2.2.2.5 Expériences de victimisation

#### Description des variables de croisement

##### Univers

Hormis la variable portant sur la violence conjugale, les variables utilisées pour les expériences de victimisation couvrent l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

##### Définitions

###### **Nombre d'incidents de victimisation au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête**

Cette variable se rapporte au nombre d'incidents de victimisation survenus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, parmi les huit types d'incidents mesurés par l'ESG :

- Agression sexuelle (les incidents relatifs à la violence conjugale sont inclus) ;
- Vol qualifié ;
- Voies de fait (les incidents relatifs à la violence conjugale sont inclus) ;
- Vol de biens personnels ;
- Infraction par effraction ;
- Vol de véhicules à moteur ou de leurs pièces ;
- Vol de biens du ménage ;
- Vandalisme.

Cette variable est disponible dans le fichier maître seulement.

###### **Victime de violence physique ou sexuelle aux mains d'un(e) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e) ou d'un(e) partenaire amoureux(-euse) au cours des cinq années ayant précédé l'enquête**

Cette variable se rapporte à l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus, mariées ou en union libre, ayant été en couple ou en contact avec un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq dernières années.

Sont considérées comme des victimes de violence physique ou sexuelle aux mains d'un(e) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e) ou d'un(e) partenaire amoureux(-euse) les personnes ayant vécu au moins une des situations suivantes au cours des cinq années ayant précédé l'enquête :

Par un(e) conjoint(e) ou un(e) ex-conjoint(e) :

- Avoir été menacées d'être frappées avec le poing ou avec tout autre objet qui aurait pu les blesser ;
- S'être fait lancer un objet qui aurait pu les blesser ;
- Avoir été poussées, empoignées ou bousculées d'une façon qui aurait pu les blesser ;
- Avoir été giflées ;
- S'être fait donner un coup de pied ou coup de poing, ou avoir été mordues ;
- Avoir été frappées avec un objet qui aurait pu les blesser ;

*Suite à la page 80*

- Avoir été battues ;
- Avoir été victimes d'une tentative d'étranglement ;
- Avoir été agressées avec une arme à feu ou un couteau ou avoir été menacées de l'être ;
- Avoir été forcées de se livrer à une activité sexuelle non désirée, en étant menacées, maintenues en place ou brutalisées ;
- Avoir été forcées de se livrer à une activité sexuelle non consensuelle en raison d'une intoxication (alcool ou drogues) ou de menaces ;

Aux mains d'un(e) partenaire amoureux(-euse) :

- Avoir subi de la violence physique ;
- Avoir subi de la violence sexuelle.

Cette variable ne figure ni dans le fichier maître, ni dans le fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD). Elle a été construite par l'Institut de la statistique du Québec à partir des variables détaillées relatives à la violence subie aux mains d'un(e) conjoint(e) (bloc PSP), d'un(e) ex-conjoint(e) (bloc PSX) ou d'un(e) partenaire amoureux(-euse) (bloc ADP) au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. L'ensemble des variables relatives à la violence conjugale sont disponibles uniquement dans le fichier maître.

#### **Victime de harcèlement criminel au cours des cinq années ayant précédé l'enquête**

Sont considérées comme ayant été victimes de harcèlement criminel les personnes ayant vécu au moins une des situations suivantes au cours des cinq années ayant précédé l'enquête :

Avoir été intimidées ou menacées par quelqu'un qui s'y est pris d'au moins une des manières suivantes :

- En menaçant quelqu'un d'autre ;
- En blessant leurs animaux de compagnie ;
- En causant des dommages à leurs biens.

Avoir craint pour leur sécurité ou pour celle d'une connaissance en raison d'au moins une des situations suivantes :

- Avoir reçu des appels téléphoniques répétitifs ou des appels silencieux ou obscènes ;
- Avoir reçu des messages importuns par courriel, par message texte, par Facebook ou par d'autres sites de médias sociaux ;
- Avoir reçu des lettres, des cartes ou des cadeaux inappropriés ;
- Avoir été rejointes contre leur volonté, de quelque manière que ce soit ;
- Avoir été suivies ou espionnées, soit en personne ou au moyen d'un appareil de surveillance électronique (GPS) ;
- Avoir été attendues à l'extérieur de leur domicile ;
- Avoir été attendues à l'extérieur de leur lieu de travail, de l'école ou à d'autres endroits où elles se trouvaient par une personne qui ne devait pas être là ;
- Avoir reçu des demandes insistantes de rendez-vous, malgré un refus catégorique ;
- Avoir été la cible d'une diffusion de renseignements ou de photos inappropriés, indésirables ou personnels sur un site de médias sociaux.

*Suite à la page 81*

### **Victime de discrimination au cours des cinq années ayant précédé l'enquête**

Sont considérées comme ayant été victimes de discrimination les personnes ayant été discriminées ou traitées injustement par d'autres personnes au Canada au cours des cinq années ayant précédé l'enquête pour au moins une des raisons suivantes :

- Leur sexe ;
- Leur appartenance ethnique ou culturelle ;
- Leur race ou la couleur de leur peau ;
- Leur apparence physique (autre que la couleur de leur peau) ;
- Leur religion ;
- Leur orientation sexuelle ;
- Leur âge ;
- Une incapacité physique ou mentale ;
- Leur langue ;
- Autre raison.

### **Épisode d'itinérance visible au cours de la vie**

Sont considérées comme ayant vécu un épisode d'itinérance visible au cours de leur vie les personnes ayant déjà eu à habiter dans des centres d'hébergement, dans la rue ou dans des édifices abandonnés.

### **Contact(s) avec les tribunaux criminels au Canada au cours de la vie**

Sont considérées comme ayant eu des contacts avec les tribunaux criminels au Canada les personnes ayant DÉJÀ eu un contact en tant que témoin d'un crime, victime d'un crime ou membre d'un jury, ou parce que des amis ou des membres de la famille ont été accusés d'un crime.

### **Contact(s) avec la police au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête**

Sont considérées comme ayant eu des contacts avec la police les personnes ayant eu affaire à la police pour au moins une des raisons suivantes au cours des 12 derniers mois :

- Pour une séance d'information publique ;
- Pour une infraction aux règlements de la circulation ;
- Pour agir à titre de témoin d'un acte criminel ;
- Pour des problèmes reliés à leurs émotions, leur santé mentale ou leur consommation d'alcool ou de drogues ;
- Pour des problèmes reliés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues d'un membre de leur famille ;
- Autre(s) raison(s).

Mentionnons que l'ESG permet également d'évaluer les contacts avec la police en raison d'une arrestation. Cette variable ayant été supprimée du fichier de données utilisé (FMGD), elle n'est pas prise en compte pour cet indicateur.

### **Confiance accordée au service de police au moment de l'enquête**

Se rapporte au niveau de confiance accordée au service de police au moment de l'enquête.

## Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.11

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines expériences de victimisation, les contacts avec le système de justice et les perceptions de ce système, Québec et ensemble du Canada, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Nombre d'incidents de victimisation criminelle au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b,1</sup></b>						
Aucun incident	6,0	5,3	6,7	6,7	6,3	7,1
Un incident	11,0	8,3	14,4	11,7	10,2	13,2
Deux incidents	F			14,9	12,2	17,7
Trois incidents ou plus	18,9*	12,2	27,1	18,0	15,0	20,9
<b>Victime de violence physique ou sexuelle aux mains d'un(e) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e) ou d'un(e) partenaire au cours des cinq années ayant précédé l'enquête<sup>a,b,2</sup></b>						
Non	6,6	5,8	7,3	7,5	7,1	7,9
Oui	23,3*	15,9	32,2	21,9	19	24,8
<b>Victime de harcèlement criminel au cours des cinq années ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,0	5,3	6,7	7,0	6,6	7,4
Oui	19,4	15,1	24,7	19,4	17,1	21,9
<b>Victime de discrimination au cours des cinq années ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Non	4,8	4,1	5,7	6,6	6,2	7,0
Oui	23,5	18,6	29,2	16,7	15,2	18,3
<b>Épisode d'itinérance visible au cours de la vie<sup>a,b</sup></b>						
Non	6,4	5,7	7,1	6,9	6,6	7,3
Oui	80,3	67,9	88,8	68,5	62,3	74,0
<b>Contact(s) avec les tribunaux criminels au Canada au cours de la vie<sup>a,b</sup></b>						
Non	5,7	5,0	6,4	6,1	5,7	6,5
Oui	15,7	12,8	19,1	15,5	14,3	16,8
<b>Contact(s) avec la police au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête<sup>a,b,3</sup></b>						
Non	5,5	4,8	6,4	6,3	5,9	6,8
Oui	10,7	9,1	12,4	11,7	10,8	12,6
<b>Confiance accordée au service de police au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Grande	5,5	4,6	6,6	6,2	5,8	6,8
Certaine	7,6	6,5	8,7	8,3	7,7	8,9
Très peu	9,8*	6,6	14,2	14,2	12,2	16,5
Aucune	17,7*	11,3	26,8	22,0	17,5	27,3

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

1. Inclut les incidents relatifs à la violence conjugale.

2. Se rapporte aux personnes mariées ou en union libre, ayant été en couple ou en contact avec un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq années ayant précédé l'enquête.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée

Tableau 2.12

Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines expériences de victimisation, les contacts avec le système de justice et les perceptions de ce système, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à		
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Nombre d'incidents de victimisation criminelle au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête<sup>1</sup></b>							
Aucun incident	70,4	65,3	75,5	83,1	82,0	84,2	- 12,7 <sup>†</sup>
Un incident	17,5	13,2	22,4	11,2	10,2	12,2	6,3 <sup>†</sup>
Deux incidents	F			2,7	2,2	3,2	...
Trois incidents ou plus	8,1*	5,2	12,0	3,0	2,5	3,6	5,1 <sup>†</sup>
<b>Victime de violence physique ou sexuelle aux mains d'un(e) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e) ou d'un partenaire au cours des cinq années ayant précédé l'enquête<sup>2</sup></b>							
Non	88,5	83,9	92,2	96,5	95,8	97,1	- 8,0 <sup>†</sup>
Oui	11,5*	7,8	16,1	3,5	2,9	4,2	8,0 <sup>†</sup>
<b>Victime de harcèlement criminel au cours des cinq années ayant précédé l'enquête</b>							
Non	80,0	74,6	84,5	92,9	92,0	93,6	- 12,9 <sup>†</sup>
Oui	20,0	15,5	25,4	7,1	6,4	8,0	12,9 <sup>†</sup>
<b>Victime de discrimination au cours des cinq années ayant précédé l'enquête</b>							
Non	80,2	75,6	84,1	90,0	89,1	90,9	- 9,8 <sup>†</sup>
Oui	19,8	15,9	24,4	10,0	9,1	10,9	9,8 <sup>†</sup>
<b>Épisode d'itinérance visible au cours de la vie</b>							
Non	89,4	85,4	92,4	99,1	98,8	99,3	- 9,7 <sup>†</sup>
Oui	10,6*	7,6	14,6	0,9	0,7	1,2	9,7 <sup>†</sup>
<b>Contact(s) avec les tribunaux criminels au Canada au cours de la vie</b>							
Non	69,6	63,9	74,7	86,4	85,3	87,4	- 16,8 <sup>†</sup>
Oui	30,4	25,3	36,1	13,6	12,6	14,7	16,8 <sup>†</sup>
<b>Contact(s) avec la police au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête</b>							
Non	54,6	49,1	60,1	70,0	68,5	71,4	- 15,4 <sup>†</sup>
Oui	45,4	39,9	50,9	30,0	28,6	31,5	15,4 <sup>†</sup>
<b>Confiance accordée au service de police au moment de l'enquête</b>							
Grande	31,1	26,3	36,5	39,8	38,3	41,3	- 8,7 <sup>†</sup>
Certaine	56,1	50,6	61,4	52,5	50,9	54,0	3,6
Très peu	8,1*	5,4	12,0	5,8	5,1	6,6	2,3
Aucune	4,7*	3,0	7,4	1,9	1,4	2,4	2,8 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

1. Inclut les incidents relatifs à la violence conjugale.

2. Se rapporte aux personnes mariées ou en union libre, ayant été en couple ou en contact avec un(e) ex-conjoint(e) au cours des cinq années ayant précédé l'enquête.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Que doit-on retenir ?

- ▶ À l'échelle du Québec, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement plus élevée chez les groupes populationnels ayant subi certaines expériences de victimisation, ayant été en contact avec le système de justice et ayant un faible niveau de confiance envers le service de police, ce qui fait qu'ils sont surreprésentés parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Plus précisément, ces groupes sont :
  - Les personnes ayant été victimes d'un incident de victimisation et celles ayant été victimes de trois incidents de victimisation ou plus au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes ayant subi de la violence physique ou sexuelle aux mains d'un(e) conjoint(e), d'un(e) ex-conjoint(e) ou d'un(e) partenaire au cours des cinq années ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes ayant subi du harcèlement criminel au cours des cinq années ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes ayant subi de la discrimination au cours des cinq années ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes ayant déjà vécu un épisode d'itinérance visible ;
  - Les personnes ayant déjà été en contact avec les tribunaux criminels au Canada ;
  - Les personnes ayant été en contact avec la police au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête ;
  - Les personnes n'ayant, au moment de l'enquête, aucune confiance envers le service de police.
- ▶ Les liens détectés entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et les diverses expériences de victimisation, les contacts avec le système de justice et les perceptions de ce système se sont également avérés significatifs à l'échelle du Canada.
- ▶ Les variables se rapportent à des expériences vécues lors de diverses périodes, soit au cours de la vie (épisode d'itinérance visible, contact(s) avec les tribunaux criminels au Canada), au cours des cinq dernières années (violence conjugale, harcèlement criminel et discrimination), au cours des 12 derniers mois (victimisation, contact(s) avec la police) ou encore au moment de l'enquête (confiance accordée au service de police). Puisqu'il est impossible de s'assurer de l'antériorité de ces événements et de ces perceptions par rapport à l'épisode ou aux épisodes d'itinérance cachée, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal. Le lien significatif détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et chacune des variables de croisement est exclusivement de nature associative. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.



## 2.2.2.6 Caractéristiques du logement et mobilité résidentielle

### *Description des variables de croisement*

#### **Univers**

Chacune des variables utilisées en lien avec les caractéristiques du logement et la mobilité résidentielle couvre l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

#### **Définitions**

##### **Propriété du logement habité au moment de l'enquête**

Sont considérées comme étant propriétaires du logement les personnes qui habitaient, au moment de l'enquête, un logement appartenant à un membre de leur ménage.

##### **Genre de logement habité au moment de l'enquête**

Se rapporte au genre de logement habité au moment de l'enquête.

##### **Mobilité résidentielle au cours des cinq années ayant précédé l'enquête :**

Se rapporte au nombre de déménagements vécus au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, y compris les déménagements d'une résidence à une autre ainsi que les déménagements dans une même ville, un même village ou une même communauté.

## Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.13

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines caractéristiques du logement et la mobilité résidentielle, Québec, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Propriété du logement habité au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Oui	6,0	5,2	6,9	6,4	6,0	6,8
Non	10,1	8,6	11,8	13,7	12,6	14,9
<b>Genre de logement habité au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Maison individuelle (unifamiliale)	5,8	5	6,8	6,9	6,4	7,4
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	10,6	8,8	12,7	12,1	10,8	13,7
Appartement dans un immeuble de 5 étages ou plus	F			7,1	5,9	8,6
Autre	8,3	6,5	10,5	10,0	9,0	11,2
<b>Mobilité résidentielle au cours des cinq années ayant précédé l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Vit dans la résidence actuelle depuis 5 ans ou plus	4,9	4,2	5,8	6,3	5,8	6,8
Aucun déménagement	F			F		
Un déménagement	6,7	5,1	8,7	7,6	6,7	8,6
Deux déménagements	13,3*	9,8	17,7	11,5	9,9	13,4
Trois déménagements	16,5	12,3	21,7	17,8	15,2	20,7
Quatre déménagements ou plus	27,1*	19,8	35,8	20,7	17,6	24,1

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée

Tableau 2.14

Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques du logement et la mobilité résidentielle, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %		
		de	à		de	à	
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Propriété du logement habité au moment de l'enquête</b>							
Oui	63,1	57,6	68,3	74,1	72,8	75,4	- 11,0 <sup>†</sup>
Non	36,9	31,7	42,4	25,9	24,6	27,2	11,0 <sup>†</sup>
<b>Genre de logement habité au moment de l'enquête</b>							
Maison individuelle (unifamiliale)	49,0	43,3	54,7	59,5	58,1	60,9	- 10,5 <sup>†</sup>
Appartement dans un immeuble de moins de 5 étages	27,5	23,1	32,3	18,3	17,3	19,4	9,2 <sup>†</sup>
Appartement dans un immeuble de 5 étages ou plus	2,7**	1,5	4,7	4,3	3,8	4,9	- 1,6
Autre	20,9	16,6	26,0	17,8	16,7	19,0	3,1
<b>Mobilité résidentielle au cours des cinq années ayant précédé l'enquête</b>							
Vit dans la résidence actuelle depuis 5 ans ou plus	47,8	42,2	53,4	67,9	66,5	69,2	- 20,1 <sup>†</sup>
Aucun déménagement	F			0,8	* 0,6	1,1	...
Un déménagement	15,6	11,9	20,1	16,5	15,4	17,6	- 0,9 <sup>†</sup>
Deux déménagements	13,0	9,7	17,4	6,9	6,2	7,7	6,1 <sup>†</sup>
Trois déménagements	11,9*	8,8	15,9	5,1	4,5	5,7	6,8 <sup>†</sup>
Quatre déménagements ou plus	10,9*	7,8	14,9	2,8	2,4	3,4	8,1 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### *Que doit-on retenir ?*

- ▶ À l'échelle du Québec, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement plus élevée chez les groupes populationnels présentant certaines caractéristiques liées au logement et à la mobilité résidentielle, ce qui fait qu'ils sont surreprésentés parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Plus précisément, ces groupes sont :
  - Les personnes qui habitaient, au moment de l'enquête, un logement n'appartenant pas à un membre de leur ménage ;
  - Les personnes qui habitaient, au moment de l'enquête, un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages ;
  - Les personnes ayant déménagé deux, trois et quatre fois et plus au cours des cinq années ayant précédé l'enquête.
- ▶ Les liens détectés entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et les caractéristiques liées au logement et à la mobilité résidentielle se sont également avérés significatifs à l'échelle du Canada.
- ▶ Les variables liées au logement décrivent la situation au moment de l'enquête, tandis que celle portant sur la mobilité résidentielle se rapporte aux cinq années ayant précédé l'enquête. Dans les deux cas, la situation pouvait être différente avant ou pendant un épisode d'itinérance cachée. Ainsi, même si un lien significatif a été détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et ces variables de croisement, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.

## 2.2.2.7 Caractéristiques de l'environnement social

### Description des variables de croisement

#### Univers

Chacune des variables utilisées en lien avec les caractéristiques de l'environnement social couvre l'ensemble de la population visée par l'ESG, soit l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, à l'exception des habitants des territoires et des personnes résidant à temps plein dans une institution.

#### Définitions

##### **Nombre de membres de la famille ou d'amis dont les personnes se sentent proches au moment de l'enquête**

Se rapporte au nombre de membres de la famille ou d'amis, au moment de l'enquête, avec qui les personnes se sentent à l'aise et à qui elles peuvent dire ce qu'elles pensent ou demander de l'aide, à l'exception des personnes avec lesquelles elles cohabitent.

##### **Sentiment d'appartenance à la communauté locale habitée au moment de l'enquête**

Se rapporte à la force du sentiment d'appartenance à la communauté locale habitée au moment de l'enquête.

##### **Caractère accueillant de la communauté habitée au moment de l'enquête :**

Se rapporte au caractère accueillant de la communauté habitée au moment de l'enquête.

##### **Connaissance des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête**

Se rapporte au niveau de connaissance des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête.

##### **Entraide potentielle des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête**

Se rapporte à l'auto-évaluation de l'entraide entre les résidents du voisinage habité au moment de l'enquête.

##### **Confiance accordée aux gens du voisinage habité au moment de l'enquête :**

Se rapporte au degré de confiance accordée aux gens du voisinage habité au moment de l'enquête.

## Ampleur de l'itinérance cachée

Tableau 2.15

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée, selon certaines caractéristiques de l'environnement social, Québec et ensemble du Canada, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	%	IC à 95 %		%	IC à 95 %	
		de	à		de	à
<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>7,8</b>	<b>8,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Nombre de personnes apparentées ou d'amis dont les personnes se sentent proches au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
9 ou plus	6,2*	4,9	10,0	7,1	6,5	7,6
5 à 8	7,2	5,8	10,4	8,2	7,4	9,1
3 ou 4	7,2	6,4	10,7	8,7	7,6	10,0
1 ou 2	9,6	5,2	8,9	10,3	8,9	12,0
Aucun	12,8	9,2	15,9	15,2	11,5	19,9
<b>Sentiment d'appartenance à la communauté locale habitée au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Très fort	4,5	3,5	5,7	6,5	5,7	7,3
Plus ou moins fort	7,0	6,0	8,2	7,2	6,7	7,8
Plus ou moins faible	9,2	7,2	11,8	10,5	9,4	11,6
Très faible	13,1	9,8	17,4	13,8	11,7	16,1
<b>Caractère accueillant de la communauté habitée au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Oui	6,7	6,0	7,5	7,6	7,2	8,0
Non	12,5*	9,2	16,7	14,1	12,1	16,3
<b>Connaissance des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
La plupart des résidents	5,4	4,1	7,1	6,6	5,9	7,5
De nombreux résidents	5,1*	3,6	7,1	7,3	6,4	8,3
Quelques résidents	7,7	6,7	8,7	8,4	7,9	9,0
Aucun résident	11,3	8,4	15,1	10,7	9,0	12,7
<b>Entraide potentielle des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Oui	6,4	5,6	7,2	7,5	7,1	8,0
Non	10,2	8,3	12,5	11,2	9,8	12,7
<b>Confiance accordée aux gens du voisinage habité au moment de l'enquête<sup>a,b</sup></b>						
Grande ou entière	5,4	4,7	6,3	6,5	6,1	7,0
Certaine	8,5	6,9	10,4	9,4	8,6	10,3
Très peu ou aucune	14,4	11,3	18,2	14,1	12,3	16,0

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour le Québec, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

b Pour l'ensemble du Canada, lien significatif au seuil de 0,05 entre la variable et le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Portrait de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée

Tableau 2.16

Distribution de la population de 15 ans et plus selon certaines caractéristiques de l'environnement social, population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et ensemble de la population, Québec, 2014

	[1] Population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée			[2] Ensemble de la population			Différence ([1]-[2]) points
	%	IC à 95 % de à		%	IC à 95 % de à		
<b>Ensemble de la population</b>	<b>100,0</b>			<b>100,0</b>			
<b>Nombre de personnes apparentées ou d'amis dont les personnes se sentent proches au moment de l'enquête</b>							
9 ou plus	40,9	35,2	46,8	47,0	45,4	48,5	-6,1
5 à 8	26,6	22,2	31,6	26,1	24,7	27,6	0,5
3 ou 4	15,0	11,6	19,1	14,8	13,7	15,9	0,2
1 ou 2	13,3	9,9	17,7	9,8	9,0	10,7	3,5
Aucun	F			2,3	1,9	2,9	...
<b>Sentiment d'appartenance à la communauté locale habitée au moment de l'enquête</b>							
Très fort	18,2	14,5	22,6	28,8	27,5	30,1	-10,6 <sup>†</sup>
Plus ou moins fort	46,6	41,1	52,2	47,1	45,6	48,6	-0,5
Plus ou moins faible	22,2	17,7	27,5	17,1	16,0	18,2	5,1 <sup>†</sup>
Très faible	13,0	9,6	17,3	7,0	6,3	7,9	6,0 <sup>†</sup>
<b>Caractère accueillant de la communauté habitée au moment de l'enquête</b>							
Oui	88,0	83,8	91,3	93,2	92,4	94,0	-5,2 <sup>†</sup>
Non	12,0*	8,7	16,2	6,8	6,0	7,6	5,2 <sup>†</sup>
<b>Connaissance des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête</b>							
La plupart des résidents	16,6	12,9	21,2	21,7	20,5	23,0	-5,1 <sup>†</sup>
De nombreux résidents	10,5*	7,4	14,6	14,6	13,5	15,8	-4,1
Quelques résidents	60,7	55,1	66,1	56,1	54,6	57,5	4,6
Aucun résident	12,2*	8,9	16,3	7,6	6,8	8,5	4,6 <sup>†</sup>
<b>Entraide potentielle des résidents du voisinage habité au moment de l'enquête</b>							
Oui	75,1	69,9	79,6	82,8	81,5	84,0	-7,7 <sup>†</sup>
Non	24,9	20,4	30,1	17,2	16,0	18,5	7,7 <sup>†</sup>
<b>Confiance accordée aux gens du voisinage habité au moment de l'enquête</b>							
Grande ou entière	48,7	43,0	54,4	63,5	62,1	65,0	-14,8 <sup>†</sup>
Moyenne	32,4	27,1	38,2	27,1	25,8	28,5	5,3
Aucune ou faible	18,9	14,8	23,7	9,3	8,4	10,2	9,6 <sup>†</sup>

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

... N'ayant pas lieu de figurer.

† Différence significative entre la proportion observée pour la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et celle observée dans l'ensemble de la population.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### *Que doit-on retenir ?*

- ▶ À l'échelle du Québec, la proportion de la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée est significativement plus élevée chez les groupes populationnels dont l'environnement social présente certaines caractéristiques, ce qui fait qu'ils sont surreprésentés parmi la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance cachée. Plus précisément, ces groupes sont :
  - Les personnes dont le sentiment d'appartenance à la communauté locale habitée au moment de l'enquête était plus ou moins faible et très faible ;
  - Les personnes qui considéraient habiter, au moment de l'enquête, une communauté qui n'était pas accueillante ;
  - Les personnes qui ne connaissaient aucun résident du voisinage habité au moment de l'enquête ;
  - Les personnes qui considéraient habiter, au moment de l'enquête, un voisinage où les voisins ne s'entraident pas ;
  - Les personnes qui n'accordaient aucune confiance ou une faible confiance aux gens du voisinage habité au moment de l'enquête.
- ▶ Chacun des liens détectés entre le fait d'avoir déjà vécu un épisode d'itinérance cachée et les caractéristiques de l'environnement social s'est avéré significatif à l'échelle du Québec et du Canada.
- ▶ Les variables liées aux caractéristiques de l'environnement social décrivent la situation des personnes au moment de l'enquête, cette situation pouvant être différente avant ou pendant un épisode d'itinérance cachée. Ainsi, même si un lien significatif a été détecté entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et ces variables de croisement, on ne peut conclure à l'existence d'un lien causal. Il est donc recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.
- ▶ Les analyses effectuées sont de nature bivariée ; les résultats présentés font exclusivement état du lien existant entre la variable d'analyse et chacune des variables de croisement sélectionnées prises individuellement. Contrairement aux analyses multivariées, elles ne tiennent pas compte de l'interaction possible entre les variables de croisement, qui pourrait modifier ou annuler les liens initialement détectés entre celles-ci et la variable d'analyse.



## 2.3 Portée et limites des données de l'Enquête sociale générale de 2014

L'itinérance est un phénomène de nature complexe et plurielle dont la mesure pose de nombreux défis, notamment sur le plan méthodologique. La prochaine section fait état des portées et limites de l'utilisation des données de l'Enquête sociale générale de 2014 quant à la mesure du phénomène de l'itinérance cachée.

### 2.3.1 Portée

#### ► Cohérence de l'indicateur quant à l'approche gouvernementale québécoise

Comme nous l'avons vu à la section 1.1.1.7, dans sa Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir, le gouvernement du Québec définit l'itinérance comme suit :

« Ainsi, l'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes<sup>1</sup> ».

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014).

Cette définition s'appuie sur deux manifestations concrètes du phénomène : l'instabilité résidentielle et la marginalisation sociale. En se basant sur l'intensité et la fréquence des épisodes, le gouvernement du Québec

propose une description de trois types distincts d'itinérance : l'itinérance situationnelle, cyclique et chronique. Il importe de mentionner que pour chacun de ces types d'itinérance, on fait référence aux personnes ayant vécu ou vivant un épisode sans abri.

En évaluant l'obligation d'une personne d'habiter temporairement chez un membre de la famille, chez des amis, dans une voiture ou ailleurs<sup>3</sup> parce qu'elle n'a nulle part où habiter, l'ESG mesure l'absence de logement ou l'instabilité relative au logement, notion centrale de l'approche du gouvernement du Québec. En revanche, puisqu'elle se définit à partir des types d'hébergement utilisés plutôt qu'à partir de la durée et de la fréquence des épisodes, l'itinérance cachée, telle que mesurée par l'ESG, ne s'inscrit pas exactement dans la typologie proposée par le gouvernement québécois. Malgré ces différences entre l'ESG et la typologie, on peut présumer que les personnes en situation d'itinérance cachée (telles que définies dans l'ESG) sont susceptibles, en raison de la précarité de l'accès au logement, de se retrouver en situation d'itinérance visible. Une meilleure connaissance du profil de ces personnes et de leurs expériences de vie pourrait permettre d'agir en amont, la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* mettant d'ailleurs l'accent sur l'importance de la prévention, et ce, pour chacun des axes d'intervention prioritaires (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 2014).

Bien que les différences observées entre les définitions et les typologies proposées par le gouvernement du Québec et celles proposées par Statistique Canada – qui se rapprochent pour leur part davantage de la définition canadienne (Gaetz, Guilliver et Ritcher, 2014) – traduisent un certain manque de consensus, les définitions et typologies s'appuient de façon générale sur le rapport au logement, plus précisément sur le rapport d'exclusion au logement, que ce soit en raison de l'accès, de la stabilité, de la permanence ou du caractère inadéquat.

3. Le terme *ailleurs* réfère à des types d'hébergement autres que ceux énumérés dans la question portant sur l'itinérance visible, soit le fait d'avoir eu à vivre dans la rue, dans des centres d'hébergement ou encore dans des édifices abandonnés.

### ► Première mesure de l'itinérance cachée dans une enquête de Statistique Canada

Quoique deux questions sur l'itinérance visible aient été intégrées au questionnaire de l'ESG en 2009, Statistique Canada aborde pour une première fois en 2014 l'itinérance cachée dans une enquête populationnelle, un des types d'itinérance les plus difficiles à évaluer.

### ► Maintien et bonification du module sur l'itinérance

Dans le cadre du prochain cycle de l'ESG – Victimisation, dont la collecte a eu lieu au cours de l'année 2019, Statistique Canada a maintenu et bonifié le module portant sur l'itinérance.

D'une part, des questions permettant de déterminer si l'épisode d'itinérance, visible et cachée, est survenu après que le répondant a quitté une situation violente ont été ajoutées. D'autre part, quoique considéré dans l'ESG de 2014 comme une manifestation de l'itinérance cachée, le fait d'avoir déjà vécu dans une voiture est inclus dans la définition de l'itinérance visible lors du prochain cycle de l'ESG – Victimisation. Cette modification permet d'ailleurs un meilleur arrimage des données avec la typologie canadienne de l'itinérance (présentée à la section 1.1.1.6). Pour terminer, en 2019, les différentes situations d'itinérance sont évaluées selon deux périodes de référence : au cours de la vie (comme ce fut le cas en 2014) et au cours des cinq dernières années. Avec l'ajout de la période « au cours des cinq dernières années », les données de l'ESG pourront permettre d'assurer un suivi temporel du phénomène.

Il importe de mentionner que tout changement apporté au contenu de l'enquête ou à la méthodologie peut entraîner des problèmes de comparabilité des résultats dans le temps. Ainsi, lors des prochains cycles de l'ESG – Victimisation, il sera nécessaire de faire des analyses afin de s'assurer que les indicateurs demeurent comparables à ceux des cycles précédents.

### ► Potentiel d'analyse

L'ESG de 2014 porte de façon générale sur la victimisation de la population et intègre de nombreuses thématiques connexes permettant d'approfondir les connaissances quant au profil et aux expériences de vie de la population ayant vécu un épisode d'itinérance cachée. Les thématiques les plus pertinentes disponibles dans l'ESG ont trait à la victimisation criminelle, à la violence conjugale, à la violence subie au cours de l'enfance, au harcèlement, à la discrimination, aux habitudes de consommation d'alcool et de drogues, aux déterminants de la santé, aux incapacités, à la mobilité résidentielle et à l'environnement social.

## 2.3.2 Limites

### ► Précision des estimations obtenues

L'utilisation des données de l'ESG quant à la mesure de l'itinérance à l'échelle du Québec pose des défis relativement à la précision des estimations obtenues. En effet, cette enquête visant d'abord et avant tout à évaluer la victimisation de la population à l'échelle canadienne, son potentiel d'analyse à l'échelle du Québec est limité. Étant donné que l'itinérance cachée se rapporte à un groupe représentant environ 7 % de la population québécoise visée par l'ESG, et que la précision des estimations tend à se dégrader à mesure que la taille de la population étudiée diminue, la précision de certains résultats est affectée.

Par exemple, bien que les personnes autochtones soient considérées comme étant surreprésentées parmi la population itinérante (Gouvernement du Québec, 2014 ; Hurtubise, 2017) ou ayant déjà vécu un épisode d'itinérance, la faible précision des estimations obtenues ne nous permet pas d'évaluer le phénomène de l'itinérance cachée.

### ► Interprétation des résultats

Puisque les variables de croisement utilisées se rapportent à diverses périodes de la vie des individus – au cours de la vie, au cours des cinq dernières années, au cours des 12 derniers mois ou au moment de l'enquête – et comme il est impossible de s'assurer de l'antériorité de ce qui est mesuré par ces variables de croisement, par rapport à l'épisode ou aux épisodes d'itinérance cachée, on ne peut conclure à l'existence d'un lien de causalité. Les liens significatifs détectés entre la variable d'analyse (le fait d'avoir déjà vécu une période d'itinérance cachée) et les diverses variables de croisement sont exclusivement de nature associative et ne permettent donc pas d'expliquer le phénomène. Il est recommandé d'interpréter les résultats obtenus avec prudence.

### ► Période de référence

Contrairement au dénombrement de rue, qui fait quant à lui état d'une situation à un moment précis dans le temps, l'ESG de 2014 de Statistique Canada ne mesure pas l'ampleur de la situation au cours d'une période précise et ne recueille pas d'informations sur la population actuellement en situation d'itinérance. L'enquête permet par contre d'estimer la proportion de personnes ayant vécu au moins un épisode d'itinérance au cours de la vie. Comme mentionné précédemment, la prochaine édition de l'ESG – Victimisation, dont la collecte a eu lieu en 2019, fera aussi référence à une période circonscrite de cinq ans, période également utilisée pour mesurer d'autres phénomènes comme la violence conjugale, la discrimination et le harcèlement, par exemple. Pour l'heure, l'absence d'une référence temporelle circonscrite rend difficile l'utilisation des données de l'ESG à des fins de suivi temporel du phénomène de l'itinérance.

### ► Thématiques manquantes

Certaines thématiques ayant été préalablement associées à l'itinérance ne figurent pas dans le questionnaire de l'ESG de 2014, entre autres l'historique familial (divorce des parents, monoparentalité, etc.) et les antécédents en matière de délinquance. Notons que l'utilisation des différents services offerts par la population ayant déjà vécu un épisode d'itinérance n'est pas non plus couverte par l'enquête.



# Conclusion

Les pays ou organisations qui ont été sélectionnés pour la présente étude respectent tous la recommandation de l'Organisation des Nations Unies, qui est d'étudier l'itinérance sous l'angle de l'exclusion sociale, comme un manquement de la société et de ses systèmes à assurer le bien-être et la participation de l'ensemble des personnes. Majoritairement construites à partir du statut d'habitation – ce qui les rend ainsi plus opérationnelles –, les définitions examinées incluent généralement l'itinérance cachée. Bien qu'elles soient incluses, les personnes en situation d'itinérance cachée ne sont pas décrites de manière explicite dans les définitions de l'ONU et du gouvernement du Québec. Trois facteurs contribuent principalement à décrire les personnes en situation d'itinérance cachée : l'absence d'options en matière d'habitation, le lien avec le ménage offrant un hébergement (famille, amis ou connaissances) et le caractère temporaire de la situation.

La diversité des initiatives de mesure répertoriées à l'échelle internationale traduit sans contredit la difficulté de mesurer l'ampleur d'un phénomène comme l'itinérance cachée et la nécessité d'exploiter des données de diverses natures, qui apportent toutes un éclairage particulier sur la question. Si certaines méthodologies sont utilisées de façon plus répandue pour la mesure de l'itinérance visible – notamment les dénombrements ponctuels –, aucune approche de mesure standardisée n'a été déterminée pour l'itinérance cachée. Dans les pays ou organisations sélectionnés, le phénomène a été mesuré à partir de quatre différents types de données – les données administratives, les données de recensement et les données d'enquêtes menées auprès des personnes en situation d'itinérance ou auprès de l'ensemble de la population –, chaque type ayant ses avantages et ses contraintes.

Au Québec, l'itinérance cachée a été mesurée une première fois à partir de données d'une enquête populationnelle en 2014, dans le cadre du cycle 28 de l'*Enquête sociale générale* (ESG) menée à l'échelle canadienne par Statistique Canada. À ce jour, aucune mesure du phénomène n'est tirée des données du recensement canadien. L'organisme dénombre les personnes sans

domicile vivant temporairement, le jour du recensement, dans un logement privé ou collectif (tel que la résidence d'un ami ou une maison de chambres).

La mesure qu'utilise Statistique Canada dans l'ESG de 2014 afin d'étudier l'itinérance cachée s'appuie sur la notion centrale d'instabilité résidentielle, plus particulièrement sur l'absence de domicile, tout comme c'est le cas pour l'approche proposée par le gouvernement du Québec. Ainsi, la richesse du contenu du cycle 28 de l'ESG permet de déterminer quels sont les facteurs associés à l'itinérance cachée et aux caractéristiques distinctives de la population ayant déjà vécu une situation d'itinérance, selon la manière dont le phénomène est globalement envisagé au Québec. Il est toutefois probable que l'ampleur du phénomène soit sous-estimée en raison d'une possible sous-représentation de la population concernée dans la base de sondage. En effet, d'une part, la population couverte par l'enquête se limite aux personnes et aux ménages ayant un numéro de téléphone et une adresse, les individus étant en situation d'itinérance cachée et visible au moment de l'enquête sont donc possiblement absents de la base de sondage et difficilement joignables. D'autre part, comme mentionné à la section où est présentée l'enquête, les personnes habitant à temps plein dans des établissements institutionnels, tels que des établissements de détention, des pénitenciers et des établissements de soins de santé, sont exclues de la population visée par l'enquête. Mentionnons également que les biais de mémoire et de désirabilité sociale contribuent probablement aussi à la sous-estimation du phénomène.

En raison de la période de référence utilisée (au cours de la vie), les données de l'ESG ne peuvent actuellement être utilisées pour le suivi temporel de l'itinérance cachée. Ce suivi pourrait toutefois être enrichi avec les données de l'édition 2019 de l'enquête. Mentionnons également que certains constats attendus n'ont pu être vérifiés pour la population québécoise en raison du manque de précision des estimations obtenues, notamment quant à l'ampleur du phénomène parmi la population autochtone.

Nous espérons que le présent document, qui examine certaines définitions et initiatives de mesure de l'itinérance cachée à l'échelle internationale et qui fait état des résultats de l'*Enquête sociale générale* relativement à ce phénomène, contribuera à accroître les connaissances à l'égard de l'itinérance cachée, un phénomène complexe qui, comme le révèlent les données de l'ESG, est associé à plusieurs facteurs de vulnérabilité des individus.

# Annexe

Tableau A1

Proportion de la population de 15 ans et plus ayant déjà vécu un épisode d'itinérance, selon la forme d'itinérance, Québec, 2014

	Québec			Ensemble du Canada		
	Estimation	IC à 95 %		Estimation	IC à 95 %	
	%	de	à	%	de	à
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>	<b>100,0</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>
<b>A déjà vécu un épisode d'itinérance visible</b>						
Non	99,1	98,8	99,3	98,3	98,1	98,5
Oui	0,9	0,7	1,2	1,7	1,5	1,9
<b>A déjà vécu un épisode d'itinérance cachée</b>						
Non	92,9	92,2	93,6	92,0	91,6	92,4
Oui	7,1	6,4	7,8	8,0	7,6	8,4
<b>Historique en matière d'itinérance</b>						
N'a jamais vécu d'épisode d'itinérance	92,7	92,0	93,4	91,5	91,1	91,9
Épisode d'itinérance visible OU cachée	7,3	6,6	8,0	8,5	8,1	8,9
Épisode d'itinérance visible seulement	F			0,5	0,4	0,7
Épisode d'itinérance cachée seulement	6,3	5,7	7,1	6,8	6,5	7,2
Épisode d'itinérance visible ET cachée	0,7*	0,5	1,0	1,1	1,0	1,3

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Coefficient de variation supérieur à 25 % ; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

IC à 95 % : Intervalle de confiance à 95 % de l'estimation de la proportion de la population.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* de 2014, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.





# Références bibliographiques

- AMORE, Kate (2016). *Severe Housing Deprivation in Aotearoa/New Zealand 2001-2013*, [En ligne], Wellington, University of Otago, 25 p. [[www.healthyhousing.org.nz/wp-content/uploads/2016/08/Severe-housing-deprivation-in-Aotearoa-2001-2013-1.pdf](http://www.healthyhousing.org.nz/wp-content/uploads/2016/08/Severe-housing-deprivation-in-Aotearoa-2001-2013-1.pdf)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2018). *Census of Population and Housing: Estimating homelessness*, 2016, [En ligne]. [[www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/2049.0](http://www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/mf/2049.0)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2017a). *2016 Personal Safety Survey (PSS) Question Specifications*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 146 p. [[www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/C897D50E421A3E45CA2581D1000C3B49/\\$File/4906055003%202016%20personal%20safety%20survey%20questionnaire.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/C897D50E421A3E45CA2581D1000C3B49/$File/4906055003%202016%20personal%20safety%20survey%20questionnaire.pdf)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2017b). *Personal Safety, Australia, 2016. Data Cubes. Experience of partner violence: Tables 17 to 26*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics. [[www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&49060do0003\\_2016.xls&4906.0&Data%20Cubes&6F22DDAA4145BBC3CA2581D1000C06C1&0&2016&08.11.2017&Latest](http://www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&49060do0003_2016.xls&4906.0&Data%20Cubes&6F22DDAA4145BBC3CA2581D1000C06C1&0&2016&08.11.2017&Latest)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2015). *General Social Survey, Summary Results, Australia, 2014*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 84 p. [[www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&41590DO017.xls&4159.0&Data%20Cubes&534EDBC13331C37FCA257E7000152269&0&2014&01.07.2015&Latest](http://www.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/log?openagent&41590DO017.xls&4159.0&Data%20Cubes&534EDBC13331C37FCA257E7000152269&0&2014&01.07.2015&Latest)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2014). *General Social Survey (GSS). Household Survey Questionnaire*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 206 p. [[www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/DE47CCADC083E9BBCA257E7000154993/\\$File/41590do001\\_household\\_questionnaire.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/DE47CCADC083E9BBCA257E7000154993/$File/41590do001_household_questionnaire.pdf)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012a). *A Statistical definition of homelessness*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 62 p. [[www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/B4B1A5BC17CEDBC9CA257A6E00186823/\\$File/49220\\_2012.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/B4B1A5BC17CEDBC9CA257A6E00186823/$File/49220_2012.pdf)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012b). *Methodology for Estimating Homelessness from the Census of Population and Housing*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 84 p. [[www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/61102520832D348ECA257A6F0012AF91/\\$File/2049055001\\_2012.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/61102520832D348ECA257A6F0012AF91/$File/2049055001_2012.pdf)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012c). *Survey of Disability, Ageing and Carers: Household Survey Questionnaire*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 206 p. [[www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/F1079EC1FADE48B8CA257C21000D88C2/\\$File/44300do001\\_household\\_questionnaire.pdf](http://www.ausstats.abs.gov.au/ausstats/subscriber.nsf/0/F1079EC1FADE48B8CA257C21000D88C2/$File/44300do001_household_questionnaire.pdf)].
- AUSTRALIAN BUREAU OF STATISTICS (2012d). *Disability, Ageing and Carers, Australia: Summary of Findings, 2012*, [En ligne], Canberra, Australian Bureau of Statistics, 84 p. [[www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/DetailsPage/4430.02012?OpenDocument](http://www.abs.gov.au/AUSSTATS/abs@.nsf/DetailsPage/4430.02012?OpenDocument)].
- BENJAMINSEN, Lars (2018). *Hjemløshed i Danmark 2017. National kortlægning*, [En ligne], Copenhagen, VIVE – The National Research and Analysis Center for Welfare, 146 p. [[pure.vive.dk/ws/files/923630/Hjeml\\_shed\\_i\\_Danmark\\_2017.pdf](http://pure.vive.dk/ws/files/923630/Hjeml_shed_i_Danmark_2017.pdf)].
- CLARKE, Anna (2016). "The Prevalence of Rough Sleeping and Sofa Surfing Amongst Young People in the UK", *Social Inclusion*, [En ligne], vol. 4, n° 4, p. 60-72. [[www.cogitatiopress.com/socialinclusion/article/view/597/597](http://www.cogitatiopress.com/socialinclusion/article/view/597/597)].

- COMMISSION EUROPÉENNE (2019). « Sans-abris », *Emploi, affaires sociales et inclusion*, [En ligne]. [[ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1061&langId=fr](http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1061&langId=fr)].
- COMMONWEALTH OF AUSTRALIA (2008). *The Road Home. A National Approach to Reducing Homelessness*, [En ligne], Canberra, Department of Families, Housing, Community Services and Indigenous Affairs, 80 p. [[www.abc.net.au/cm/lb/4895838/data/the-road-home---a-national-approach-to-reducing-homelessness-data.pdf](http://www.abc.net.au/cm/lb/4895838/data/the-road-home---a-national-approach-to-reducing-homelessness-data.pdf)].
- CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME (2015). *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard*, [En ligne], New York, Organisation des Nations Unies, 25 p. [[www.housingrightswatch.org/sites/default/files/Rapport%20UN%20SR%20right%20to%20housing%20fr.pdf](http://www.housingrightswatch.org/sites/default/files/Rapport%20UN%20SR%20right%20to%20housing%20fr.pdf)].
- EBERLE, Margaret, Deborah KRAUS et Luba SERGE (2009). *Results of the pilot study to estimate the size of the hidden homeless population in Metro Vancouver*, [En ligne], Vancouver, Eberle Planning and Research and Mustel Research Group, 50 p. [[www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/4qoegog5.pdf](http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/4qoegog5.pdf)].
- EDGAR, Bill, et Henk MEERT (2005). *Fourth Review of Statistics on Homelessness in Europe. The ETHOS Definition of Homelessness*, [En ligne], Bruxelles, European Observatory on Homelessness et Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abri, 84 p. [[www.feantsaresearch.org/download/4-20051064656256989452078.pdf](http://www.feantsaresearch.org/download/4-20051064656256989452078.pdf)].
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS NATIONALES TRAVAILLANT AVEC LES SANS-ABRI (2017). *European Typology of Homelessness and Housing Exclusion*, [En ligne], Bruxelles, Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri, 1 p. (ETHOS Light). [[www.feantsa.org/download/fea-002-18-update-ethos-light-0032417441788687419154.pdf](http://www.feantsa.org/download/fea-002-18-update-ethos-light-0032417441788687419154.pdf)].
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS NATIONALES TRAVAILLANT AVEC LES SANS-ABRI (2007). *Typologie européenne de l'exclusion liée au logement*, [En ligne], Bruxelles, Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri, 1 p. (ETHOS). [[www.feantsa.org/download/fr\\_2525022567407186066.pdf](http://www.feantsa.org/download/fr_2525022567407186066.pdf)].
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS NATIONALES TRAVAILLANT AVEC LES SANS-ABRI et FONDATION ABBÉ PIERRE (2018). *Third Overview of Housing exclusion in Europe 2018*, [En ligne], Paris et Bruxelles, Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri et Fondation Abbé Pierre, 107 p. [[www.feantsa.org/download/full-report-en1029873431323901915.pdf](http://www.feantsa.org/download/full-report-en1029873431323901915.pdf)].
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS NATIONALES TRAVAILLANT AVEC LES SANS-ABRI et FONDATION ABBÉ PIERRE (2017). *Second Overview of Housing Exclusion in Europe 2017*, [En ligne], Paris et Bruxelles, Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri et Fondation Abbé Pierre, 107 p. [[www.feantsa.org/download/gb\\_housing-exclusion-report\\_complete\\_20178613899107250251219.pdf](http://www.feantsa.org/download/gb_housing-exclusion-report_complete_20178613899107250251219.pdf)].
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS NATIONALES TRAVAILLANT AVEC LES SANS-ABRI et FONDATION ABBÉ PIERRE (2015). *An Overview of Housing Exclusion in Europe 2015*, [En ligne], Paris et Bruxelles, Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri et Fondation Abbé Pierre, 107 p. [[www.feantsa.org/download/fap\\_eu\\_gb2861057678142834491.pdf](http://www.feantsa.org/download/fap_eu_gb2861057678142834491.pdf)].
- GAETZ, Stephen (2011). *Canadian Definition of Homelessness: What's being done in Canada & elsewhere?*, [En ligne], Toronto, Observatoire canadien sur l'itinérance, 42 p. [[www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/BackgroundCOHhomelessdefinition.pdf](http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/BackgroundCOHhomelessdefinition.pdf)].

- GAETZ, Stephen, Tanya GULLIVER et Tim RICHTER (2014). L'état de l'itinérance au Canada 2014, [En ligne], Toronto, The Homeless Hub Press, 75 p. [[homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014FR.pdf](http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014FR.pdf)].
- GAETZ, Stephen, Erin DEJ, Tim RICHTER et Melanie REDMAN (2016). *The State of Homelessness in Canada 2016*, [En ligne], Toronto, Observatoire canadien sur l'itinérance, 85 p. [[homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC16\\_final\\_20Oct2016.pdf](http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC16_final_20Oct2016.pdf)].
- GAETZ, Stephen et Erin DEJ (2016). *A New Direction: A Framework for Homelessness Prevention*, [En ligne], Toronto, Observatoire canadien sur l'itinérance, 95 p. [[www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/COHPPreventionFramework\\_1.pdf](http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/COHPPreventionFramework_1.pdf)].
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2014). *Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*, [En ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 72 p. [[publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf)].
- BRIDGE STREET UNITED CHURCH FOOD MINISTRY et THE COMMUNITY DEVELOPMENT COUNCIL OF QUINTE (2018). *Homeless Enumeration in Hastings County 2018. Project Report*, [En ligne], Belleville (Ontario), Hastings County Department of Community and Human Services, 45 p. [[povertyroundtablehpe.ca/prt/wp-content/uploads/2018/12/Homeless-Enumeration-2018-Report\\_FINAL.pdf](http://povertyroundtablehpe.ca/prt/wp-content/uploads/2018/12/Homeless-Enumeration-2018-Report_FINAL.pdf)].
- HURTUBISE, Roch (2017). Vigie et surveillance de l'itinérance. Méthodologie, outils et usages, [En ligne], Fonds de recherche du Québec – Société et culture, 51 p. [Rapport de recherche]. [[www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449016/2015-2016-rapport\\_RHurtubise.pdf/e174ddd8-6b29-45a2-86c2-5372df0bbd15](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449016/2015-2016-rapport_RHurtubise.pdf/e174ddd8-6b29-45a2-86c2-5372df0bbd15)].
- LOS ANGELES HOMELESSNESS SERVICES AUTHORITY (2009). *2009 Greater Los Angeles Homeless Count Report*, [En ligne], Los Angeles, Los Angeles Homelessness Services Authority, 20 p. [[documents.lahsa.org/planning/homelesscount/2009/HC09-fullreport.pdf](http://documents.lahsa.org/planning/homelesscount/2009/HC09-fullreport.pdf)].
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX [Québec] (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*, [En ligne], Montréal, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 246 p. [[publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf](http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf)].
- MINISTRY OF HOUSING, COMMUNITIES & LOCAL GOVERNMENT [Royaume-Uni] (2018). "Statutory Homelessness live tables", *Statistical data set. Live tables on homelessness*, [En ligne]. [[www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-homelessness](http://www.gov.uk/government/statistical-data-sets/live-tables-on-homelessness)].
- NATIONAL ALLIANCE TO END HOMELESSNESS (2019). *State of Homelessness*, [En ligne]. [[endhomelessness.org/homelessness-in-america/homelessness-statistics/state-of-homelessness-report](http://endhomelessness.org/homelessness-in-america/homelessness-statistics/state-of-homelessness-report)].
- NATIONAL BOARD OF HEALTH AND WELFARE (2018). *Homelessness in Sweden 2017*, [En ligne], Stockholm, National Board of Health And Welfare, 9 p. [[www.socialstyrelsen.se/globalassets/sharepoint-dokument/artikelkatalog/ovrigt/2018-6-19.pdf](http://www.socialstyrelsen.se/globalassets/sharepoint-dokument/artikelkatalog/ovrigt/2018-6-19.pdf)].
- NATIONS UNIES (2017). *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses. Revision 3*, [En ligne], New York, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 316 p. [[unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/Series\\_M67Rev3en.pdf](http://unstats.un.org/unsd/publication/seriesM/Series_M67Rev3en.pdf)].
- OBSERVATOIRE CANADIEN SUR L'ITINÉRANCE (2016). *Définition canadienne de l'itinérance chez les jeunes*, [En ligne], Toronto, Le rond-point de l'itinérance, 12 p. [[homelesshub.ca/sites/default/files/Definition\\_of\\_Youth\\_Homelessness\\_FR.pdf](http://homelesshub.ca/sites/default/files/Definition_of_Youth_Homelessness_FR.pdf)].

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1995). *Déclaration universelle des droits de l'homme*, [En ligne]. [[www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/Language.aspx?LangID=frn](http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/Language.aspx?LangID=frn)].
- RODRIGUE, Samantha (2016). « L'itinérance cachée au Canada », *Regards sur la société canadienne*, [En ligne], produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, novembre, p. 1-11. [[www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf](http://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf)].
- STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sociale générale Cycle 28 Victimization*, [Questionnaire], [En ligne]. [[www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/instrument/4504\\_Q1\\_V6](http://www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/instrument/4504_Q1_V6)].
- STATISTICS NEW ZEALAND (2009). *New Zealand Definition of Homelessness*, [En ligne], Wellington, Statistics New Zealand, 21 p. [[archive.stats.govt.nz/browse\\_for\\_stats/people\\_and\\_communities/housing/homelessness-definition.aspx](http://archive.stats.govt.nz/browse_for_stats/people_and_communities/housing/homelessness-definition.aspx)].
- THE HOUSING FINANCE AND DEVELOPMENT CENTRE OF FINLAND (2018). *Homelessness in Finland in 2017. Annual report 2018*, [En ligne], Lahti (Finlande), Ara, 12 p. [[www.ara.fi/en-US/Materials/Homelessness\\_reports/Homelessness\\_in\\_Finland\\_2018\(50034\)](http://www.ara.fi/en-US/Materials/Homelessness_reports/Homelessness_in_Finland_2018(50034))].
- THISTLE, Jesse A. (2017). *Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada*, [En ligne], Toronto, Observatoire canadien sur l'itinérance, 47 p. [[rondpointdelitinerance.ca/sites/default/files/COHIndigenousHomelessnessDefinition-FR\\_0.pdf](http://rondpointdelitinerance.ca/sites/default/files/COHIndigenousHomelessnessDefinition-FR_0.pdf)].
- UNITED STATES CENSUS BUREAU (2016). *The American Community Survey*, [En ligne], Washington D.C., United States Census Bureau, 28 p. [[www2.census.gov/programs-surveys/acs/methodology/questionnaires/2016/quest16.pdf](http://www2.census.gov/programs-surveys/acs/methodology/questionnaires/2016/quest16.pdf)].
- UNITED STATES DEPARTMENT OF HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT (2009). *The McKinney-Vento Homeless Assistance Act As amended by S. 896 The Homeless Emergency Assistance and Rapid Transition to Housing (HEARTH) Act of 2009*, [En ligne], Washington D.C., United States Department of Housing and Urban Development, 50 p. [[www.hudexchange.info/resources/documents/HomelessAssistanceActAmendedbyHEARTH.pdf](http://www.hudexchange.info/resources/documents/HomelessAssistanceActAmendedbyHEARTH.pdf)].

Cette étude, dont l'objectif est d'accroître les connaissances en matière d'itinérance, se penche sur la mesure de l'itinérance cachée, un phénomène peu exploré sur le plan statistique.

La première section du document offre un survol de plusieurs définitions de l'itinérance utilisées à l'échelle internationale et présente diverses initiatives de mesure de l'itinérance cachée. La deuxième section examine en profondeur la mesure de l'itinérance cachée au Québec à partir de données recueillies pour une première fois en 2014 dans le cadre d'une enquête populationnelle menée par Statistique Canada. On y retrouve un nombre important de résultats inédits qui font état de l'ampleur de l'itinérance cachée, lesquels ont été obtenus à partir d'une analyse de certains facteurs associés au phénomène, tels que les caractéristiques sociodémographiques, l'état de santé et les expériences de victimisation.

« La statistique au  
service de la société :  
la référence au Québec »

[stat.gouv.qc.ca](http://stat.gouv.qc.ca)